BERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, VENDREDI 20 DECEMBRE 1957 — PRIX: SEPT CENTS

Notes de la semaine

Nous souhaitons à nos abonnés, nos lecteurs, nos annonceurs, nos correspondants, nos auxiliaires un Joyeux Noël et une Nouvelle Année prospère et sainte.

Pendant ces jours qui invitent les chrétiens à se recueillir pour remercier Dieu du don ineffable de son propre Fils, il convient d'exprimer nos remerciements à tous ceux qui ont imité la générosité divine en prêtant leur appui à l'oeuvre du journal qui est consacré à promouvoir le bonheur véritable des hommes et la gloire terrestre de Dieu.

☆ ☆ ☆

Comme d'habitude, nous voulons souligner surtout le travail de nos correspondants de paroisses. Grâce à leur fidélité, la vie de nos paroisses et de nos organisations sociales et culturelles se reflète dans le journal comme dans un miroir. C'est ainsi que l'esprit de famille, l'esprit de communauté chrétienne, l'esprit de groupe national fleurissent parmi nous et que chacun à tour de rôle peut nourrir son patriotisme en prenant conscience des activités, des initiatives et des victoires de ses compatriotes.

☆ ☆ ☆

Ce numéro du journal comprend plusieurs "contes" qui ont été composés par les élèves de l'Institut Collégial St-Joseph. Ce genre de lecture fait partie de la tradition canadienne du temps des Fêtes. Nous avons diminué l'espace consacré aux nouvelles et à l'éditorial dans le but de donner plus de place à ces récits qui font plaisir à tous, anciens et jeunes.

Merci à nos jeunes collaboratrices de l'Institut Collégial. Leur talent, leur imagination et leur piété démontrent que notre folklore s'enrichira toujours.

☆ ☆ ☆

Dans le numéro du 3 janvier prochain paraitra le premier d'une série d'articles sur "Les Français dans l'Ouest Canadien". Il ne s'agit pas d'un livre d'histoire bourré de dates et d'événements politiques. M. Donatien Frémont, ancien directeur de ce journal et auteur de ces articles, s'intéresse plutôt aux côtés humain et familial des personnes qui ont formé plusieurs de nos centres du Manitoba et de la Saskatchewan. Le récit coule comme une conversation entre deux bons vieux amis, dans la sérénité des souvenirs évoqués au rythme de la chaise berceuse. Tous jouiront de la lecture de ces chapitres circonstanciés qui pourraient commencer par ces mots magiques: "Il y avait une fois . . ."

☆ ☆ ☆

Au début de la nouvelle année, on commencera aussi une série d'articles qui pourraient exercer une influence considérable sur l'avenir de plusieurs jeunes. Le but de ces articles: faire mieux connaitre la vocation religieuse et sacerdotale. Après tant d'années de catholicisme, l'Ouest canadien ne produit pas encore assez de prêtres, de religieux et de religieuses pour maintenir le service essentiel de l'Eglise, le ministère paroissial, les écoles, les oeuvres de bien-être, etc. Et il y a tout un monde à convertir. Il semble bien que le journal peut aider à régler ce problème par une exposition claire et pratique de ce qu'il faut pour devenir prêtre ou religieux, et des coutumes et activités qui caractérisent les communautés de cette région.

☆ ☆ ☆

On fêtera au cours de l'année nouvelle le jubilé d'or de la charte de la ville de St-Boniface. Un comité est déjà à l'oeuvre pour préparer des fêtes dignes de cet anniversaire. Il semblerait, en outre, que le temps soit venu d'étudier plus à fond la position de cette ville, eu égard à sa vocation privilégiée comme forteresse catholique et française de l'Ouest, rôle qui implique d'ailleurs certaines exigences dans la vie politique, scolaire, culturelle et économique de cette même ville. Pourquoi pas un congrès de refrancisation? Un bureau de tourisme? Un nouveau pont? Un festival de folklore? Un meilleur service d'autobus? Sujets discutables, certes, mais qui pourraient entrer dans un examen de conscience fructueux et dans une résolution de défense contre l'étreinte amicalement mortelle de la "métropole". Il faut continuer la tradition de fêtes splendides et pratiques qui a été lancée ces derniers temps par les manifestations jubilaires de Gravelbourg et de Prince-Albert! Excelsior!

☆ ☆ ☆

L'année 1958 sera probablement une année décisive dans l'histoire de la question scolaire au Manitoba. Le débat est inévitable. Que chaque amant de la religion, de la démocratie et de la justice prenne les moyens pour se renseigner davantage, d'une semaine à l'autre, afin de devenir un guide sûr pour les nombreux concitoyens qui cherchent la bonne voie.

☆ ☆ ☆

Un de nos lecteurs nous écrit: "Il y a une élection qui s'en vient. Prochainement. N'oubliez pas que vos abonnés ne sont pas tous des libéraux". (Il renouvelle en même temps son abonnement.) Un autre écrivait, quelques jours plus tard: "On voit sur votre papier (sic) chaque semaine 'Le très hon. Diefenbaker'. Savez-vous que mon chien est plus honorable que lui, ce cochon-là?" C'est clair, nos lecteurs ont des convictions partisanes assez fortes. Quant à nous, nous essaierons de continuer à voir le bon côté de tous les partis représentatifs et de donner à chacun l'occasion de faire du bien.

☆ ☆ ☆

Note aux jeunes. Il est question d'un autre concours. Nous accueillerons des suggestions à ce sujet de la part des écoliers, des instituteurs, des institutrices et des parents, jusqu'au 31 décembre.

☆ ☆ ☆

Le prochain numéro de ce journal paraitra le 3 janvier. Les bureaux de la rédaction seront fermés du 22 au 29 décembre.

A l'année prochaine!



La distribution des prix aux gagnants du Concours du Drapeau Canadien eut lieu à l'école Marion, le lundi 16 décembre. Organisé par Oncle François, responsable du Coin des Jeunes, ce concours de dessin a enregistré 220 entrées du Manitoba et de la Saskatchewan. On voit sur la photo les quatre gagnantes avec la principale de l'école Marion, l'institutrice du grade VI, et M. Hector Bergevin, homme vénérable et aimable qui symbolise à la perfection l'invisible Oncle François, et aussi l'un des représentants les mieux connus du journal. De gauche à droite paraissent la **Rév. Sr Célina, Mlle Irène Gervais** (grade VI, 12 ans), fille de M. et Mme Wilfrid Gervais, 152, rue Hébert; **Mlle Michelle Ledoux** (grade IV), fille de M. et Mme Ernest Ledoux, Lot 8, St-Vital Sud; **M. Hector Bergevin**, qui tient le dessin de Mlle Solange Baril, de Prud'homme, Sask.; **Mlle Denise Gay** (grade V), fille de M. et Mme André Gay, 481, rue de la Morénie; **Mlle Ida Leclair** (grade XI), de l'Institut Collégial St-Joseph, ancienne élève de l'école du Sacré-Coeur de Winnipeg, fille de M. et Mme Josaphat Leclair, 55, rue Kate, Winnipeg, et **Mlle Della Deroche**, institutrice. Mlle Baril recevra son prix spécial à Prud'homme. Une exposition des dessins aura lieu bientôt. (Et un autre concours s'en vient! O.F.) (Photo Gene Gauthier)

Le major général J. V. Allard, chef adjoint de l'état major

OTTAWA — Le ministère de la Défense nationale a annulé la nomination du major général Chris Vokes au poste de chef adjoint de l'état-major de l'armée canadienne.

M. G. R. Pearkes a annoncé qu'on avait décidé de nommer à sa place le brigadier Jean-Victor Allard, commandant de la région militaire de l'Est du Québec. Le brigadier Allard, qui sera promu au rang de major-général, occupera ses nouvelles fonctions à compter du 1er avril.

Les raisons motivant cette décision n'ont pas été rendues publiques.

QUEBEC — "La destruction de l'esprit est plus sérieuse que les bombes. Dans l'hypothèse d'une guerre, aurions-nous l'armée la mieux organisée, la plus puissante; nos hommes de science nous donneraient-ils les moyens de défense les plus perfectionnés, les moins vulnérables, nous subirions l'humiliation de la défaite si le militaire, qui représente la force physique, n'est pas soutenu par la puissance économique et par le désir de vaincre de la nation entière, par son acceptation spontanée des sacrifices que requiert la gravité de l'heure. Or, ce courage invincible n'est pas un don gratuit; il ne s'obtient que par une sévère discipline nationale."

Major général J.-V. Allard

Ainsi s'est exprimé le brigadier Jean-Victor Allard, c.b.e., d.s.o., e.d., commandant de la Région militaire de l'Est du Québec, durant une entrevue qu'il a accordée au "Soleil" à son bureau du Quartier général.

On sait que ce militaire canadien-français bien connu vient d'être nommé major-général dans l'armée canadienne (à compter du premier avril prochain).

Absorbé par la double tâche de régler les nombreux problèmes administratifs du quartier général de Québec et de répondre aux centaines de lettres de félicitations qui lui viennent du Canada et de l'étranger depuis que l'hon. George Pearkes, ministre de la Défense du Canada, a annoncé sa promotion, le brigadier Allard a aimablement consenti à nous accorder quelques minutes d'entretien.

Quatre questions

— Que faut-il penser des nouvelles inventions de la Russie dans le domaine militaire? Est-elle invincible? Sommes-nous bien défendus? Pouvez-vous éclairer un peu la situation pour le bénéfice d'une population perplexe? avons-nous demandé au brigadier J.-V. Allard.

A ces quatre questions, notre interlocuteur répond d'une façon indirecte. Mais il nous donne la solution du problème: elle se dégage nettement et porte à réfléchir.

"Ne croyez-vous pas que le but de la guerre froide de la Russie est précisément de détruire chez nous tout désir de résister, toute volonté de vaincre le jour où elle pourra juger opportun d'attaquer?" demande-t-il.

(Suite à la deuxième page)

Les Communes auront congé le 21 décembre

OTTAWA—Le gouvernement propose de faire ajourner la Chambre des Communes entre le 21 décembre et le 2 janvier pour le temps des fêtes.

Avis officiel à cet effet a été donné le mardi 10 décembre par M. Howard Green, ministre des Travaux publics et leader du gouvernement à la Chambre. Le ministre a présenté une résolution la semaine dernière.

Après la séance du samedi 21 décembre, la Chambre reprendra ses séances à 11 h., le jeudi matin 2 janvier.

Ce qu'est l'OTAN

WASHINGTON — Voici les réponses à quelques questions au sujet de l'Organisation du Traité de l'Atlantique-Nord, de la conférence des chefs, qui s'ouvre cette semaine à Paris:

Q. — Qu'est-ce que l'OTAN?

R. — C'est une alliance défensive de 15 Etats occidentaux dont le but est de protéger ses membres contre la puissance soviétique.

Q: — Quand a-t-elle été constituée?

R. — Les 12 Etats fondateurs signèrent le traité de l'Atlantique-Nord à Washington le 4 avril 1949. Le traité est entré en exécution le 24 août 1949.

Q. — Quels sont les Etats membres?

R. — Les 12 Etats fondateurs étaient: Etats-Unis, Canada, Belgique, Danemark, France, Islande, Italie, Luxembourg, Hollande, Norvège, Portugal, Grande-Bretagne. La Grèce et la Turquie ont adhéré à l'alliance en février 1952, la République fédérale allemande en mai 1955.

Q. — Pourquoi a-t-elle été constituée?

R. — Bientôt, après la deuxième guerre mondiale, les puissances occidentales se sont persuadées que la Russie exploitait toutes les situations pour favoriser l'expansion du communisme. Elles ont formé l'alliance pour unir leurs forces et détourner la Russie de toute agression.

Q. — A quoi s'engagent les membres de l'alliance?

R. — "Ils conviennent que l'agression armée contre un ou plusieurs d'entre eux, en Europe ou en Amérique du Nord, constitue une agression contre tous", et s'engagent "à prendre toute action qu'ils jugeront nécessaire, y compris l'usage de la force armée, pour rétablir et maintenir la sécurité de la zone de l'Atlantique-Nord".

Règlements du jeûne à l'occasion des fêtes

(Spécial)

Le 24 décembre, vigile de Noël, est jour de jeûne et d'abstinence complète.

En ce qui concerne "le jeûne eucharistique", il importe de rappeler ici le motu proprio "Sacram communionem" de S. S. Pie XII, du 19 mars 1957: "Le temps de jeûne eucharistique à observer par les prêtres avant la messe et par les fidèles avant la sainte communion, le matin comme le soir, est de trois heures pour les aliments solides et les boissons alcoolisées, et d'une heure pour les boissons non alcoolisées; l'eau ne rompt point le jeûne.

"Cette même durée du jeûne eucharistique, prescrite au paragraphe précédent, devra être observée aussi par ceux qui célèbrent la messe ou reçoivent la sainte communion à minuit ou aux premières heures du matin."

Donc, ceux qui communieront à la messe de minuit le 25 décembre ne peuvent se permettre un goûter, si léger soit-il, que trois heures avant l'heure de la communion, ou ne boire qu'une heure avant cette même communion.

Le jour de Noël et le premier jour de l'An sont des fêtes d'obligation. Obligation d'assister à la messe. Obligation de ne pas travailler servilement, d'autant plus que ces fêtes religieuses sont aussi congés civils.

Le "Carillon News" fait ressortir le danger des grandes unités scolaires

STEINBACH — Le "Carillon News", hebdomadaire publié à Steinbach, dans le numéro du 6 décembre dernier, contient un lumineux éditorial sur la grave question des grandes unités scolaires.

Après avoir brièvement rappelé que le contenu de tous les mémoires présentés devant la Commission Royale MacFarlane peut être centré autour de deux graves problèmes: l'enseignement religieux dans les écoles et l'étendue des unités scolaires, puis mentionné les divers groupes qui se sont opposés sur ces questions, l'éditorialiste a voulu expliquer aux petites gens du peuple en quoi consiste exactement cette situation des unités scolaires et les arguments apportés par les divers groupes.

"Ceux qui favorisent le maintien des petites unités scolaires sont ceux qui croient que les parents eux-mêmes ont quelque chose à dire sur ce que leurs enfants apprennent à l'école et sur le genre d'éducateurs qui doivent les enseigner. Ce rôle des parents s'accomplit par l'entremise de la Commission scolaire locale, celle qui contrôle l'école locale.

Parents et "experts"

"Ceux qui ont pris part au concert tumultueux en faveur des grandes unités scolaires croient fondamentalement que les parents et les Commissions scolaires locales sont trop ignorants, trop paralysés par la tradition, pour juger avec compétence de ce que les enfants doivent apprendre, et comment ils doivent être enseignés. Cette tâche, croient-ils, revient aux "experts", c'est-à-dire à ceux qui leur ressemblent. Dans les grandes unités scolaires, les parents n'auront plus d'influence directe dans l'embauchement des instituteurs.

"Si 12 familles, de même foi religieuse et vivant dans un district scolaire donné, désirent que leurs enfants soient instruits par un professeur capable de leur transmettre quelque chose de la foi de leurs pères, elles sont en droit de l'exiger, selon le système scolaire local actuel. C'est là le droit des parents. Ceci s'applique dans tous les districts où des parents de n'importe quelle nationalité ou de n'importe quel credo prédominent. Dans les grandes unités scolaires, tout ce qui a saveur de croyance religieuse ou de tradition nationale est gentiment mis à la porte de l'école.

Religion étatisée

"Mais, l'école publique est précisément l'endroit où l'on subit le plus l'influence de la philosophie qui façonnera le reste de nos vies. Si nous rejetons de l'école l'élément spirituel, nos enfants sont destinés à devenir des êtres bien peu différents de ceux qui vivent en Russie ou dans n'importe quel autre pays sous contrôle d'Etat.

"Tels sont donc les points en litige. Devrons-nous, par manque d'information ou d'intérêt, permettre à certains groupes de nous imposer un système dont nous ne voulons pas? Alors, le coût de retour au présent système nous sera tellement défendu, que nous pourrions ne jamais réparer les dommages imposés, même au cours d'une vie entière. Que les parents, les commissaires et les instituteurs sérieux pèsent avec soin la valeur de ces faits!"

Cet hebdomadaire représente habituellement l'opinion de la communauté Mennonite du Manitoba.

★ ★ ★

Une pétition

A la suite de la décision de la commission de la grande unité de Dauphin-Ochre River, de fermer l'école publique de Valley Village le 31 décembre 1957, les résidants du district scolaire de Valley Village ont dressé une pétition demandant à la commission de la grande unité d'amender sa décision et de laisser l'école ouverte au moins jusqu'à la fin de la présente année scolaire.

La commission de la grande unité a annoncé sa décision au secrétaire-trésorier de la commission scolaire de Valley Village dans une lettre datée du 19 novembre 1957; elle a aussi averti le maître de cette même école que ses services ne seront pas requis pour la fin de la présente année scolaire et a fait savoir aux parents des élèves de retirer ces derniers de l'école immédiatement.

Pour appuyer leur pétition, les contribuables et les résidants du district scolaire de Valley Village ont cité les faits suivants, à savoir: que la commission scolaire du district de Dauphin-Ochre River n'a pas donné de raison ou cause suffisante alléguant la fermeture de la dite école et n'a pas fait connaitre la raison d'inopportunité de laisser la dite école ouverte, et a outrepassé ses pouvoirs en fermant la dite école; que l'assistance à l'école n'en justifie pas la fermeture; que la fermeture de cette école au milieu de l'année scolaire compromettra grandement l'éducation des élèves qui la fréquentent actuellement; que la dite école de Valley Village est l'école la plus accessible et la plus convenable pour les élèves qui la fréquentent cette année; et que l'école de Valley Village a un système d'éducation propice aux élèves qui y sont enregistrés.

Doctorat conféré au R. P. Eugène Dubreuil en présence de l'Amicale de Gravelbourg

GRAVELBOURG — La grande réunion annuelle de l'Amicale, le 8 décembre dernier, réunissait au collège de Gravelbourg plusieurs Anciens, des parents des élèves actuels, des amis et des bienfaiteurs de l'institution.

On put alors se rendre compte que l'Association des Anciens, maintenant forte de 1,800 membres, est toujours vivante et manifeste un enthousiasme extrêmement encourageant. Bien que dispersés aux quatre coins du pays et même à l'étranger, séparés par des distances souvent énormes, les Anciens n'ont jamais laissé refroidir leur sincère affection pour l'Alma Mater. C'est pourquoi, même si plusieurs durent forcément s'excuser par lettre de leur absence involontaire en ce 8 décembre, d'autres se sont imposé de lourds sacrifices et de fortes dépenses pour participer aux fêtes et reprendre une fois de plus contact avec les confrères, les vieux murs de leur cher collège, son personnel et sa jeunesse étudiante actuelle.

Messe à la cathédrale

Selon une longue tradition établie depuis le temps où S. Em. le cardinal Villeneuve, O.M.I., était évêque de Gravelbourg, les Oblats de Marie Immaculée du collège se rendent à la cathédrale, chaque année le 8 décembre, pour fêter leur sainte Patronne. Avec leurs élèves, ils s'unissent à leur évêque, au curé et à tous les paroissiens pour célébrer le plus dignement possible la fête de l'Immaculée.

Plusieurs Anciens sont venus revivre cette pieuse tradition, cette année. S. Exc. Mgr Aimé Decosse voulut bien célébrer une messe pontificale. Le R. P. G. Labossière, O.M.I., prédicateur, souligna fortement le rôle de l'Immaculée dans la vie de tout chrétien, tout particulièrement en nos temps troublés. Sous l'habile direction du R. P. P. Plamondon, O.M.I., la chorale du collège exécuta avec talent et ferveur la Missa Choralis, à 3 voix égales, de Lucinio Refice. M. Robert Boulanger touchait l'orgue.

Réunion de l'Amicale

Au cours de l'après-midi, la grande étude fut le théâtre de longues, franches et très cordiales discussions, sous la présidence de Me J. Crépeau.

Le R. P. E. Dubreuil, O.M.I., recteur, souhaita d'abord la bienvenue à ces "chers et bons Anciens", qu'il a presque tous connus comme élèves durant son long stage comme professeur. Il proposa ensuite une réorganisation de l'Amicale: nouvelle dénomination, nouveau mode d'élection, activités plus étendues.

C'est ainsi que l'"Amicale des Anciens" portera désormais le nom d'"Amicale du Collège" et englobera les parents des élèves, les bienfaiteurs et les amis de l'institution, de sorte qu'elle connaitra un rayonnement plus étendu et groupera tous les éléments intéressés à l'influence et au développement du collège de Gravelbourg.

(Suite à la douzième page)



Les trophées du Sou de l'Ecolier, offerts par **La Liberté et le Patriote**, ont été présentés aux gagnants, le samedi 14 décembre, dans les studios du poste CKSB et aux bureaux de l'Association d'Education. L'école Beaudry, de La Salle, ayant fourni la plus forte contribution "en moyenne" pour la cinquième année consécutive, le journal lui a décerné un écusson spécial qui demeurera en permanence la propriété de l'école. On voit sur la photo, prise à l'occasion de ces présentations, **Mlle Olive Durand**, institutrice de l'école Beaudry, **Jean Rochon, Gérald Lavallée** et **Edouard Lapointe** qui tiennent le trophée et, portant l'écusson spécial, **Louise LaPlante** et le **R. P. Ludger Guy**, S.J., officier de liaison et secrétaire général de l'A.E.C.F.M.

★ ★ ★



Le Sou de l'Ecolier a rapporté à l'A.E.C.F.M. plus de $25,000 depuis 1944, soit depuis que les trophées de **La Liberté et le Patriote** sont offerts aux écoles les plus généreuses. Voici un groupe d'écoliers, fréquentant une institution qui a mérité deux trophées cette année: ce sont les délégués des grades IX et X de l'école de St-Laurent. Sur la photo on voit **M. Hervé Sala**, vice-président de l'A.E.C.F.M., partageant les joies de la victoire avec **Lorraine Richard, André Chartrand, Gabrielle Chartrand** et **Corinne Chartrand.**

★ ★ ★



Cette année au Manitoba, 9,058 élèves ont contribué $3,955 au Sou de l'Ecolier, ce qui représente une augmentation de 600 p. 100 depuis 1944, c'est-à-dire depuis que les trophées du journal sont offerts aux écoles les plus généreuses. En 1957, deux classes de l'école de St-Laurent ont mérité les honneurs. Voici une photographie des membres des grades VII et VIII avec le **R. P. Georges Ramaekers**, S.J., visiteur des écoles: 1ère rangée, **Myrna Bruce**, le R. P. Visiteur, **Betty Hall**; 2e rangée, **Jacques Bruce, Maurice Chartrand, M. Fortier**, instituteur, **Ronald Chartrand.**

★ ★ ★



Depuis que **La Liberté et le Patriote** a offert des trophées pour encourager le Sou de l'Ecolier, soit depuis 13 ans, le nombre d'écoles qui prennent part au concours a doublé et atteignait en 1957 le chiffre respectable de 104. Fidèle depuis les débuts, l'Institut Collégial St-Joseph a décroché un prix cette année, comme souvent dans le passé. Sur la photo les gagnantes, qui occupent toutes aujourd'hui des positions dans le monde des affaires, paraissent avec le **R. P. Raymond Durocher**, O.M.I., directeur du journal. Les représentantes du grade XII, section commerciale, sont, de gauche à droite: **Mlles Jocelyne Valmont, Lorraine Shumski, Denise Mahé, Florence Dubreuil** et **Claudette Fabas.**

Remerciements à nos collaboratrices

Nous devons de sincères remerciements aux élèves de l'Institut Collégial St-Joseph pour les nombreux et beaux contes de Noël qu'elles ont composés à l'intention de nos lecteurs. Malheureusement, faute d'espace et aussi pour s'en tenir à la variété dans la matière, il nous a été impossible de publier tous les contes.

Pour appuyer nos remerciements, nous faisons connaitre la liste entière de ces élèves méritantes: Pauline Morier, Jeanne-Marie Bourgouin, Agnès Benoist, Pauline Guénette, Denise Archambault (3), Eugénie Fisette, Bernice Poitras, Aline Pujo, Jeanne Grimard, Annette Dubreuil, Madeleine Corbeil, Lorraine Poitras, Agnès De Cruyenaere, Alice Benjamin, Gisèle Parent, Louise Boissonnault, Jeanne Benoist, Cécile Daoust, Raymonde Beaudry, Juliette Dumaine, Anne-Marie Boisjoli, Cécile Chénier, Monique Audette, Pauline Levasseur et Louise Morier.

LA REDACTION.

AU POSTE CBWT

"Music Hall"

Le dimanche 22 décembre, de 2 h. 30 à 3 h. 30 p.m., le "Music-Hall", avec Michelle Tisseyre, mettra en vedette Georges Guétary dans "Ma Mie", "Les Femmes", "Les Corsaires", "Si tu crois" et "Les Tziganes"; les danseuses Bellevue Belles; Laval Levasseur, trompette; Iris Robin, diseuse, et Glena Jones, danseuse. La chorégraphie sera dirigée par Joey Harris. L'orchestre sera sous la direction de Henry Matthews.

Le "Théâtre populaire"

Le dimanche 22 décembre, de 3 h. 30 à 4 h. 30 p.m., le "Théâtre populaire" présentera une oeuvre de Jean Schlumberger intitulée "Césaire".

"Césaire" est une sorte de dialogue à trois voix curieusement empreint de poésie, de rudesse et de mystère à la fois. Tout en nuances et en subtilités, ce drame étrange a pour protagonistes trois hommes isolés sur une petite île, dans une cabane de pêcheurs.

La pièce de Jean Schlumberger sera interprétée par Guy Hoffmann, dans le rôle-titre. Guy Provost et Hubert Loiselle lui donneront la réplique.

Les décors de "Césaire" sont signés Léo Jacques et la réalisation René Verne.

Le R. P. Duval donnera un récital à Londres en 1958

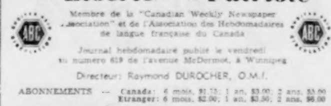
LONDRES — Le R. P. Aimé Duval, S.J., qui s'est rendu célèbre par les chansons qu'il compose et exécute lui-même en s'accompagnant à la guitare, est à Londres depuis le 20 novembre. Il doit y préparer le récital qu'il donnera l'année prochaine dans la capitale britannique.

Fortune léguée à plusieurs institutions

OTTAWA — Sept organisations n'ayant aucune affiliation judaïque recevront une partie de la somme de $1,830,642 léguée par M. Jacob Freedman, un homme d'affaires d'Ottawa, qui est décédé le 31 octobre.

Au nombre de ces institutions, on remarque plus particulièrement le Collège St-Patrice, une maison d'enseignement catholique, l'Université d'Ottawa et le General Hospital, qui auront à se partager 25 p. 100 des revenus d'un fonds fiduciaire de trois cent mille dollars.

La Liberté et le Patriote



Membre de la "Canadian Weekly Newspaper Association" et de l'Association des Hebdomadaires de langue française du Canada

Journal hebdomadaire publié le vendredi au numéro 619 de l'avenue McDermot, à Winnipeg

Directeur: Raymond DUROCHER, O.M.I.

ABONNEMENTS — Canada: 6 mois, $1.75; 1 an, $3.00; 2 ans, $5.00
Etranger: 6 mois, $2.00; 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00

Toute correspondance doit être adressée à: LA REDACTION, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2, Man.
TELEPHONES — Rédaction: SP 5-8443; Administration: SP 4-3414

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa



par Jacques LEMOYNE
Exclusif à "La Liberté et le Patriote"

Le président Clarence Campbell s'est joint à des milliers d'autres enthousiastes du sport pour rendre hommage à Maurice Richard. Comme quoi il est souvent plus facile de dire de belles phrases que de poser des gestes significatifs.

Richard, de son côté, a rendu hommage à son ancien instructeur, Dick Irvine, en présentant à Mme Irvine la rondelle avec laquelle il a marqué le 500e but de sa carrière. C'était là un témoignage sans pareil à rendre à celui qui a guidé Richard et qui a aidé à perpétuer le nom d'un des plus grands instructeurs de hockey dans l'histoire de la Nationale. Irvine ne s'est jamais remis de l'émotion éprouvée quand Campbell avait suspendu Maurice Richard. Il semble qu'il avait difficilement pardonné à la direction des Canadiens d'avoir abandonné la lutte, et c'est pourquoi il quitta les Habitants. Mais il gardait pour Richard la même estime que Richard gardait pour son professeur. En abandonnant un de ses meilleurs souvenirs, Richard se console sans doute en se disant qu'il conservera la rondelle de son 600e but.

Le président

Pour en revenir à Clarence Campbell, disons que son geste était beau. Le président de la Nationale n'est pas un homme qui a peur et il l'a prouvé à maintes reprises. Il lui était difficile d'admettre qu'il se soit trompé lors de l'affaire Richard, mais son témoignage peut être interprété de la façon qu'on voudra. Campbell a sans doute voulu marquer, par sa déclaration, le fait qu'il ne partageait pas l'opinion de ceux qui se sont employés de toutes leurs forces à diminuer le prestige du plus grand joueur de hockey de tous les temps. Cette attitude du président Campbell lui ramènera certainement bien des sportifs qui avaient perdu pour lui toute estime, à la suite de quelques incidents concernant des joueurs du Canadien. L'affaire Geoffrion en avait été une; celle de Richard en est une autre qui passera à l'histoire du hockey professionnel.

A tout seigneur . . .

A tout seigneur, tout honneur. Saluons les Maple Leafs de Toronto qui, sous l'oeil vigilant de l'instructeur Billy Reay, sont à apprendre comment jouer au hockey et comment gagner. Nous avions prédit que Reay, si on lui en donnait l'occasion, formerait une bonne équipe d'ici deux ou trois saisons. Il est en train de nous prouver que nous avions tort de sous-estimer ses talents. Il est à conduire les Leafs vers les premières places de la Ligue et avec le matériel à sa disposition, ce n'est pas une tâche facile.

Reay semble être parvenu à obtenir que les Smythe, père et fils, lui fichent la paix, collectivement et autrement. Il a empêché les Smythe d'intervenir dans les changements sur l'alignement, et quand il a laissé partir Sid Smith, tout laissait prévoir que Reay ne perdrait pas de temps à le suivre sur la route de l'oubli. Il n'en fut rien et Reay mène les siens à sa façon, strictement, mais justement.

Nous avons connu Billy Reay assez intimement durant la guerre, alors qu'il brillait pour les As de Québec. Puis Reay quitta le hockey "amateur" pour passer chez les professionnels. Nous avons perdu peu à peu nos contacts avec lui, mais notre estime pour ce joueur-gentilhomme n'a jamais diminué. Habile manieur de hockey, compteur efficace, Reay semble avoir communiqué à ses protégés le grand désir de vaincre qui a toujours caractérisé son jeu. Habitué au jeu très rude des As de Québec, puis au jeu rude d'alors dans la Nationale, Reay est demeuré un gentilhomme sur la glace et en dehors. Il s'est imposé par son intelligence et son habileté. C'est ce qu'il tente de faire avec les jeunes Leafs et il a obtenu des résultats qui devraient suffire pour lui faire obtenir le titre de meilleur instructeur de la première moitié de la saison.

Yvon Durelle

Pendant combien de temps encore parviendra-t-on à empêcher Yvon Durelle de se battre pour le titre de champion des mi-lourds du monde? On lui oppose continuellement de nouveaux adversaires, dont il triomphe avec assez de facilité, puis, après chaque combat, on lui annonce qu'il devra combattre contre un autre gendarme du champion Archie Moore. Moore, de son côté, attend qu'un promoteur canadien vienne lui offrir $100,000. A ce prix-là, il attendra longtemps, et Durelle ne sera probablement jamais champion.

Il nous semble qu'il serait logique d'organiser une rencontre entre le champion actuel et l'aspirant canadien dans le plus bref délai possible. Nous n'irons pas jusqu'à prédire une victoire pour Durelle, mais nous savons qu'il ne tombera pas comme une feuille devant Moore. Archie est sans doute bien capable de prendre soin de lui-même, et Durelle lui donnerait l'occasion de faire sa petite démonstration.

On a parlé de Montréal et de Toronto pour cette bataille. On pourrait la présenter avec autant de succès à New-York, à Detroit ou à Chicago si on voulait y mettre de la bonne volonté. Lorsque Moore a remporté son championnat, il a dû attendre longtemps sa chance. Il avait alors promis de ne jamais faire subir le même sort aux aspirants sérieux. Durelle en est un qui bat de la semelle à la porte.

Toujours dans le domaine de la boxe, l'ex-champion Primo Carnera, devenu lutteur, a déclaré dernièrement que les poids lourds actuels ne valaient rien et que le dernier des grands boxeurs était disparu avec Louis. Que fait-il de Rocky Marciano? Comment Carnera s'en serait-il tiré avec Marciano, lui qui n'a jamais eu d'autre arme qu'un jeu de pied étonnant pour un homme de sa pesanteur, et un courage jamais démenti?



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 janvier 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR HABITATION D'INSPECTEURS POUR LA G.R.C., REGINA (SASK.)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'architecte en chef, ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), du préposé, ministère des Travaux publics, 308, édifice London, Saskatoon (Sask.), au bureau auxiliaire du ministère des Travaux publics, pièce 325, nouvel édifice fédéral, Régina (Sask.), et de l'architecte régional, ministère des Travaux publics, 705, édifice Commercial, 169 est, avenue Notre-Dame, Winnipeg (Man.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'architecte en chef, ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du préposé à Saskatoon (Sask.), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 11 décembre 1957.



Des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur leur enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR LA FOURNITURE DE CASES POSTALES A SERRURE POUR LE GOUVERNEMENT FEDERAL PAR TOUT LE CANADA", seront reçues au bureau du secrétaire jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 janvier 1958.

On peut se procurer des formules de soumission et les cahiers des charges en s'adressant au chef des achats et des approvisionnements, ministère des Travaux publics, pièce 503, édifice Garland, Ottawa (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, ministère des Travaux publics, 3, rue Sullivan, Toronto (Ont.), au préposé aux achats et aux approvisionnements, 1659, avenue Delorimier, Montréal (P. Q.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, case postale H-221, Buckmaster's Field, St-Jean (T.-N.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice public fédéral, Halifax (N.-E.), à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, pièce 705, édifice Commercial, Winnipeg 1 (Man.), au directeur régional, ministère des Travaux publics, 10018 - 105e rue, case postale 488, Edmonton (Alta), et à l'architecte régional, ministère des Travaux publics, édifice Begg, 1110 ouest, rue Georgia, Vancouver (C.-B.).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexée une garantie sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié aux formules de soumission, et qui sont préparées sur les formules imprimées fournies par le ministère et en conformité des conditions qui y sont énoncées.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 3 décembre 1957.

LA GUIGNOLÉE



AU PRONE, dimanche dernier, M. le curé a annoncé pour dimanche prochain, le passage de la Guignolée paroissiale, en priant ses fidèles d'être généreux pour que la Noël des pauvres gens soit égayée cette année par l'avalanche inattendue de magnifiques "paniers de Noël".

Mme Guinois tient à être prête à recevoir les écoliers aux yeux clairs qui viendront sonner chez elle après la grand-messe pour recevoir au nom de la St-Vincent-de-Paul son colis ou son aumône. Elle offrira les deux: l'aumône au nom de M. Guinois, et le colis de sa part à elle. "Tiens, se dit-elle, pourquoi ne pas joindre les deux fillettes à cette gaie pratique charitable?" . . . Aussitôt dit, aussitôt fait.

Pendant que les deux petites, enthousiasmées, se plongent dans le coffre à jouets pour choisir ceux qu'elles donneront "aux enfants pauvres", notre petite madame retire de sa garde-robe les effets qu'elle ne porte plus: robes trop courtes depuis l'avènement du "new look", ce chandail jaune rétréci au dernier lavage, la jupe mitée à deux ou trois endroits stratégiques, le chapeau de feutre vert qui, étrange, le fait paraître jaune, et qu'elle n'a jamais aimé. Voilà, tout est prêt. Elle plie soigneusement le tout, l'installe dans une spacieuse boîte de carton et demande aux enfants . . . "Vous avez choisi les joujoux que vous donnez? . . . Deux petites voix répondent à l'unisson: "Oui, maman".

Mme Guinois pousse la porte et butte sur un petit tas de poupées et de plastiques roses ou bleues en fort mauvais état. "Bon! c'est ça que maman va mettre dans sa boite?"

— Oh! non! s'écrie l'aînée, une jolie brunette de trois ans . . . ceux-là sont vraiment trop laids. On ne peut pas les donner. On les garde pour nous. Ceux des petits pauvres, c'est le gros tas près du fauteuil.

Mme Guinois jette un coup d'oeil surpris et ravi à l'amoncellement d'articles parmi lesquels elle reconnaît la poupée favorite, le balai de crin avec lequel elles s'amusent tant à jouer à la ménagère, le service de vaisselle en aluminium, le petit train et ses wagons de toutes couleurs, le lapin de cuir gris, et jusqu'au gros chien de laine qu'elles ont baptisé "Bijou"!

— Tu comprends, explique encore l'aînée, nous, on peut garder les vieux jouets, puisque le petit Jésus et le père Noël nous en apporteront d'autres. Les petits enfants pauvres, eux, peut-être qu'ils n'auront que ceux-là!

Mme Guinois est émue jusqu'aux larmes du bon coeur de ses fillettes, mais elle a honte, honte . . . de sa pauvre charité d'adulte qui n'a cherché qu'à débarrasser ses tiroirs et sa garde-robe des articles inutiles sans même penser à se départir d'un quelque chose dont elle aussi aurait pu se priver au profit d'un plus pauvre!

Il n'est pas trop tard pour recommencer. Elle recommencera avec un coeur de petit enfant, le coeur grand comme le monde de ses petits enfants.

Paulette DAVELUY.

Le major-général Jean-V. Allard promu chef adjoint de l'état major

(Suite de la première page)

"La Russie, dit-il, a certainement des armes offensives puissantes. Mais nous avons des armes défensives également perfectionnées. Et nous pouvons les perfectionner davantage. Dans l'éventualité d'une guerre, on peut compter sur l'armée; elle fera son devoir. Cependant, pour être assurés d'une paix durable, pour avoir une nation forte, il faut l'accord parfait des trois éléments: a) la force physique; b) la force économique et c) la valeur intellectuelle.

"Il est malheureusement vrai que le sens des valeurs est renversé: un boxeur se fait un meilleur revenu qu'un homme de science. Il y a beaucoup à faire dans le domaine de la moralité: pensons aux ravages de l'alcoolisme et du vice organisé. La jeunesse est laissée à ses quatre fantaisies. D'où viennent ces vestes de cuir?

Force morale

"Il est évident que c'est là le domaine des philosophes, des écrivains, de ceux qui ont charge d'âmes. Je suis un militaire et comme tel, je dis que les efforts de l'armée seront paralysés si la nation n'a pas la volonté de vaincre.

"Ce courage ne va pas sans la force morale et celle-ci ne peut s'acquérir sans une discipline nationale", d'affirmer le brigadier Allard.

Et le peuple russe?

Le brigadier Allard a été attaché militaire canadien en Russie. Il y a 12 ans de cela. Avec le recul qui s'impose, le brigadier Allard nous affirme avoir remarqué, chez le peuple russe, un désir de s'instruire profondément ancré en chaque individu. "Le peuple russe a accompli un effort formidable; il a réalisé des choses très intéressantes dont il peut être fier. Ses chefs sont animés d'un esprit de réussite qu'il faut reconnaître", dit-il.

"Cependant, je crois que le régime communiste ne survivra pas. Il s'effondrera d'ici 25 ans. Lénine prévoyait que la Russie serait communisée en trois générations. Mais il y a des failles dans son système. La désagrégation se fera au coeur même du parti et s'accompagnera de la révolte des intellectuels."

Le brigadier Allard souligne que le peuple russe est heureux dans une certaine mesure parce que le régime communiste a grandement amélioré son standard de vie (compte tenu de ce qu'il était auparavant). Mais la proportion de ceux qui n'ont pas accepté le régime et se trouvent très malheureux est très forte.

La carrière du brigadier Allard

Le brigadier Jean-Victor Allard, qui sera major-général à compter du premier avril prochain, est né à Ste-Monique de Nicolet, le 12 juin 1913. Il est le fils d'Ernest Allard et de Victorine Trudel. Il a fait ses études au collège de St-Laurent, à Montréal, et au collège de St-Jérôme, à Kitchener, Ontario. Il a épousé Mlle Simone Piché. Il est le père de trois enfants: Michèle, qui termine ses études à Québec, cette année, et qui suivra un cours d'infirmière à Edmonton l'an prochain; Jean-Ernest, qui poursuit des études classiques à l'Académie de Québec, et Andrée.

Ses décorations: C.B.E.; D.S.O. (deux agrafes); Ordre du Lion de Hollande; Légion d'Honneur et Croix de Guerre, de France; Ordre de Mérite, des Etats-Unis. Il s'intéresse à la Fédération des oeuvres de charité de Québec. Il est membre du club de la Garnison, du Québec Winter Club. Il demeure à Québec.

Le brigadier Allard nous a confié que, dans tous les centres où le service militaire l'a conduit, il a toujours tenu à faire instruire ses enfants dans des écoles de langue française, convaincu qu'il est essentiel d'apprendre sa langue maternelle à la perfection avant toutes autres. Il a toujours eu la collaboration entière et empressée des autorités militaires.



Le ministère des Travaux publics recevra, au bureau du secrétaire, jusqu'à trois heures de l'après-midi (heure normale de l'Est), le mercredi 15 janvier 1958, des soumissions cachetées, adressées au soussigné et portant sur l'enveloppe la mention: "SOUMISSION POUR REPARATION DE QUAI-BRISE-LAMES, SYLVAN LAKE (ALTA)".

On peut prendre connaissance des plans et du devis, et se procurer la formule de soumission au bureau de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, Ottawa (Ont.), au bureau du directeur régional, ministère des Travaux publics, case postale 488, 10018 - 105e rue, Edmonton (Alta), et aux bureaux de poste de Calgary, Lethbridge, Wetaskiwin et Sylvan Lake (Alta).

On ne tiendra compte que des soumissions auxquelles est annexé un dépôt de cautionnement sous forme d'un chèque visé ou d'obligations, comme il est spécifié à la formule de soumission, et qui seront préparées sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Le ministère fournira, par l'entremise du bureau de l'ingénieur en chef (P. & R.) ou par l'entremise du soussigné, ou par l'entremise du bureau du directeur régional à Edmonton (Alta), les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $20.00, sous forme d'un chèque bancaire visé ou d'un mandat-poste établi au nom du RECEVEUR GENERAL DU CANADA. Ce dépôt sera remis au déposant dès que les bleus et le devis seront retournés en bon état pourvu que ce soit au plus tard un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas retournés dans ce délai, le dépôt sera confisqué.

On n'acceptera pas nécessairement ni la plus basse ni aucune des soumissions.

ROBERT FORTIER,
directeur des services administratifs et secrétaire.
Ministère des Travaux publics
Ottawa, le 3 décembre 1957.



LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Bilan sommaire annuel

au 30 novembre 1957

ACTIF		
Encaisse et soldes bancaires (y compris effets en transit)		$ 540,240,109
Obligations des gouvernements fédéral et provinciaux, à la valeur amortie		672,276,365
Autres valeurs ne dépassant pas le cours actuel		505,688,414
Prêts à demande, entièrement garantis		238,163,548
Total des disponibilités		$1,956,368,436
Autres prêts et escomptes		1,431,188,052
Prêts hypothécaires assurés aux termes de la Loi nationale sur l'habitation (1954)		216,590,777
Immeubles sociaux		34,559,150
Engagements de clients sur acceptations, garanties et lettres de crédit		112,413,852
Autres éléments d'actif		9,424,350
		$3,760,544,617
PASSIF		
Dépôts		$3,426,683,145
Acceptations, garanties et lettres de crédit		112,413,852
Autres éléments de passif		19,444,074
Total des exigibilités au public		$3,558,541,071
Capital versé		50,400,000
Réserve de prévoyance		151,200,000
Bénéfices non répartis		403,546
		$3,760,544,617
COMPTE DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS		
Profits de l'exercice se terminant le 30 novembre 1957, déduction faite des provisions pour amortissement et pour les *impôts sur le revenu et des affectations aux réserves latentes à même lesquelles il a été pleinement pourvu aux moins-values du portefeuille et des prêts		$13,919,550
Dividendes au taux de $2.00 par action	$10,077,622	
Dividende additionnel au taux de 10¢ par action	504,000	10,581,622
		$ 3,337,928
Reporté des réserves latentes, après provision pour *impôts sur le revenu exigible		11,600,000
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1956		665,618
		$15,603,546
Reporté à la réserve de prévoyance		15,200,000
Solde des bénéfices non répartis au 30 novembre 1957		$ 403,546

*Total des provisions pour impôts sur le revenu $19,960,000

JAMES MUIR, Chairman et Président
K. M. SEDGEWICK, Directeur Général

RANDONNÉE À BETHLÉEM

— Maman, où est le sixième mouton?

— Le sixième mouton? Ah, oui, c'est celui que ton petit cousin Paul a cassé l'an dernier. Il lui manque une patte. Alors, je ne l'ai pas mis dans la crèche.

— Pauvre petit mouton! Maman, ne penses-tu pas qu'il va avoir de la peine, ce soir, tout seul au fond de la grosse boite sombre, pendant que ses amis s'amusent avec le petit Jésus? Laisse-moi le mettre dans ce coin-là. Comme ça, il verra tout ce qui se passe et personne ne remarquera son infirmité.

— Tu en as des idées, toi! Enfin, qu'est-ce que ça peut me faire? Il faut que j'aille finir de préparer le réveillon. Sois bien sage et surtout ne casse rien!

Pendant que madame Lenoir s'éloigne, Jeannette s'approche de la crèche et y dépose avec précaution le petit mouton boiteux . . .

* * *

Il est trois heures du matin. Après les gais échos du réveillon, le silence règne enfin dans la maison. Jeannette, serrant sa nouvelle poupée dans ses bras, dort à poings fermés.

Mais soudain, elle entend un léger bruit. On dirait que quelqu'un l'appelle: "J e a n n e t t e! Jeannette!"

Vite, Jeaannette saute en bas de son lit et cherche vainement qui a parlé.

"J'ai dû rêver", pense-t-elle.

Mais voilà que tous les objets de sa chambre semblent grandir . . . grandir démesurément. Ou bien, serait-ce Jeannette qui rapetisse? Elle ne voit plus le haut de son lit, et le plafond est devenu si loin! Regardant autour d'elle, elle aperçoit l'agneau à la patte cassée; il est maintenant de grandeur normale.

"Oh! Qu'est-ce qui m'arrive?" demande la petite fille avec effroi.

— Jeannette, tu as eu pitié de moi, cet après-midi. Cela m'a encouragé à te demander de me rendre un autre service. J'ai entendu dire que tous les ans, à Noël, l'Enfant-Jésus redescend sur la terre, à Bethléem, et fait beaucoup de miracles. Crois-tu qu'il pourrait me guérir?

— Mais bien sûr, puisqu'il est Dieu! répond Jeannette, se rappelant de son catéchisme.

— Vois-tu, j'aimerais bien aller à Bethléem. Mais une fois rendu, j'ai peur de ne pas trouver les mots qu'il faut dire. Aussi, je viens te demander de m'accompagner et de parler à ma place.

— Mais c'est loin, Bethléem! Et que vont dire papa et maman, lorsqu'ils ne me trouveront plus, demain matin?

— Ne t'inquiète pas de cela. L'Enfant-Jésus arrangera tout. Viens avec moi!

Les voilà donc partis. Côte à côte, ils cheminent pendant plusieurs heures. C'est drôle, le paysage ne ressemble pas du tout à ceux qu'on voit dans les livres. On dirait que le sol est en bois. De temps en temps, il y a des poteaux qui ressemblent étrangement à des grosses pattes de chaises. Au loin, il y a des arbres, mais ils n'ont pas l'air réels. Ces arbres longent une voie ferrée sur laquelle un train est arrêté. Tous ces objets ressemblent à des jouets de proportions énormes. Jeannette pense avoir déjà vu ce train quelque part.

— Mais oui, il est pareil à celui que mon frère Jean a reçu en cadeau hier soir, mais, naturellement, il est beaucoup plus gros!

Tout à coup, nos voyageurs se trouvent devant un mur gigantesque. Mais non, ce n'est pas un mur. Ça ressemble plutôt à un nuage. Mais un nuage, on peut passer à travers, tandis que lorsqu'on heurte celui-ci, il y a comme un bruit de papier froissé. Jeannette commence à se demander si elle est bien réveillée.

Après avoir contourné l'obstacle, nos deux compagnons arrivent à une route. Mais cette route, elle est rouge! Elle est unie comme de la soie . . . c'est très glissant! Au bout d'un moment, voilà qu'elle s'élève, tourne sur elle-même, passe dessus, dessous . . . cela fait comme un noeud de ruban immense! Prise de peur, Jeannette quitte en hâte ce chemin enchanté, suivie du petit mouton "boitillant".

— Courage, Jeannette, dit celui-ci. Nous sommes presque arrivés.

Voici qu'ils se trouvent devant un rocher abrupt qui, lui aussi, fait un bruit de papier. Pendant qu'ils l'escaladent à grand-peine, Jeannette s'écrie:

— De la neige!

Oui, mais pas de la neige ordinaire. Elle n'est pas froide et ne fond pas. Mais Jeannette, qui commence à s'habituer à ces merveilles, ne songe plus à s'en étonner.

— Voici des maisons!

Elles n'ont pas l'air habitées. Tout est tranquille et il n'y a pas un signe de vie . . .

Soudain, une lumière éclatante apparait, et l'enfant, éblouie, aperçoit un spectacle merveilleux.

Jeannette reconnait bien ce spectacle, pour l'avoir vu tant de fois sur des images. Elle sait que le moment est venu. Elle s'agenouille, elle va parler . . .

Mais, voici que l'Enfant sourit et étend sa main sur le mouton. Au même moment, l'agneau retrouve sa patte et se met à sautiller allègrement autour de Marie et Joseph.

Jeannette est encore à genoux. Elle a tout oublié: ses parents, ses frères et soeurs, sa maison. Elle veut rester ici toujours . . . toujours . . . Pour un moment, la fillette ferme les yeux . . .

Quand elle les rouvre, elle est dans son lit. Se levant en hâte, elle court au salon où ses parents se trouvent déjà.

— Maman, maman, j'ai vu le petit Jésus, hier soir!

— Je t'avais bien dit que tu avais trop mangé au réveillon, taquine son père. Tu as rêvé toute la nuit.

Est-ce que ce ne serait qu'un rêve? se demande Jeannette avec déception.

Elle s'approche de la crèche. Oh merveille! Le petit mouton infirme qui avait été posé dans un recoin sombre, a retrouvé ses quatre pattes et repose maintenant aux pieds de l'Enfant- Jésus!

Agnès BENOIST,
11e année.
Institut Collégial St-Joseph.



Noël

Les flocons de neige voltigeaient cette nuit-là,
Les bergers dormaient sous les étoiles, bien las.
Les Mages voyageaient, assis sur leurs chameaux,
Pour voir Jésus, le Sauveur très beau.

Soudain, une grande lumière surgit
Et la terre silencieuse en fut envahie
Les Anges ravis descendirent des cieux
Pour chanter louange, gloire au nouveau Dieu.

Dans l'étable, radieuse, la Vierge agenouillée,
Regardait avec tendresse son enfant nouveau-né
Et ce dernier, si mignon déjà,
Lui tendait avec amour ses petits bras.

Les bergers, suivis des Mages firent révérence
Pour adorer avec respect, pour recevoir un sourire
Qui semblerait bénir, et vouloir dire
Merci pour l'or, l'encens et la myrrhe.

Je vous aime, ô mon Jésus né pour moi,
Vous êtes mon Dieu, mon Sauveur, le Roi des rois,
Et parce que, venu en ce jour
Vous nous avez ouvert le ciel pour toujours.

Denise ARCHAMBAULT,
10e année, cours général.

UN NOËL

E-e-e-e-e-e Boom!

Dans un bruit infernal, une bombe éclate, faisant rejaillir mille étincelles . . . une lueur jaunâtre s'étend sur un paysage lugubre et dépouillé de vie. Un silence étrange suit cette détonation. Tout est en attente. Il fait noir. Soudainement, un sifflet aigu, un bruit sourd et encore une fois, une clarté illumine un monde cicatrisé.

C'est ainsi que se passe la veille de Noël 1942 en Normaandie. Un groupe de soldats, détaché du régiment pour une mission spéciale, et pris au dépourvu, a dû trouver refuge dans un fossé, creusé par un obus. La scène qu'ils contemplent en ce moment n'est pas du tout plaisante: une contrée déchiquetée, défigurée, trouée, s'offre à leurs yeux que la lumière soudaine a dilatés.

Ils discutent ensemble le plan d'action à prendre. Voici qu'à environ 200 mètres se trouve une vieille maison de campagne, apparemment abandonnée. Mais nos commandos savent, eux, qu'il ne s'agit aucunement de ça. Ils ont reçu l'ordre impératif de détruire cette bâtisse et tout ce qu'elle contient, car à l'intérieur se trouve une assemblée des plus hauts officiers allemands. En plus de cela, un poste émetteur, des munitions, des vivres, des fusils, etc., assez pour entretenir tout un bataillon, sont entassés dans la cave. Il ne reste qu'une chose à faire: attaquer . . . quand le moment se présentera.

Le lieutenant John Farlane, chef de patrouille, décide d'attendre. Autour de lui, des visages anxieux lisent dans l'expression du chef ce message.

On s'installe donc comme on peut, tant bien que mal. Une heure passe . . . deux heures . . . trois heures . . . La solitude augmente . . . La pensée des hommes se tourne peu à peu vers ce grand événement: Noël! . . . Noël! . . . Quelle sorte de Noël est donc celui-ci, avec ces hommes, assis dans la boue, fatigués, sales, affamés, même prêts à tuer? Où donc est le Noël passé avec leur famille près d'un sapin tout illuminé? Où est le Noël joyeux, la messe de minuit triomphale, le réveillon, les cadeaux, les bons souhaits, les chansons?

Noël, c'est la paix, la joie, l'entente. Dans cet endroit isolé, détaché du reste du monde, cinq hommes pensifs, réfléchissent. La bagarre est tombée. Tout est enveloppé dans le silence; pas un mot n'est dit, mais tous comprennent la pensée de l'autre . . .

Tout à coup, un rire rauque perce l'atmosphère! Levant la tête, les hommes s'aperçoivent qu'une lumière éclaire une des fenêtres. Un soldat allemand semble avoir fait une découverte . . . il se préoccupe de quelque chose par terre. Tout à coup, il éclate en fou rire, se penche et saisit un objet. Smith, le plus jeune des commandos, s'aperçoit, stupéfait, que c'est une poupée, représentant l'Enfant-Jésus qu'il tient dans ses mains. Il lève le bras haut, et va écraser le divin Messie lorsque . . .

Bang!

Un coup sec de fusil résonne dans le soir! Une balle atteint le Boche au coeur et il tombe, mort. L'action est déclenchée! Les commandos, surexités par ce sacrilège, se jettent en fureur sur la maison! Les mitrailleuses éclatent et répandent un feu mortel. Une grenade, lancée par Smith, provoque une explosion terrifiante. Avant même que la fumée soit dissipée, les commandos envahissent l'habitation et l'assiègent. Les Allemands, pris à l'improviste, n'offrent qu'une faible résistance à ces Anglais. Ils sont vite faits prisonniers, et solidement ligotés.

Pendant ce temps, Smith ayant fait une recherche pour la fameuse chambre, lance un cri de succès à ses camarades qui le rejoignent précipitamment.

Ils pénètrent avec émotion dans l'appartement transformé en crèche . . . ils ont ôté leurs casques avec respect. A leur grande surprise, ils s'aperçoivent que la crèche est restée intacte, et comme par miracle, a échappé au tumulte!

Là, dans une splendeur magnifique, elle s'étend avec ses personnages saints, ses bergers, ses anges, même un petit boeuf.

C'est émouvant! La main de Dieu s'est étendue et a protégé ce petit coin de la chambre. Quel contraste avec les murs déchiquetés et les débris qui gisent par terre!

Smith, pieusement agenouillé, a remis l'Enfant-Jésus dans les bras de la sainte Vierge. Les hommes se mettent à genoux et récitent un fervent "Je vous salue Marie".

Dans cet endroit, ils ont retrouvé Noël. Peut-être n'est-ce qu'une pauvre maison d'habitant, et peut-être que la crèche n'est pas des plus belles, mais c'est Noël. Ils sont tous recueillis, contemplant la douce scène, et dans ce décor paisible, résonne le carillon léger d'une cloche.

Il est minuit . . . et le Fils de Dieu vient de naitre.

Pauline GUENETTE,
10e année.
Institut Collégial St-Joseph.

Le petit agneau boiteux

Au temps de saint François d'Assise, un petit garçon de sept ans, Antonio, gardait avec son père des moutons sur une grande montagne d'Italie. Antonio prenait un soin tendre de ses brebis, spécialement du petit agneau boiteux qui devint son préféré.

A l'arrivée de l'hiver, Antonio et son père se préparent à descendre dans la vallée avec leurs troupeaux. La nuit avant la descente, Antonio rencontre saint François qui lui parle de la venue du Messie et du pèlerinage qui aura lieu sur la montagne le soir de Noël. Le saint lui dit que les villageois l'aideront à renouveler l'histoire de la naissance du Messie.

Après être descendus de la montagne, Antonio et son père retournent à la maison pour rejoindre la famille. L'avant-veille de Noël, un homme vient visiter le père d'Antonio et lui demander d'aller au pèlerinage avec son fils et quelques brebis. En entendant ses paroles, Antonio court vers son père et lui demande la permission de se rendre sur la montagne, mais son père refuse en disant qu'Antonio est trop jeune et l'heure trop avancée. Un peu triste, Antonio retourne à son lit, mais il ne peut pas dormir.

De bonne heure le matin lorsque tout est bien calme, Antonio n'en peut plus! Il part sans permission pour les montagnes avec son petit agneau boiteux. Le soir, ils n'étaient pas encore rendus. Fatigué et craignant les loups, le jeune berger s'assoit près d'un arbre et mange le petit morceau de pain qu'il avait apporté avec lui. Comme il s'apprête à reprendre son chemin, il entend un hurlement derrière lui. Tout tremblant, il se retourne et trouve devant lui plusieurs loups. Antonio se met à prier de toutes ses forces et demande à Dieu de venir à son secours. Ramassant le petit agneau, il court à toutes jambes vers l'endroit du pèlerinage et les loups disparaissent. En courant, il rencontre un berger avec un âne et tous les trois partent dans la direction de la grotte.

En arrivant à destination, le petit apôtre trouva son père et plusieurs autres bergers qui priaient ensemble en cette sainte nuit. Dans la grotte, une femme et un homme, habillés comme la sainte Vierge et saint Joseph, étaient à genoux devant le petit Jésus.

A la fin de la cérémonie, l'agneau boiteux se dirige vers la crèche et mange la paille. O merveille! il ne boite plus! Les agneaux qui ont mangé la paille ont tous été remplis de force.

Ce soir-là, Antonio, enveloppé par les douceurs de la nuit, songe paisiblement au pèlerinage de l'an prochain . . .

Jeanne-Marie BOURGOUIN,
10e année, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

Billet du vendredi

Jean Bruchési dans le rôle nouveau de mémorialiste

(Spécial à "La Liberte et le Patriote")

Il est des gens qui, pour des raisons à eux, ne prisent pas plus qu'il ne faut Jean Bruchési. Au fond, ils ne l'aiment pas. Parce qu'il possède un actif spirituel et une vie intérieure qu'ils n'ont pas, et fut aussi — il faut l'admettre — l'un des heureux de ce monde.

Je ne suis pas de ceux-là, c'est-à-dire de ceux qui arracheraient à Bruchési le peu de cheveux qu'il lui reste. Si je suis parfois tenté de le jalouser un peu, à cause de ses aventures intellectuelles et de l'enrichissement qu'elles apportèrent, je l'admire d'avoir gardé sa foi en la vie, la littérature et l'art, de n'avoir jamais cédé à la faiblesse d'écrire avec négligence ou mal, de garder depuis son adolescence la curiosité du monde et des hommes, et peut-être, surtout, d'y satisfaire par le voyage, sachant susciter les occasions lui permettant de prendre, à quelques semaines d'avis, le train, le paquebot ou l'avion.

Mais tout cela, qui peut être plaisir et satisfaction, est aussi travail pour Bruchési, et il ne boude point le travail. Il ne garde pas pour lui seul le fruit de son expérience, mais partage avec autrui. Ce qui veut dire des articles et des études, des conférences, des causeries à la radio, des livres.

Jean Bruchési est un excellent ouvrier des lettres, qui connait son métier et le respecte.

* * *

Il est un journaliste-né, qui le demeure après l'avoir été. Car, s'il fait partie du savant corps des avocats et assume à Québec les fonctions de sous-ministre au Secrétariat de la province, on ne saurait oublier qu'il fut rédacteur au **Canada** de Montréal, il y a déjà près de trente ans, rédacteur-en-chef de la **Revue moderne** vers la même époque, collaborateur à la plupart de nos meilleures revues, et que, dès l'université, il dirigeait le **Quartier latin** des étudiants, cela en 1921-1923, avant d'accepter, comme rédacteur-en-chef, la responsabilité de l'**Action universitaire** de l'Université de Montréal, en 1934-1937. Passé au haut fonctionnarisme, Bruchési ne se désintéressa ni d'écrire ni de publier des livres, ni de voyager.

Au lieu de se prélasser dans un rond-de-cuirisme confortable, il continue de travailler et cela nous vaut, après tant d'autres, ce nouvel ouvrage qu'il intitule **Voyages... Mirages.** (1) Titre modeste, qui répond à peine au contenu de l'ouvrage, car l'auteur n'y met pas la moitié du quart de ses contacts avec l'univers extérieur, et il en consacre un bon tiers à ses souvenirs d'enfance et de jeunesse, sans porter ombrage à Ernest Renan.

Ce qui n'en diminue pas la qualité, y ajoute même par l'imprévu du détail, Bruchési sachant jouer comme pas un de ce que le journalisme américain appelle le **human-interest.**

* * *

C'est ainsi qu'il évoque le Montréal de ses jeunes années et le village de Boucherville où, il y a un demi-siècle déjà, il suivait sa famille aux vacances estivales, en attendant de partir à la découverte de la Gaspésie, des Iles de la Madeleine, du royaume du Saguenay, d'autres coins de la province, jusqu'au jour où le sort lui réserverait de voir enfin le sol de France et Paris, où il passa comme étudiant trois années qui le marquèrent, lui donnant le goût de connaître toujours davantage.

Car Bruchési finit par parcourir l'Europe de l'ouest à l'est, jusqu'aux marches des pays balkaniques, séjourna en maints endroits des Etats-Unis, poussa jusqu'au Caire en Egypte, alla se rendre compte des physionomies au Danemark et en Hollande, vit Madrid et une partie de l'Espagne, et il faudrait l'avoir sous la main, sous les yeux, pour savoir ce qu'on ignore de pérégrinations plus ou moins secrètes, sur lesquelles il n'a rien révélé.

Voilà pourquoi son dernier bouquin ne dit que la moitié de la vérité dans son titre, même si l'auteur précise aux premières pages qu'il ne va pas au-delà de l'an 1931. Au vrai, son livre tient des mémoires, plus que du récit de voyages, et c'est là un genre qui manque au Canada, anglais comme français. Il est pourtant savoureux et il faut savoir gré à Bruchési de s'y être essayé. Non seulement il innove, chez les gens de son âge, mais il donne des pages remplies de substance, de précisions qui paraissent avoir parfois couleur d'inédit, malgré l'aspect personnel et subjectif.

L'ILLETTRE.

(1) Editions Beauchemin, Montréal.

Donner, c'est s'enrichir

Dans la nuit, un air mélodieux qui semblait venir de nulle part emplissait les alentours de joie, de bien-être. Le firmament était dépourvu de nuage et les nombreuses étoiles qui le parsemaient étaient ce soir-là plus brillantes qu'à l'ordinaire. Oui, c'était la nuit de Noël, la nuit qui donna au monde, son Sauveur.

Aux environs de Bethléem, vivaient dans une pauvre mansarde, une mère et son fils aveugle qui souffrait d'une affreuse maladie de la peau. Partout où elle allait, soit au marché, ou autre place publique, la mère était repoussée à cause de sa pauvreté. Ces deux personnes qui s'aimaient tendrement avaient entendu elles aussi la douce musique et s'étaient aperçu de l'étrange bonheur qui envahissait l'atmosphère. La mère plus attentive avait cru percevoir le chant des anges annon-



çant aux bergers tout proches la venue du Messie; tout à coup, elle se rappela les prédictions des prophètes. Mais oui, sûrement, le Messie devait être né!

"Pauvre petit enfant, disait-elle à son fils, il doit avoir bien froid dans cette misérable hutte."

Et elle se mit à réfléchir en quoi elle pourrait être utile à ce petit étranger qu'elle aimait déjà, car il était pauvre, lui aussi, et certainement ne la rejetterait pas si elle allait lui rendre visite. Soudain, elle posa les yeux sur la moelleuse couverture qui enveloppait son fils, Jean. Bien que la mère fut très pauvre, elle était parvenue à coup de sacrifices et d'économies, à se procurer cet édredon, la seule pièce de valeur dans la mansarde. Mais oui, elle décida d'en faire cadeau à Marie et Joseph afin qu'ils puissent en recouvrir leur petit Jésus. Elle expliqua à Jean son but, et le généreux enfant accepta avec plaisir, car lui aussi avait pitié de Jésus.

La mère partit donc et, dirigée par les voix mélodieuses des anges, arriva à la crèche. Avec un peu de gêne, elle présenta son modeste présent. Marie, sans mot dire, recouvrit l'Enfant Jésus de la pièce et leva des yeux remplis de larmes vers la mère de Jean. Après une courte adoration à ce mignon bébé, la mère émue quitta la crèche et reprit le chemin du retour.

* * *

Le petit Jean, demeuré seul, avait un peu peur dans l'obscurité silencieuse qui l'entourait. Il fut ainsi pendant plus de dix minutes lorsque, tout à coup, il eut l'impression que la musique entendue auparavant était plus proche, plus douce. Du même coup, une voix toute proche le fit sursauter.

"N'aie pas peur, mon enfant, disait la voix, je suis un envoyé du petit Jésus qui m'a demandé de te récompenser, car ton geste noble et généreux l'a touché."

L'ange n'avait pas fini de prononcer ces mots que le petit Jean ouvrit les yeux et sa peau redevint blanche et soyeuse. Une exclamation sortit de sa bouche, car devant lui se trouvait un bel arbre de Noël tout décoré et scintillant. La mère entra à ce moment et fut émerveillée à son tour de ces miracles. Les deux se mirent à genoux et remercièrent ce petit Jésus de la crèche qui les avait si pleinement récompensés!

Pauline MORIER,
10e année, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

Larmes scintillantes

Dong! La grosse horloge du corridor rompt le silence qui règne depuis une demi-heure. Il est 10 h. 30. Sur la pointe des pieds, maman gravit les escaliers et annonce aux grands qu'il est temps de se préparer pour la messe de minuit.

Tout le monde va et vient silencieusement. S'il faut parler, c'est à mi-voix de peur d'éveiller les petits. Tout à coup Jean s'accroche dans un soulier et tombe. Des rires étouffés retentissent.

— Merci bien, Jean, d'avoir trouvé mon soulier, mais il n'était pas nécessaire que tu fasses une telle pirouette pour m'annoncer ta trouvaille, ricane Pierre, l'aîné.

Aussitôt trois petits minois, curieux de savoir la cause du bruit, apparaissent dans l'entrée de la chambre des gars. Pierre explique l'incident et tout le monde rit de bon coeur.

— Ça m'aurait bien étonné si Jean avait réussi à se rendre à l'église sans incident, dit Denis. Il marche toujours les yeux fermés.

Peu de temps après, Claudette et les petits voient avec envie le reste de la famille partir pour la messe.

— Venez, je vais vous raconter une petite histoire et ensuite vous retournerez vous coucher, annonce Claudette.

Les enfants se groupent autour de leur soeur, les yeux grands comme des cinquante sous et les oreilles bien tendues.

C'est la veille de Noël! Tout l'univers se prépare à la venue de Jésus. Les petits lutins se glissent d'une étoile à l'autre, frottant et polissant chaque étoile afin qu'elle éclaire de son mieux la terre, pour Noël. Quelques minutes avant minuit, tout reluit à faire mal aux yeux. Une minute passe, deux, trois. . . tout à coup on entend un pleurnichement venant d'un recoin du ciel.

— Qui peut bien pleurer la veille de Noël? demande le Roi Stellaire. Vite, mes pages, Lumino et Rayo, allez voir. Il ne faut pas que personne soit triste ce soir.

Vu qu'on voyage très vite à travers l'espace, les pages arrivent en quelques secondes auprès de l'affligée. C'est une petite étoile qui pleure à chaudes larmes scintillantes.

— Qu'est-ce qu'il y a, demande Lumino, l'un des pages.

— Je suis toute prête à recevoir Jésus, mes flancs sont polis et mes pointes brillent, mais je suis tellement loin des autres dans ce coin qu'il ne me verra même pas en descendant sur la terre.

— Cesse de pleurer et essuie tes larmes. Il ne faut pas être triste la veille de Noël. Nous allons nous occuper de voir à ce que le petit Jésus te voit.

Les pages prennent chacun un côté de l'étoile et la transportent auprès de leur souverain.

— Sire, cette étoile est triste parce qu'elle est trop loin des autres pour que Jésus s'aperçoive de sa présence dans son trajet vers la terre.

— Je vais te trouver une place tout près de Jésus, répond le roi.

Le monarque appelle ses serviteurs et leur chuchote quelques mots. L'étoile est placée dans un sac et transportée vers la terre.

— Que m'arrive-t-il? pense la pauvre petite, encore toute secouée et tremblante après son premier voyage éclair.

Mais elle est vite rassurée par les serviteurs quand ceux-ci la sortent soigneusement du sac et la déposent gentiment sur le toit d'une petite maison de bois.

— Savez-vous où elle est rendue? demande Claudette aux petits.

— Où?. . . Dis nous, supplient les enfants.

— Elle est au-dessus de la crèche du petit Jésus dans notre magnifique basilique de St-Boniface.

Aline PUJO,
11e année, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

Le cadeau

C'était une nuit agitée, personnifiée par le vent glacial de novembre. Soudainement, des coups se firent entendre sur la porte de l'abbaye des moines, dans une petite ville en Irlande. Le moine Patrick vint ouvrir, pour y trouver un homme à moitié gelé. Il le logea pour la nuit dans une cellule vacante.

Le lendemain, le réfugié raconta son histoire. C'était un jongleur, quand le cirque où il travaillait fit banqueroute. Il se mit à parcourir la contrée, et voici qu'une nuit il s'égara, au cours d'une tempête. Il n'avait aucun logis.

Les moines si charitables décidèrent de le laisser vivre parmi eux. La vie de Clarence à l'abbaye fut une des plus heureuses. Il priait, mangeait, riait avec les novices. Mais sa montagne de bonheur vint s'écrouler un matin. Clarence s'aperçut que tous les moines étaient en train de fabriquer quelque chose comme cadeau à Jésus pour Noël. Il y avait le moine Fitzgerald, qui sculptait une prière dans le bronze; le moine Christopher, qui composait un cantique de louange, etc. Pauvre Clarence, il n'avait rien à offrir comme cadeau lui, ce pauvre jongleur ignorant.

Noël arriva dans toute sa splendeur et sa paix, et l'on dévoila la prière de bronze, et l'on chanta le beau cantique du moine Christopher. A tour de rôle, les religieux vinrent déposer leurs cadeaux au pied de la crèche. Clarence, lui, était seul dans son étroite cellule.

Voici qu'au milieu de la nuit, le moine Patrick court à toutes jambes vers la chambre du supérieur, criant: "Vite, on commet un sacrilège!" Le supérieur se leva en hâte et suivit Patrick jusqu'à la chapelle. La figure du supérieur se décolora. Voici que Clarence était agenouillé sur un tapis bleu, devant la statue de la Vierge, jonglant avec six petites boules jaunes. Sur son visage, un sourire semblait demander une question.

"Il est fou, s'écria le supérieur. Il faut que nous l'emportions de là."

Mais juste à ce moment, une éblouissante lumière illumine la chapelle. Les moines se jettent la face contre terre. Car la statue descend vers Clarence. La Vierge, prenant le bord de sa robe bleue, essuie les perles de sueurs sur le front de son jongleur. Clarence avait donné le seul cadeau qu'il avait, et le ciel l'avait agréé.

Denise ARCHAMBAULT,
10e année, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

Bonheur ou coiffure

Avec bonheur je mis dans ma banque deux dollars. Après cela, je comptai mon argent (si péniblement gagné en allant garder les petits "diables" de la voisine!). Le "grand" total est de douze dollars. En me couchant, avec joie je pense à demain où j'irai faire mes emplettes de Noël.

Avec une vivacité inconnue de ma mère, je saute du lit, adresse une courte prière, m'habille, déjeune et prends le tramway pour la ville. Assise dans l'autobus, avec plaisir je pense à ma journée. Premièrement, j'irai chez la coiffeuse, puis au magasin où je m'achèterai la jolie robe bleue que je rêve tant de posséder. Tiens, voilà l'arrêt, pensais-je, et d'un bond je sors. Marchant dans la rue centrale, j'aperçois une mignonne fillette d'une dizaine d'années environ. Pleure-t-elle? Apercevant, avec pitié, de grosses larmes roulant sur ses joues jaunâtres, je lui demande:

"Es-tu perdue?"

"Non", me répond-elle.

"Pourquoi pleures-tu ainsi pendant le temps des Fêtes?"

"Maman est malade, et je cherche de l'emploi pour acheter les remèdes prescrits par le médecin."

"Combien coûtent les remèdes?"

"Dix piastres."

Je serre mon argent, puis la première pensée qui me vient me révolte! Non! Je ne puis lui donner ma petite fortune. Mais en bonne chrétienne, je réfléchis que le bonheur de deux personnes dépend de ma générosité. C'est avec des sentiments de joie que je lui tends mes dollars gagnés au prix de tant de sacrifices!

Eugénie FISETTE,
10e année, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

COMMISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE DE ST-BONIFACE

Des demandes en écrit seront reçues par le soussigné jusqu'à 5:00 heures du soir, le mardi 31 décembre 1957, pour la position suivante:

COMMIS (Bilingue)
pour la section rue Langevin de la Bibliothèque Publique

Entrée en fonction: le 6 janvier 1958.
Salaire initial: $150.00 par mois — augmentations réglementaires.
Les candidats devront soumettre âge — marié ou non — et expérience, s'il y a lieu.

Pour plus amples détails, s'adresser à:

Maurice PRUD'HOMME
secrétaire-trésorier

Hôtel de Ville, St-Boniface
le 16 décembre 1957

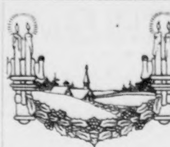
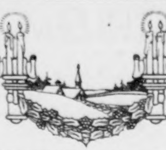
Carnet de l'Institut Collégial St-Joseph

Souhaits

Nous, les étudiantes de l'Institut Collégial St-Joseph, désirons offrir nos voeux les plus sincères d'un Joyeux Noël et d'une Bonne et Heureuse Année à toutes nos soeurs étudiantes canadiennes, à nos dévouées maîtresses, à nos bons parents, à nos zélés pasteurs, au R. P. R. Durocher, O.M.I., rédacteur de **La Liberté et le Patriote**, et à son personnel, ainsi qu'à tous les lecteurs de notre Carnet.

Nous voulons encore adresser nos souhaits les plus chaleureux à nos anciennes maîtresses dispersées ici et là, même jusqu'aux Laurentides, et à nos compagnes qui, durant l'année 1957, nous ont quittées, soit pour la Californie — Marguerite, Louise, Suzanne, Rolande et Yvette — soit pour le Grand Nord — Marcelle, Rita et Jocelyne.

Puisse le Tout Petit de Bethléem combler tous et chacun de Ses dons les plus précieux: la Paix, la Joie, le Bonheur!

La prière du petit pauvre

Le petit à la figure minée, à l'oeil d'un pâle ciel, s'approche tout tremblant de la crèche la veille de Noël. Il est si pauvrement vêtu; ses pantalons sont minces et troués; ses souliers percés n'ont plus de lacets. Timidement, le petit pauvre s'agenouille devant l'auge.

Après quelques minutes de recueillement, son regard fixé sur l'Enfant-Jésus devient suppliant et sa voix mélodieuse s'élève dans le silence pieux en forme de prière: "Bon petit Jésus, toi sur qui la lumière joue et qui souris dans ton berceau, écoute-moi: Je marche pieds nus dans la boue et dans la fange du ruisseau . . ."

Les grands sapins, debout si majestueusement autour de la crèche, semblent s'incliner pour mieux entendre cette prière si touchante; les lumières s'agitent et la délicate neige étincelle; Marie et Joseph ont l'air de vouloir persuader le Sauveur de bénir cet enfant malheureux dans cette nuit bienfaisante.

La prière se continue: "Bon petit Jésus adorable, si tu veux m'être secourable, donne-moi d'abord des souliers . . . des souliers trop neufs pour se taire, et qui mènent tant de bruit par terre qu'on les entend venir de loin! Puis comme toi seul es le maître, afin de m'aiguiser les dents, tu pourrais peut-être mettre un peu de bonbons dedans".

Ce même soir, lorsque l'enfant fut endormi dans un sommeil léger et que les cloches eurent rempli la nuit paisible de leurs sons gais de louanges et de gloire au nouveau-né, quelqu'un frappa à la porte de la maisonnette du petit pauvre. Celui-ci se réveilla et répondit. Quelle joie il a dû ressentir en apercevant à ses pieds une paire de souliers remplis de bonbons de toutes sortes! Son sourire aimable et tout rempli de bonheur prouva si bien au Créateur, sa reconnaissance et son amour!

Bernice POITRAS,
10e année, cours général,
Institut Collégial St-Joseph.

Message de l'Archevêque de St-Boniface

"Et voici que l'astre qu'ils avaient vu . . . les conduisit . . . jusqu'à l'endroit où était l'enfant . . . Entrant alors dans le logis . . . ils tombèrent à genoux et l'adorèrent." (S. Matthieu, 2, 9-12)

Une ronde s'est engagée autour du globe terrestre: Spoutnik hier, Bébé-Lune demain. Coïncidence avec le temps des Fêtes (clarté qui éblouit les bergers, étoile qui guide les mages)? Bien plus que cela, assurément! Rappel divin des vérités qui ne passent point.

Et tout d'abord, que Dieu est la Cause première de tous les phénomènes célestes et terrestres. Sans intermédiaire, il a causé miraculeusement autrefois la fulguration de Bethléem et le météore d'Arabie. Par l'intermédiaire de l'homme, il cause aujourd'hui le relâchement des énergies nucléaires.

Comme conséquence, que la trajectoire morale des satellites artificiels épouse celle qu'ont suivie les bergers et les mages: les hommes du 20e siècle doivent tomber à genoux pour adorer Dieu.

Tel est le sens du rapprochement que fait naître en mon esprit l'Evangile de l'Epiphanie: "Et voici que l'astre . . ."

Telle me semble être la tâche à l'accomplissement de laquelle nous devons nous employer. C'est cela que je souhaite à tous les lecteurs de **La Liberté et le Patriote**.

Joyeux Noël! Bonne année! Bénédiction!

+ Maurice BAUDOUX,
archevêque de St-Boniface

Visite de Mgr l'Archevêque aux missions lointaines

S. Exc. Mgr Maurice Baudoux quittera St-Boniface pendant 3 jours, entre Noël et le Jour de l'An, afin de rendre visite aux missionnaires et à leurs ouailles dans les missions indiennes les plus septentrionales de l'immense diocèse de St-Boniface. Son Excellence visitera donc les Pères Oblats et les Soeurs Grises qui se dévouent généreusement à Berens River, poste érigé sur les bords du lac Winnipeg et à l'embouchure de la rivière Berens, à environ 200 milles au nord de Winnipeg. Mgr Baudoux visitera aussi les missions de Little Grand Rapids (90 milles à l'est de Berens River) et Bloodvein (au sud de Berens, mais aussi sur les rives du lac Winnipeg).

En plus des 10 Soeurs Grises qui s'occupent de l'enseignement dans les deux écoles du jour de Berens et du soin des malades à l'hôpital local, ce sont tous des missionnaires Oblats qui recevront Son Excellence: les RR. PP. A. Jobin, directeur à Berens, C. Gauthier, directeur à Bloodvein, Robert Bernardin, missionnaire à Little Grand Rapids, ainsi que quelques Frères Coadjuteurs à Berens et Bloodvein. Il est certain que cette visite du chef spirituel du diocèse encouragera ces apôtres et laissera un souvenir impérissable chez leurs ouailles. Tous goûteront de façon particulière ce temps des Fêtes de l'année 1957.

Mgr Baudoux partira le 27 et sera de retour à l'archevêché dans la journée du 29. Dès le lendemain commenceront les réceptions du Nouvel An à l'archevêché.

Emissions de choix à CKSB

VEILLE DE NOEL

7.30—Fantaisie de Noël
8.00—Conte de Noël — Membres du Cercle Molière
8.30—Variétés de Noël
10.30—Le choeur Montgrain
11.00—Cantate de Noël
11.45—Messe de minuit

NOEL A CKSB . . .

a.m.
7.55—Ouverture — Nouvelles — Airs de Noël
9.30—Casse-noisette (Tchaikowsky)
10.30—Variétés de Noël
11.00—Carillon de la Tour de la Paix
11.15—M. A. D. Dunton de Radio-Canada
11.30—Réveil rural de Noël

p.m.
12.30—La ronde du Reseau
1.00—Le choeur Palestrina
1.30—Le monde parle au Canada
2.00—Les Petits Chanteurs de Provence
3.00—Le choeur de Notre-Dame d'Acadie
3.30—Conte de Noël
4.00—Récital de Noël
4.30—Les Canadiens à Londres
4.45—Noëls anciens
5.30—Les peuples chantent Noël
6.30—Orchestre de Radio-Canada
7.00—Radio-Théâtre de Noël
10.30—Christus natus est - Poèmes
11.00—Le choeur de Pampelune

Petites Notes

Il y aura réception à l'occasion du Nouvel An pour les membres du clergé et les frères religieux, le lundi 30 décembre, à partir de 11 h. 30 a.m., à l'archevêché de St-Boniface. On y recevra les religieuses le lendemain matin à 10 h. La réception des laïcs aura lieu le 1er janvier 1958, dans l'après-midi, de 1 h. à 4 h.

• • •

A l'occasion du Nouvel An, M. le comte Serge de Fleury, consul de France, recevra les Français du Manitoba et les amis de la France. La réception aura lieu à la salle de l'Union Nationale Française, angle Kenny et Eugénie, Norwood, le dimanche 5 janvier, de 3 h. à 5 h. p.m.

• • •

Le jeudi 19 décembre, Mlle Laurette Bouvier, fille de Mme Gracia Bouvier, de St-Boniface, était l'héroïne de la fête à un shower organisé par ses amies et anciennes compagnes de classe, à l'occasion de son prochain mariage.

• • •

M. et Mme Damien Valcourt, de 533, rue Bourgeault, annoncent les fiançailles de leur fille, Marie-Stella, à M. Axel Christiansen, fils de M. et Mme Nick Christiansen, de Copenhague, Danemark.

• • •

Les bambins du Jardin d'enfants "Les heures Claires" donneront leur concert de l'arbre de Noël le vendredi 20 décembre, à 8 h. du soir précises. Ils invitent cordialement leurs parents et amis à venir les applaudir.

Le samedi 21 décembre, de 1 h. 30 à 2 h. de l'après-midi, on pourra les écouter sur les ondes de CKSB dans une émission de Noël.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Souhaits

Encore une année d'écoulée et si l'on regarde en arrière, on s'aperçoit que les petits projets de chaque semaine, de chaque mois fournissent une jolie somme de travail accompli. Il faut donc remercier les frères qui se sont dévoués à ces différentes bonnes causes d'avoir su les mener à bonne fin.

Il fait bon de savoir que dans notre monde bouleversé d'aujourd'hui, où les grands pouvoirs rivalisent dans la production d'engins destructeurs, il y a encore quelques hommes qui, motivés par la justice et la charité, savent se dévouer au bien de l'Eglise et de l'Etat.

N'oublions jamais les principes de l'amour de Dieu et du prochain. Nous aurons ainsi un Joyeux Noël et une Bonne, Heureuse et Sainte Année. C'est ce que je souhaite à tous au nom de notre conseil.

Noël RODRIGUE,
Grand Chevalier.

La ville de St-Boniface s'oppose à l'amalgamation

La ville de St-Boniface favorise la formation d'une commission métropolitaine limitée, mais elle s'oppose au plan d'amalgamation qui a été proposé par la ville de Winnipeg devant la commission d'enquête sur le Grand Winnipeg. Cette prise de position est exprimée dans un mémoire conjoint des dix municipalités environnantes de la ville de Winnipeg. Ce mémoire a été présenté devant ladite commission vendredi dernier. L'adhésion de la ville de St-Boniface à cette opinion est d'autant plus importante que le maire de cette ville, M. J. Van Belleghem a fait partie d'un comité qui a visité des villes importantes outre-mer dans le but d'étudier le système de gouvernement local.

A l'heure actuelle, il y a plusieurs commissions intermunicipales qui s'occupent de l'eau, de l'hygiène, des ponts, de la défense civile, etc. Les municipalités proposent la formation d'un conseil qui se chargera de ces problèmes communs, sur une base de coopération. Il n'y aura cependant pas un gouvernement central avec autorité sur toutes les activités locales, services de police, d'incendies, etc. Il est à remarquer que le mémoire de la ville de Winnipeg demandant un gouvernement central métropolitain laissa de côté la question d'organisation scolaire, mais il se peut que les municipalités-soeurs aient tenu compte de cette éventualité comme étant une raison de plus pour justifier leur opposition.

Les municipalités qui sont associées avec la ville de St-Boniface dans ce mémoire sont: Fort Garry, Assiniboia, East Kildonan, West Kildonan, North Kildonan, St. James, St-Vital, Transcona et Tuxedo.

L'ampleur de l'opposition ne manque pas d'importance, car, à Toronto, les partisans de la centralisation ont fait imposer leur plan par législation malgré l'opposition de quelques centres environnants.

A la dernière réunion du conseil de ville, lundi soir, le comité municipal du trafic a demandé qu'on exige du bureau fédéral du Transport un rapport immédiat au sujet de requêtes antécédentes pour des signaux de protection à pendule lumineux au chemin Elisabeth et aux rues Autumnwood, Cottonwood, Archibald et Marion. Il parait que la dernière lettre reçue d'Ottawa à ce sujet date du 19 juin 1956. Rien de concret n'a été fait depuis.

Et voilà que vendredi dernier 12 écoliers ont échappé par un fil à une fin tragique, alors que l'autobus qui les transportait de Windsor Park à l'école Provencher fut frappé par un train du Canadien Pacifique à la traverse à niveau de Cottonwood.

Un mémoire, présenté par M. Harold Huppé, président de l'Association de la Communauté de Windsor Park, fut reçu par le comité du trafic et le comité des travaux publics. Ce mémoire contient spécialement une suggestion à l'effet que les trains devraient ralentir à 20 milles à l'heure, au plus, du chemin Trans-Canada à Winnipeg. Cette suggestion fut confiée au solliciteur municipal qui cherchera quel règlement peut être fait à ce sujet.

M. Louis Deniset, député de St-Boniface à Ottawa, a attiré l'attention de l'hon. George Hees, ministre fédéral du Transport, sur cette question.

La suggestion qu'on nivèle le passage à niveau, angle chemin Elisabeth et rue Archibald, fut confiée pour étude spéciale à l'ingénieur de la ville.

* * *

BEAU CONCERT À ST-BONIFACE

L'auditoire attentif qui emplissait le gymnase du Collège de St-Boniface dimanche soir est encore sous le charme du magnifique concert que nous servait M. Marius Benoist, à l'aide d'un orchestre choisi et de notre ténor si doué et si sympathique, M. Georges Paquin. Il s'agissait, encore une fois, du concert annuel donné par la "Musicians' Performance Trust Fund", qui subventionne des productions de ce genre à l'aide des ristournes que l'Union des Musiciens obtient sur les ventes de disques. Mais concerts gratuits n'est pas tout dire: encore faut-il les demander, les organiser et les préparer. M. Benoist, qui semble toujours être l'instigateur de ce qui se fait de bien chez nous en musique, a entrepris les démarches voulues, réuni les musiciens et préparé le programme, tandis que l'Association des Anciens Elèves du Collège organisait la soirée au nom de la Société d'Enseignement Postscolaire.

M. Benoist nous a présenté un concert de haute tenue, bien varié, composé pour la plus grande partie de musique française. Ouvrant le programme avec le prélude de Penélope, de Fauré, pièce pleine de charme, il passa à des extraits de "L'Enfant Prodigue", de Debussy, une oeuvre de jeunesse ponctuant déjà le style inimitable du grand compositeur français. Puis il nous initia à une superbe suite de ballet d'Henri Busser, "Les Trois Sultanes", où il exploita toutes les ressources de son petit orchestre, depuis le claironnement des cuivres dans l'introduction et la finale, la bouffonnerie du hautbois, l'agileté de la flûte, jusqu'à l'ampleur et la souplesse des cordes se pliant à tous les rythmes, la richesse de la harpe et l'appui toujours présent de la batterie. "La Marche Héroïque", de Saint-Saëns, pour être mieux connue, n'en fut pas moins appréciée. Enfin, il termina la partie orchestrale du programme avec l'ouverture de l'opéra comique "La Belle Hélène", d'Offenbach, pièce populaire plus légère et pleine d'entrain où l'orchestre put se déployer dans toute son ampleur.

Mais les numéros les plus mémorables du concert, si l'on peut dire, furent sans contredit les extraits d'opéras exécutés expertement par Georges Paquin. Avec une maitrise parfaite de sa voix, il nous dépeignit la nostalgie de Joseph au palais de Pharaon, dans "Champs Paternels", tiré du premier acte de l'opéra de Méhul. Puis, faisant revivre des souvenirs encore assez récents lorsqu'il chantait le rôle du narrateur dans "L'Enfance du Christ", de Berlioz, il nous transporta dans une scène toute de douceur et de charme, "Le Repos de la Sainte Famille", où la voix humaine et l'orchestre reprennent tour à tour une cantilène enchanteresse. "Sonnez Clairons", tiré de Judas Machabée, de Handel, lui permit de donner plein essor à sa voix et d'exhiber une technique consommée. Enfin, dans "O Trésor Plein de Charmes", extrait de Don Juan, de Mozart, il fit preuve d'une telle virtuosité que les ovations de la foule le forcèrent à répéter le morceau; il le fit de bonne grâce, en italien cette fois, avec tout autant d'adresse que dans sa langue maternelle.

En participant à ce concert, Georges Paquin faisait ses adieux à la population franco-manitobaine. On sait qu'il doit nous quitter sous peu pour poursuivre sa carrière en France. En le remerciant de l'essor qu'il a donné à notre vie musicale pendant son trop court séjour parmi nous, nous lui souhaitons tout le succès possible dans ses nouvelles entreprises.

A M. Benoist, nous offrons toutes nos félicitations pour une autre soirée bien réussie et nous le remercions de nous donner année après année, des joies qui n'existeraient pas sans lui.

L. V.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Réflections à propos de l'initiation

Sans doute parlerons-nous longtemps encore (entre nous) de la dernière initiation, comme de toutes les autres d'ailleurs. Ce qu'on pourra en dire sans se compromettre se résume fort bien en cette phrase, en passe de devenir historique et donnée en conclusion par l'un des nouveaux promus, le frère Lachance, à l'issue du banquet qui clôtura cette journée mémorable: "Tout ce que je peux dire, c'est que j'aurais bien voulu me servir de mes pinces". En sachant que le frère Lachance est dentiste, on peut bien s'imaginer facilement le sens et la portée de ces paroles . . .

Les anciens, de leur timide aveu, admettent qu'ils sont fiers de leurs nouveaux frères dans la chevalerie. (Sont-ils sincères?) Tant mieux pour eux.

Ce qui est certain, c'est que quelques-uns des nouveaux "sires" sont moins fiers des vieux "sires", et pour ne citer qu'un exemple, vous rappelez-vous de notre frère religieux (ceci est dit par charité pour ne pas le citer) qui, avec une naïveté aussi grande que sa taille et son sourire, aurait cru bon de tendre un piège digne des meilleurs limiers à un bleu (nouveau promu); mais tel fut pris qui croyait prendre, et le bleu en question, qui en avait vu d'autres dit-on pendant la guerre, fit voir tout en rouge au frère en noir.

Inutile de chercher pourquoi ce dernier ne parut pas à la réunion suivante; ce mélange de couleurs avait sans doute provoqué la jaunisse.

En somme, l'expérience en a valu la peine et à en juger par notre dernière assemblée, tous les nouveaux membres sont anxieux d'y ajouter leur grain de sel.

APRES-TOUT.

Nouveau plan de diversion de la Seine proposé

A la réunion du conseil de ville de St-Vital, le lundi 16 décembre, il a été question de diversion possible de la Seine en dedans des limites de St-Boniface et St-Vital, au cas où le projet actuel s'effondrerait, des rumeurs courant que les autres municipalités intéressées devant partager 1/6 du coût total de $1,800,000 ($300,000) avec St-Vital et St-Boniface montraient de l'opposition. Le 5/6, soit $1,500,000, sera payé par la province.

Un plan se limitant aux deux municipalités urbaines impliquerait des dépenses plus élevés pour elles, car la province ne paierait pas dans ce cas autant que 5/6. Admettant qu'elle paierait seulement le 2/3, la part de St-Vital et St-Boniface ne serait guère plus élevée que celle se basant sur le plan actuel comprenant d'autres municipalités rurales. Selon ce plan, St-Vital devrait payer $59,850 et St-Boniface doit verser $48,450, donnant un total de $108,000.

M. David Parent devient échevin

L'élection de M. Henri Boisselle comme échevin de St-Boniface ayant été déclarée nulle par le juge R. MacDonnell, mardi après-midi, M. David Parent, qui est arrivé deuxième au scrutin de l'automne, devient échevin du quartier no 2 de St-Boniface.

Décès

MME WILFRID BONIN

Le samedi 14 décembre est décédée à Otterburne, à l'âge de 69 ans, Mme Wilfrid Bonin, de 254, rue Dubuc, St-Boniface.

Des prières furent récitées à la chapelle P. Coutu, le mardi 17 décembre, à 8 h. du soir.

Le service fut chanté le mercredi matin à 10 h., dans l'église du Précieux-Sang. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de St-Norbert.

Mme Bonin naquit à St-Simon, P.Q., et résida au Manitoba pendant 44 ans. Elle laisse dans le deuil son époux, M. Wilfrid Bonin; 3 filles, Mmes Walter Roscoe, Norwood, J.-W. Lavallée, St-Boniface, et Louis Champagne, de Montréal; un frère, M. Elphège Neveu, et une petite-fille.



Que l'on soit grand ou petit de taille, c'est la grandeur d'âme qui compte. Sur la photo deux champions du Sou de l'Ecolier comparent, sous les yeux d'un spectateur enthousiaste, les trophées qui ont été gagnés par leurs écoles respectives. Il s'agit d'**André Chartrand**, de St-Laurent, et (sur la chaise) de **Gérald Lavallée**, de La Salle, qui montrent leurs trophées **à M. Hervé Sala**, vice-président de l'A.E.C.F.M.

Le premier arbre de Noël

Dans la nuit de Noël, quand les anges vinrent annoncer la naissance du Sauveur, les bergers ne furent pas seuls à entendre leurs chants.

Assez près de l'endroit où ils avaient conduit leurs troupeaux vivait alors une pauvre veuve, nommée Sophronie. La main du Seigneur s'était appesantie sur elle: son fils unique, aveugle de naissance et encore enfant, était rongé par la lèpre.

Repoussés de partout, la mère et l'enfant avaient abrité leur malheur aux environs de Bethléem, dans une hutte solitaire et noirâtre qu'on distinguait à peine des rochers.

Ils vivaient là comme dans un tombeau et la malheureuse mère n'apercevait plus guère ses semblables que lorsqu'elle allait renouveler ses chétives provisions.

* * *

La nuit sacrée, la nuit à jamais bénie était venue.

Couchée sur son grabat, Sophronie s'était endormie, mais, ainsi qu'il arrivait souvent, la souffrance tenait le petit Joël éveillé.

Tout à coup, comme une ravissante mer d'harmonie, le "Gloria in excelsis" arriva à l'oreille.

— Oh, que c'est beau! s'écria l'enfant qui sentait une joie inconnue le pénétrer. Mère, entendez-vous?... entendez-vous?

Et de ses petites mains ravagées par la lèpre, il cherchait sa mère dans la nuit.

Sophronie se leva.

Emerveillée, croyant rêver, elle écouta le chant des anges. Comme son fils, elle sentait une joie divine l'envahir et, pour se convaincre qu'elle ne dormait pas, elle ouvrit la porte de la hutte.

La nuit était changée en jour radieux et, chanté par des voix innombrables, le "Gloire à Dieu au plus haut des cieux et paix sur la terre aux hommes de bonne volonté" retentissait dans l'espace...

Les chants cessèrent, la lumière s'évanouit, mais Sophronie, tremblante et ravie, demeura longtemps, longtemps sans rentrer.

Il lui semblait que les malheureux avaient maintenant, quelque part, un ami. Elle sentait qu'une pitié sans bornes qu'un amour immense, ineffable, infini, s'épandait sur le monde et, autour d'elle, de la terre glacée, des rumeurs d'allégresse s'élevaient partout dans l'ombre.

Le petit lépreux n'avait pas bougé; quand sa mère revint à lui, il ne parut pas l'entendre.

Inquiète, elle alluma une torche à la braise ardente et l'éleva au-dessus de sa tête. L'enfant semblait avoir perdu le sentiment de tous ses maux: son visage, couvert de pustules et d'écailles sanglantes, reflétait une joie étrange.

Et, heureuse elle-même comme elle n'aurait jamais cru pouvoir l'être, la pauvre femme se demandait en essuyant ses pleurs:

Que signifie ceci?... Que s'est-il donc passé? Sûrement il vient de nous arriver un grand bonheur...

Elle ne tarda pas à savoir ce qui en était, les bergers s'empressèrent de raconter les merveilles dont ils avaient été témoins.

A qui voulait les entendre, ils racontaient comment les anges leur étaient apparus, comment, sur leur invitation, ils s'étaient rendus à Bethléem, où, dans une étable ouverte à tous les vents, ils avaient trouvé le Sauveur, un tendre enfant enveloppé de langes et couché dans une crèche.

Ce récit fidèlement transmis au petit Joël, l'émut profondément.

— Il doit faire si froid dans l'étable, gémissait-il. Pauvre petit Sauveur!... Mère, si je n'étais pas un misérable lépreux, je lui enverrais ma couverture... Mais il n'y faut pas penser, je suis un lépreux.

— Qui sait? murmura sa mère, attendrie et pensive.

A la grande joie de l'enfant, après avoir un peu songé, elle prit la couverture, la roula, et, d'un pas rapide, se dirigea vers l'endroit indiqué par les bergers.

Dans l'étable, par la porte en ruine, par les fentes des rochers, un vent glacial pénétrait. Il y faisait bien froid et à genoux dans la paille près de la crèche, le boeuf et l'âne soufflaient sur le divin enfant.

Ses mains mignonnes croisées sur son coeur, il rêvait au salut des humains. Il était bien beau, bien ravissant et la mère du lépreux l'adora avec des transports de joie et de tendresse.

La Vierge bénie entre toutes les femmes regardait silencieuse, attendrie.

— Il est le Sauveur du monde? lui dit Sophronie.

— Oui, il régnera sur les âmes, et son règne n'aura point de fin.

La voix de Marie était si douce que l'humble visiteuse osa demander:

— Pourquoi l'avez-vous couché sur la paille au lieu de le tenir dans vos bras?

— C'est qu'il est le Rédempteur venu pour expier, pour souffrir, répondit la jeune mère; et son regard, qui respirait une compassion ineffable et profonde, s'arrêta sur l'enfant.

La veuve aurait voulu les regarder toujours, mais elle pensa au petit Joël qui l'attendait et dit à la Vierge:

— Vous êtes une heureuse mère. Moi, mon enfant est un lépreux... un objet d'horreur, de dégoût... Il n'a jamais vu la lumière du jour, mais il a un coeur généreux, mon petit Joël, et c'est de sa part que je viens. Il a su que l'enfant est couché au froid sur la paille et il lui envoie sa couverture.

La Vierge écoutait émue, mais souriante.

De ses belles mains, elle prit la couverture que la mère du lépreux avait déposée à ses pieds; elle l'étendit sur le divin bébé qui n'avait pas de nom encore et, baisant l'un de ses poings roses, elle murmura:

— Il a eu pitié de vous, ayez pitié de lui.

* * *

Le feu s'éteignait au foyer de la veuve et le petit Joël sentait le froid le gagner, quand il entendit comme un bruissement d'ailes autour de son lit.

Des mains qui n'étaient pas celles de sa mère étendaient sur lui une couverture moelleuse, parfumée, et une voix, la plus douce qu'il eût jamais entendue, lui dit à l'oreille:

— Celui que tu as voulu secourir m'envoie vers toi. Tu vas voir la lumière du jour; ton corps va devenir sain et beau.

Au même instant, dans toutes ses veines l'enfant sentit courir un sang nouveau, généreux; ses yeux s'ouvrirent et il vit un ange, rayonnant de gloire, penché sur lui.

Ravi, mais tremblant de crainte, il ferma les yeux.

— Ne crains rien, Joël, lui dit l'ange. Sur la terre s'est élevée la lumière qui éclaire la vie et la mort. Loue le Seigneur. A cause de Celui qui est là, dans l'étable, couché sur la paille, les malheureux seront désormais des êtres sacrés.

Souriant, il fit un signe et, à côté du lit de Joël, de la terre battue, surgit un arbre magnifique, lumineux, tout chargé de fruits, de bonbons, de jouets étincelants.

Le petit Joël poussa un cri d'admiration.

— Aime l'enfant de Bethléem, dit l'envoyé céleste. Et il disparut.

Telle est l'origine des arbres de Noël.

Laure CONAN.

Présence divine à l'école

BRANDON — "De même que Dieu est présent dans l'univers qu'Il a créé, de même Sa présence doit-elle se faire sentir dans l'éducation". C'est à l'occasion de la Bénédiction de la nouvelle école paroissiale "St-Augustin" à Brandon, samedi dernier, que S. Exc. Mgr Philip F. Pocock a décrit en ces termes l'idéal scolaire catholique.

Mgr l'archevêque de Winnipeg a traité surtout de la question de l'attitude "dictatoriale" de l'Eglise dans le domaine scolaire, question qui a été soulevée par un prélat anglican lors de la présentation d'un mémoire devant la Commission Royale MacFarlane à Winnipeg.

Mgr Pocock a admis que Dieu n'occupe qu'un tout petit coin dans le système des écoles publiques du Manitoba, mais quiconque croit à l'Etre suprême peut croire qu'on Lui rend de cette façon l'honneur qui lui est dû.

Son Excellence rappela ensuite l'opinion selon laquelle ceux qui approuvent un système d'écoles séparées sont nécessairement partisans d'une éducation autoritaire.

Et pourtant, précisa Mgr Pocock, les sytèmes d'écoles séparées du Canada ont été patronnés par les Pères de la Confédération et, au début du siècle, les coreligionnaires de celui qui fait aujourd'hui cette accusation ont été les défenseurs des écoles publiques côte à côte avec les écoles catholiques.

Mgr l'archevêque, après avoir souligné les luttes de l'Eglise contre la dictature en Italie, en Allemagne, en Pologne et en Hongrie, expliqua que l'Eglise exerce l'autorité seulement en dépendance de l'autorité du Christ et en suivant Son exemple. En dehors du champ des vérités révélées, les catholiques sont absolument libres de chercher la vérité que Dieu a cachée dans l'univers.

Il félicita les paroissiens de leur héroïsme.

Intervention au sujet des grandes unités

Un projet de résolution en faveur des grandes unités scolaires a été mis de côté au congrès des Fermiers-Unis à Winnipeg la semaine dernière, grâce à une intervention habile de M. René Préfontaine, de St-Pierre.

Le district 4 avait fait inscrire à l'agenda la résolution suivante:

Vu que le développement d'un plus grand système d'administration scolaire fait peu de progrès;

Vu que la responsabilité pour l'action définitive a été laissée aux centres locaux;

Vu que l'apathie et l'indifférence caractérisent la propagation de renseignements à ce sujet.

Qu'il soit résolu qu'une requête soit adressée au gouvernement provincial adjoignant celui-ci d'établir le système des grandes unités d'administration scolaire partout dans la province, à moins qu'un nombre raisonnable d'électeurs y soient opposés. (Traduction qui reflète l'anglais barbare du texte — NDLR.)

Au congrès, on faisait valoir en faveur de cette résolution les mots d'ordre "opportunité scolaire égale" et "taxation scolaire égale".

M. René Préfontaine, délégué de St-Pierre, a fait connaître en quelques mots les dangers du système proposé, et surtout l'importance de respecter les droits familiaux et démocratiques. Sachant cependant que la prise de vote suivra plutôt la pente de l'espèce d'hystérie qui entoure ce sujet à l'heure actuelle, il s'est appliqué surtout à démontrer l'illogisme du texte en question dont la conclusion ne découla pas des prémisses et à patronner un amendement plus au point.

Incités de cette façon à examiner la résolution de plus près la majorité des délégués se sont ravisés et ont voté pour que la proposition soit mise de côté. Il en résulte un peu moins de publicité en faveur des grandes unités et un obstacle à l'inclusion de ce sujet dans le mémoire des Fermiers-Unis.

Cette intervention a été tellement imprévue que le rapport officiel du congrès qui vient de paraître laisse cette résolution, telle quelle dans la liste des propositions approuvées. L'on peut deviner la consternation du personnel du bureau des Fermiers-Unis, quand la rédaction de **La Liberté et le Patriote** leur a signalé l'erreur par appel téléphonique. La correction de l'erreur sera de nature à attirer davantage l'attention des membres et du public sur la position authentique de ce groupe sur cette question.

Message du Premier Ministre du Manitoba

Il me fait grand plaisir de pouvoir souhaiter à tous et chacun un joyeux temps de Noël.

A Noël, nous avons tous la chance de nous libérer temporairement des soucis et des problèmes de notre vie quotidienne, et aussi des inquiétudes qu'engendre un univers troublé de tant de manières. Nous avons surtout le temps de nous rappeler et de reconsidérer attentivement la promesse de paix qu'apporte Noël . . . une promesse adressée à toute l'humanité, mais dont le parfait accomplissement dépend de chacun. Puissions-nous dévouer nos vies à cette cause, au cours de l'année qui vient!

A tous et chacun de vous, au nom du Gouvernement du Manitoba et en mon nom personnel, mes voeux les plus sincères pour un Joyeux Noël avec votre famille et vos amis, et pour une Nouvelle Année pleine de santé, de prospérité et de paix.

Douglas CAMPBELL,
premier ministre.

PETITE NOTE

Le dimanche 15 décembre, le R. P. Denys Ruest, O.M.I., baptisait sa nièce, Michelle-Anne-Marie, née le 5 décembre, fille de Régis Ruest et de Germaine Trudeau. Le parrain et la marraine étaient M. et Mme Jean Ruest, oncle et tante de l'enfant. Mme Alexina Trudeau, grand-maman du bébé, était porteuse.

Retraites fermées

680, rue Langevin; tél.: CHapel 7-1422

Voici le programme des retraites fermées pour les premiers mois de l'année 1958. Nous publierons les dates des mois suivants dès qu'elles seront fixées.

JANVIER

7-9: Hommes de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, Dunrea.
11-13: Collège Ste-Marie.
13-16: Philosophes du Collège de St-Boniface.
17-19: Dames de langue française de St-Boniface et de Winnipeg (âge 18 à 45 ans).
20-23: Rhétoriciens du Collège de St-Boniface.
24-26: CYO de la cathédrale Ste-Marie.
27-29: Collège St-Paul.
31-2 fév.: Académie St-Joseph.

FEVRIER

3-5: Collège St-Paul.
7-9: Académie St-Joseph.
11-13: Clergé de St-Boniface.
14-16: Club Serra.
18-20: Hommes de Ste-Agathe, St-Adolphe, Aubigny, La Salle, St-Norbert, St-Jean-Baptiste, St-Joseph, Morris et Ste-Elisabeth.
21-23: Chevaliers de Colomb de langue anglaise (Norwood).
25-27: Hommes de St-Pierre, Otterburne, St-Malo, Ile-de-Chênes.
28-2 mars: Dames de langue anglaise.

MARS

4-6: Journée d'études des RR. PP. Oblats.
7-9: Chevaliers de Colomb, Conseil de St-Boniface.
11-13: Hommes de La Broquerie, Ste-Anne, Thibaultville, Ste-Geneviève, Lorette, St-Georges, Powerview, St-Laurent.
14-16: Dames de St-Pierre, Otterburne, St-Malo, Ile-de-Chênes.
18-20: Hommes de St-Claude, Somerset, Haywood, Fannystelle, Mariapolis, N.-D.-de-Lourdes, Dunrea.
21-23: Aviateurs de langue française.
25-27: Dames de St-Eustache, Elie, St-François-Xavier, Dunrea, St-Norbert, La Salle.
28-30: Dames de langue anglaise de St-Ignace.

AVRIL

3-5: Hommes de langue française de St-Boniface (Semaine Sainte).
11-13: Dames de St-Jean-Baptiste, Letellier, Ste-Elisabeth, St-Joseph, Ste-Agathe, La Salle, Aubigny.
18-20: Retraite des fiancés.
22-24: Académie Ste-Marie, Cours commercial.
26-28: Académie Ste-Marie.

Les noms des prédicateurs de ces retraites ne sont pas publiés, parce que, hors quelques rares exceptions, la prédication se fera en équipe par au moins deux prêtres. L'expérience en a déjà été faite au cours de l'automne, sans nuire à l'unité du plan d'ensemble de la retraite.

Ceux qui désirent participer à l'une ou l'autre des retraites annoncées ci-haut sont priés de donner leur nom à leur organisateur paroissial ou d'appeler la Maison des Retraites, au numéro CHapel 7-1422.

Fannystelle

Baptême

Le 8 décembre: Joseph-Edmond-Collin, fils de M. et Mme Oscar Morrissette. Parrain et marraine, M. et Mme Théodore Gervais, oncle et tante de l'enfant.

Bingo

Le dimanche 8 décembre, à la gymnase de l'école, avait lieu un bingo organisé par les syndics et les dames de Ste-Anne. Une cafetière électrique fut gagnée par M. Benoit Dureault et un rasoir électrique alla à M. Aimé Dureault.

Merci à tous!

Mariapolis

Une erreur s'est glissée dans le journal du 13 décembre au sujet d'une maison d'enfants d'une valeur de $350 et non de $3.50.

Cette maison avait été construite et offerte gratuitement à la paroisse de Mariapolis par M. Antoine Landry, propriétaire de la cour à bois de Mariapolis.

Çà et là

Les élèves de l'école sont très heureux de pouvoir jouir d'une magnifique patinoire cette année. Ils remercient très sincèrement les généreux commissaires et les dévoués parents qui sont venus prêter main-forte.

Saint-Claude

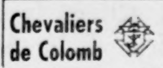
Çà et là

Une réunion de famille eut lieu le dimanche 1er décembre chez M. et Mme T. Byrialsen à l'occasion du 76e anniversaire de naissance de Mme Byrialsen. Etaient venus pour l'occasion: M. et Mme Henri Gagnon, de Redvers, Sask., M. et Mme André Moreau et M. J.-B. Sauvelet, de St-Boniface, et 11 petits-enfants.

A la salle paroissiale de St-Claude eut lieu le 4 décembre une assemblée, sous les auspices de la Société d'Agriculture. Divers conférenciers, M. C. H. P. Killick, commissaire laitier, M. W. E. Jarvis, assistant-commissaire pour les animaux, et M. J.-E. LaFrance, agronome de St-Pierre, parlèrent sur l'industrie laitière, le marché et l'élevage des animaux.

— Les richesses qui sauvent sont la sagesse et la science.
(Is. 33, 6)

Chevaliers de Colomb



Conseil Provencher no 2450

A l'assemblée du 12 décembre dernier, le Conseil, déjà saisi par l'esprit de la Noël, déliait les cordons de sa bourse commune en faveur des tout petits ainsi que des infortunés en cette période de réjouissance.

Arbre de Noël

Comme dans le passé, les enfants de nos Chevaliers viendront s'égayer et recevoir des petits cadeaux le dimanche après-midi 23 décembre prochain. Après un programme récréatif par les jeunes, il y aura le dépouillement d'un arbre de Noël bien garni.

Les moins fortunés

D'après les données de la Catholic Women's League, il y aura au jour de Noël, à la salle d'immigration, environ 150 Ukrainiens arrivés récemment d'Europe. Afin de consoler ces gens sans logis, cette société eut la charitable idée de leur donner un dîner et d'y distribuer des cadeaux. L'appui du Conseil d'Etat a été sollicité en la circonstance et un quota fut fixé pour chacun des huit Conseils urbains. Tout en approuvant le bien-fondé de cette bonne cause (et s'il y en a des "bonnes" causes), le Conseil Provencher n'a jamais approuvé ces "quotas" arbitraires. Aussi, comme question d'indépendance d'action, le quota fut l'objet d'un léger ajustement.

Nos propres infortunés

Nous recevions une lettre dont le nom du signataire devra rester anonyme, nous renseignant sur l'état appauvri de l'un de nos Chevaliers du sud-est manitobain. Cette région a été affligée par des inondations cette année et pour plusieurs il n'y eut aucune récolte. Après investigation discrète de la situation réelle, le Conseil verra à ce que la Noël ne soit pas trop triste en de nombreux foyers. Charité bien ordonnée commence chez soi, n'est-ce pas?

Insigne honneur

Notre Conférencier, le Frère Courchaine, nous apprenait que S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, nous honorera de sa présence à l'assemblée du 23 janvier prochain. Il n'est pas trop tôt pour que le comité d'assistance se mette à l'oeuvre. Nous y reviendrons.

Jour de l'An

Venez nous voir au Jour de l'An!

BISTOURI.

— Ainsi parle Yahvé: "Au temps favorable, je t'exaucerai, le jour du salut, je te secourerai. (Is. 449, 8)

Plusieurs prêtres aux funérailles de M. l'abbé Pierquin

LAURIER — L'estime et l'affection de la paroisse entière pour son ancien pasteur se manifestaient par les impressionnantes cérémonies des funérailles de M. l'abbé Maurice Pierquin, tenues à Laurier à 11 h., le vendredi 13 décembre.

Un premier service pour les enfants avait lieu à 10 h. S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, chanta le service solennel à 11 h. Il était assisté de MM. les abbés Z. A. J. Baczkowski, curé de Dauphin, et Jacques Bertrand, curé de Dunrea, comme diacre et sous-diacre d'honneur; du R. P. Maurice de Bretagne, missionnaire à Duck Bay, et de M. l'abbé R. Lavoie, curé de Laurier, comme diacre et sous-diacre d'office, et de M. l'abbé Charles Vachon, curé de Ste-Amélie. Agissaient comme cérémoniaires, MM. les abbés N. Chartrand et Léo Couture.

Etaient porteurs: les RR. PP. I. Desautels, O.M.I., curé de Ste-Rose-du-Lac, J. Gendron, S.J., du Collège de St-Boniface, Joseph Massé, O.M.I., missionnaire à Amaranth, MM. les abbés J. Desjardins, curé de McCreary, G. Gervais, curé de St-Eustache, et H. Dansereau, curé de San Clara.

Le R. P. Georges Ramaekers, S.J., représentait le R. P. Recteur du Collège de St-Boniface. Assistaient aussi au choeur MM. les abbés L. Socinski, curé de Neepawa, P.-E. Halde, curé de St-François-Xavier, M. Trzaskoma, curé de Winnipegosis, le R. P. Léon Jalbert, O.M.I., d'Ebb and Flow, M. l'abbé U. Paquette, curé de St-Lazare, et le R. P. Arthur Massé, O.M.I., vicaire à Ste-Rose-du-Lac.

Servaient la messe: Gilbert Jeannotte, Justin Assailly, Roger Lapointe, Adrien Clément, Eugène Assailly et Clément Bouchard.

La chorale de la paroisse, sous la direction de Sr Cécile-de-Lourdes, chanta la messe de Requiem; M. Rémi Bouchard touchait l'orgue.

Le R. P. I. Desautels, O.M.I., rappela les grandes lignes de la vie du cher disparu, faisant aussi valoir ses grandes qualités de coeur et d'esprit.

M. l'abbé Maurice Pierquin repose maintenant à l'ombre de la croix de notre cimetière paroissial. C'est là qu'il a voulu dormir son dernier repos. Les citoyens de Laurier en sont fiers et n'oublieront jamais celui qui fut pendant vingt-cinq années leur père et ami sincère.

Elie

Décès

Mme Mélina Roy, d'Elie, Man., est décédée le samedi 14 décembre à l'hôpital Miséricorde, à l'âge de 79 ans. Née à Drummondville, elle vint au Manitoba en 1917. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil un fils, M. l'abbé Harold Roy, d'Elie; une fille, Mme C. Isabey, de Sioux Lookout, Ont.; trois frères et une soeur.

Le service fut chanté dans l'église d'Elie par M. l'abbé H. Roy. L'enterrement eut lieu dans le cimetière paroissial.

Dunrea

Immaculée Conception

Le lundi 9 décembre, solennité de la fête de l'Immaculée Conception, M. l'abbé J. Bertrand, curé, célébra la sainte messe à 10 h. et la chorale exécuta la messe de la sainte Vierge. A l'Offertoire, le cantique "Salut, ô Vierge immaculée" fut rendu.

Dans l'après-midi, à 4 h., eurent lieu les vêpres de la sainte Vierge et la bénédiction du T. S. Sacrement.

Pour la circonstance, l'autel de Marie était décoré d'une multitude de lampions, dons généreux offerts par les dévots de Marie.

Le soir de ce même jour, M. le curé, accompagné de quelques chantres, voulut se rendre à Baldur pour y célébrer la messe, mais dut rebrousser chemin, car il faisait tempête et la visibilité était nulle.

Sympathies

Les paroissiens de Dunrea offrent leurs sincères sympathies à M. l'abbé Harold Roy, d'Elie, à l'occasion de la mort de sa mère, Mme Mélina Roy, que tous par ici ont si bien connue, puisqu'elle y demeura pendant de nombreuses années. M. le curé la recommanda aux prières des fidèles à la messe de dimanche dernier.

Va-et-vient

M. l'abbé J. Bertrand se rendit à Laurier pour assister au service funèbre de M. l'abbé M. Pierquin, le vendredi 13 décembre.

M. Lucien Boulet, de Québec, est venu visiter sa nombreuse parenté manitobaine.

Exercices pour la messe de minuit

La chorale, qui s'est enrichie de plusieurs nouvelles recrues, se réunit plusieurs fois la semaine, soit au couvent, soit à l'église, pour des répétitions afin de célébrer dignement la naissance du Sauveur. MM. et Mmes Gilles Fortier et Arthur Boulet, ainsi que MM. Gérard Boulet et Adélard Talbot, se sont joints au petit groupe habituel.

Warroad, Minn.

M. et Mme Richard Bouvier et leurs enfants, de Warroad, Minn., ont rendu visite à leurs parents, M. et Mme Jean Bouvier, de Montréal, ainsi qu'à M. et Mme R. Gosselin, soeur et beau-frère de M. R. Bouvier. Ils se rendirent aussi à Bordeaux, Iberville et Québec où ils visitèrent quelques parents et amis.

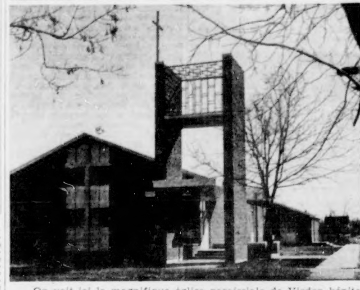
Message de l'Archevêque de Winnipeg

"Gloire à Dieu et paix aux hommes de bonne volonté", tel est le thème fondamental de la fête de Noël.

Un homme de bonne volonté, c'est celui qui en toute honnêteté reconnaît ses erreurs et ses déficiences et en demande pardon à Dieu et à ceux qu'il a offensés; c'est celui qui a une parfaite compréhension de la fragilité humaine chez les autres et sait pardonner; c'est celui qui respecte la sincérité du prochain, même lorsque leurs convictions sont en désaccord; c'est celui qui soutient le droit, même au risque de se faire critiquer; c'est celui qui ne craint pas de se faire surpasser par les autres en fait de vertu ou dans les résultats; c'est enfin celui qui sert Dieu et les hommes, de tout coeur et sans espoir de retour, avec un profond esprit de sacrifice.

De tels hommes, par leur vie, rendent vraiment gloire à Dieu et connaissent la joie permanente d'une conscience en paix.

† Philip F. POCOCK,
archevêque de Winnipeg.



On voit ici la magnifique église paroissiale de Virden bénite par S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, le mercredi 27 novembre dernier. Les paroissiens du Sacré-Coeur ont raison d'être fiers du temple que leur générosité vient d'élever à la gloire de Dieu.

Bénédiction solennelle de l'église de Virden par S. Exc. Mgr P. F. Pocock

VIRDEN — Le mercredi 27 novembre, à 3 h. 30 de l'après-midi, S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, bénit et dédia au Sacré-Coeur de Jésus la nouvelle église de Virden. La sainte messe fut célébrée par Son Excellence en présence d'un grand nombre de paroissiens et d'amis.

Parmi les membres du clergé présents on remarquait: Mgr I. E. Zielonka, de Winnipeg, MM. les abbés N.-J. Chartrand et O. J. McInerney, de Winnipeg; J. Podbielski et A. R. Hall, de Brandon; L. Paulhus, de Grande-Clairière; U. Paquette, de St-Lazare; H. Stangl, de Deloraine; H. Roy, d'Elie; et John McNeil, de Rivers.

Les enfants de choeur qui prirent part à la cérémonie furent: Didier Liogier, Ulysse Névremont, Ronnie Renard, Robert Fahlman, Duffie Renard, Dwayne Roach, Harvey Roach, Terry Collie, Campbell Maxwell et E. McPhee.

Mme Roy Shannon dirigeait le chant.

S. Exc. Mgr Pocock adressa la parole et loua les paroissiens de leur esprit de sacrifice, de bonne entente et de générosité, aidés de l'initiative de M. l'abbé J. Schreiber, curé, dans la construction de l'église de Virden.

La mémorable journée se termina par un banquet organisé par la Ligue Féminine Catholique de Virden, aidée des dames de la paroisse.

La plupart des ecclésiastiques venus pour la bénédiction assistèrent au banquet, ainsi que M. John Thompson, M.A.L.

Le repas débuta par le bénédicité par S. Exc. Mgr Pocock. M. A. Fiori, maître de cérémonies, porta le toast à la reine et fit un résumé de l'histoire des catholiques de Virden. Il rappela les difficultés que les paroissiens eurent à surmonter pour assister à la messe avant la construction de la première église en 1921.

M. John Thompson, M.A.L., félicita M. l'abbé J. Schreiber et les paroissiens de la réussite de leur entreprise et se dit fier d'être présent à l'occasion de ce fait historique, et termina en disant qu'il espérait que les années à venir apporteraient la récompense de l'effort fait aujourd'hui.

Ensuite, S. Exc. Mgr Pocock prit la parole et déclara que tout est possible quand on veut. Il rappela aussi que le pays avait besoin de convictions religieuses et que guidé par cet esprit chrétien, les sacrifices, les sueurs et les larmes ne seront pas à craindre.

M. l'abbé J. Schreiber exprima sa reconnaissance envers Dieu et l'archevêque qui l'encouragea et l'aida dans sa détermination d'aller de l'avant. Ses remerciements allèrent aux membres du comité de construction qui le secondèrent dans cette tâche. Il remercia aussi tous les paroissiens et leur rappela que cette nouvelle église devrait les aider à mieux servir Dieu.

Mgr I. E. Zielonka, vicaire général de l'archidiocèse de Winnipeg, et M. l'abbé O. J. McInerney, doyen de St-Edouard, de Winnipeg, exprimèrent leurs voeux aux paroissiens de Virden.

La nouvelle église du Sacré-Coeur de Virden est d'un style moderne, l'extérieur est de briques, pierres et stuc. La tour est surmontée d'une croix illuminée.

De grandes fenêtres éclairent à profusion l'intérieur, qui est décoré par des arches et des panneaux en bois verni.

N.-D.-de-Lourdes

Baptêmes

Le 8 décembre: Christiane-Nicole-Lorraine-Marie, née le 2 décembre, fille d'Henri Lancelot et de Réjane Brick. Parrain et marraine, Norbert Brick et Lorraine Lafrenière.

Le 8 décembre: Gabriel-Paul-Aimé-Joseph, né le 2 décembre, fils de Roland Jamault et d'Anita Dufault. Parrain et marraine, Paul et Odile Dufault.

Saint-Joseph

Décès

Le jeudi 5 décembre, Mme Blanche Delorme mourrait subitement, victime d'une crise cardiaque, à la résidence de son frère, Antonin, 45, rue Lydia, Winnipeg, où elle vivait depuis quelques semaines.

Née à St-Joseph le 7 mai 1896, elle passa toute sa vie dans sa paroisse natale. Plus tard, elle épousa Laurent Delorme qui la précéda dans la tombe il y a cinq ans.

N'ayant pas eu le bonheur d'avoir d'enfants dans son mariage, elle accepta bien volontiers en bien des circonstances de protéger d'autres enfants, en faisant de sa maison un véritable foyer.

Le service fut chanté à St-Joseph, le lundi 9 décembre, par M. l'abbé Raymond Roy, curé, assisté de MM. les abbés G. Poitras, curé de Letellier, et R. Lane, vicaire de St-Jean-Baptiste, comme diacre et sous-diacre.

Les porteurs étaient Claude Bérard, Denis Jubinville, Hubert Bryan, Charles Bérard, Denis Comeault et Marcel Bérard. Les Dames de Ste-Anne portèrent la bannière de la congrégation et firent cortège jusqu'au cimetière.

La défunte laisse dans le deuil ses soeurs et frères: Clémentine (Mme R. Comeault), de St-Vital, Emilienne (Mme Raymond Jubinville), de Letellier, Euclide et Antonio, de Winnipeg, Edmond, de Transcona, Eugène, de Somerset, et Maurice, de St-Joseph.

Remerciements

Les frères et soeurs de Mme Blanche Delorme désirent remercier tous ceux qui ont témoigné de la sympathie et qui ont offert des messes à l'occasion de son décès.

L'actif de la Banque Royale dépasse les $3¾ milliards

MONTREAL — La Banque Royale du Canada a terminé son exercice financier 1957 le 30 novembre dernier avec l'actif le plus élevé jamais atteint par une banque canadienne. Accusant une augmentation de $189,246,297, l'actif se chiffre maintenant par $3,760,544,617. Depuis 1947, l'actif de la banque a augmenté chaque année et établi de nouveaux records dans le domaine bancaire au Canada.

L'augmentation constante des dépôts constatée durant les dernières années s'est poursuivie en 1957, alors qu'elle s'est chiffrée par $148,307,710. La Banque Royale avait donc en dépôt, le 30 novembre dernier, $3,426,683,145, un nouveau record pour les banques canadiennes.

Les prêts commerciaux, se chiffrant au total par $1,431,188,052, accusent une augmentation de $136,095,026 sur l'an dernier. Les prêts à vue et à court terme aux courtiers et aux négociants en placements se sont accrus de $72,874,172 et atteignent $238,163,548. Les prêts hypothécaires sur habitations accusent également une hausse, ayant augmenté de $186,200,416 l'an dernier à $216,590,777. Pour aider à fournir des fonds à ces fins, la banque a réduit de quelque $29,000,000 son portefeuille de valeurs qui renferme pour $672,276,365 d'obligations des gouvernements fédéral et provinciaux contre $715,005,707 l'an dernier, tandis que le compartiment des autres valeurs augmentait de $492,218,188 à $505,688,414.

Du point de vue liquidité, la solide situation traditionnelle de la banque se retrouve dans le total de $1,956,368,436 des disponibilités, ce qui représente 54.9 p. 100 du passif de la banque envers le public.

Les octrois aux municipalités augmentés considérablement

L'hon. Edmond Préfontaine, ministre des Affaires municipales du Manitoba, a annoncé le 11 décembre que la politique du gouvernement de payer des octrois sans conditions aux municipalités ferait partie d'un programme permanent.

En exposant les données de ce nouveau régime, il appuya sur le fait que le système d'octrois sans conditions n'est pas un bouche-trou pour aider les municipalités cette année seulement. Il dit que c'était une politique toute neuve, selon laquelle chaque année les municipalités recevront des paiements directs plus élevés que ceux affectés à des projets spécifiques. Il ajouta que de cette façon, les municipalités pourront assigner les fonds selon leurs besoins particuliers.

M. Préfontaine a dit que le nouveau régime pour les gouvernements locaux du Manitoba signifiait que l'aide additionnelle qui leur fut accordée en 1957 s'élevait à plus de $5,000,000.

Ce montant comprend:

Des octrois sans conditions — $2,000,000.

Aide pour la construction d'écoles — plus de $500,000.

Augmentation d'octrois scolaires pour les écoles secondaires — plus de $500,000.

Aide pour la santé et le bien-être — augmentation de $1,000,000.

Réduction du taux (mill rate) dans la formule de base des octrois scolaires — plus de $500,000.

Projets routiers spéciaux et aide au maintien des chemins clés de municipalités — augmentation de plus de $500,000.

En tout, l'assistance provinciale directe et indirecte aux municipalités du Manitoba se chiffre cette année à $31,500,000.

M. Préfontaine mentionna qu'un autre genre d'aide aux municipalités comprenait les projets d'eau et d'égouts. Il dit que cette nouvelle politique comprend, dans la majorité des cas, l'achat direct par le gouvernement d'aqueducs et d'égouts et, dans les autres cas, une garantie du gouvernement d'intérêt payable pour permettre aux municipalités de prendre avantage de taux rapprochés de ceux de la province elle-même. Plus de 20 villes et villages, avec des projets s'élevant à $4,000,000, ont vu leurs projets approuvés ou en voie d'être approuvés. Quelques installations d'aqueducs et d'égouts sont terminées, même si le projet n'est en marche que depuis 9 mois.

M. Préfontaine a dit que la politique du gouvernement a pour but de donner aux municipalités une plus grande mesure d'autonomie et, en même temps, une plus grande aide financière. Il dit aussi que presque tous les amendements dans l'Acte municipal apportés ces dernières années étaient de nature à augmenter les pouvoirs et la juridiction des municipalités.

LA CRÈCHE DE NOËL

I



C'ETAIT une nuit de Noël bien triste pour la pauvre Gilberte. Le docteur venait de sortir avec son hochement de tête signifiant: "Plus rien à faire!" Et la jeune veuve, devant le feu mourant qui n'éclairait presque plus sa mansarde, continuait à bercer dans ses bras son petit enfant pâle, son Joset, qu'elle sentait d'heure en heure plus froid contre son coeur tiède, et qui dormait d'un sommeil inquiétant, trop pareil à la mort.

Soudain, le gros bourdon lointain de la cathédrale se mit en branle, appelant les dévots à la messe de minuit, lançant ses carillons joyeux dans les brumes nocturnes, tandis que, de l'autre côté de la rue, tout près, les somptueuses verrières de la chapelle des Ursulines, s'illuminant soudain, jetaient jusque dans la mansarde sombre de la jeune veuve le rayonnement de leurs rosaces multicolores. Un souvenir fit tressaillir Gilberte.

Chaque année, à Noël, les bonnes Soeurs, dont elle avait été longtemps l'élève, transformaient leur chapelle en étable, et après la messe, tout le monde défilant devant la grille, y pouvait admirer dans un tableau vivant, à la clarté de cent cierges, le petit Jésus endormi dans sa crèche, la Vierge assise, saint Joseph debout, les mages et les bergers à genoux, avec, au fond, l'un près de l'autre, le boeuf et l'âne, tous deux de chair et d'os, ni plus ni moins que les autres personnages. Au pauvre petit qui gisait maintenant inerte dans ses bras, Gilberte avait parlé de ces merveilles, et la veille encore, retrouvant un peu de force, l'enfant avait souri à ces belles promesses. La mère, au son des cloches, aux reflets du vitrail, se souvenait, pensait anxieusement:

— Ne serait-ce pas une folie que de tenir cette promesse, que de mener mon petit garçon mourant, mon pauvret dont les yeux sont pleins d'ombre sous leurs paupières closes, à cette fête de vie et de lumière?

Mais un dernier espoir, une ferveur confiante l'exaltèrent: si la joie guérissait son Joset? Si la Vierge, qu'elle n'avait jamais cessé de prier dans cette chapelle, prenait son angoisse en pitié? Et, se levant vivement, d'une grande cape elle enveloppa l'enfant, et le serrant tout froid sur son coeur tiède, elle traversa la rue, entra dans la chapelle.

II

Les bonnes Soeurs se hâtaient.

— La messe va finir, la foule arrivera et nous ne serons pas prêtes! s'exclama au beau milieu du choeur la Mère Ste-Thérèse. Soeur Ursule, aidez donc notre jardinier Benoît à agrafer sa chape de saint Joseph. Vous, Soeur Mélanie, étalez vite la paille et le foin sur les dalles. Défrisez-moi bien vite notre grande "Enfant de Marie" qui doit faire la sainte Vierge. Soeur Henriette, il faut qu'une sainte Vierge ait des bandeaux bien



plats. Que Soeur Catherine gronde un peu les enfants de choeur: M. le curé nous envoie là des bergers bien turbulents, me semble! Et nos rois mages, Soeur Louise, y pensez-vous? Nos petites du catéchisme auront beau regimber, ne craignez pas de leur mettre de la colle au menton: il faut que leurs barbes tiennent!

Affairée, perdant un peu la tête, la bonne Mère allait, venait, se démenait et donnait tant d'ordres et de contre-ordres à la fois, que les trois hiérarchies d'anges n'y auraient pu suffire. Toutes les Soeurs dispersées, elle se rappela tout à coup qu'elle avait laissé la crèche et le petit Jésus de cire dans le placard, au fond de la sacristie. N'ayant plus personne sous la main, elle avisa la jeune femme qui, à genoux près de la grille, et les yeux noyés de larmes, cherchait vainement à secouer le sommeil effrayant de son pâle petit enfant.

— Ah! ma bonne Gilberte, s'écria étourdiment la Mère, ma surveillance est trop nécessaire ici pour que je m'éloigne. Tirez-moi donc d'embarras, ma chère fille, courez à la sacristie, vous trouverez le Jésus de cire, la crèche, et tout le nécessaire dans l'armoire. Disposez tout cela de votre mieux et apportez-le vite!

Gilberte, par complaisance, se leva, et tenant toujours son fils dans ses bras, elle gagna la sacristie. Le placard était ouvert, et elle y prit la crèche, la garnit soigneusement d'un tapis imitant la mousse de laine verte à fleurs de soie bleue, blanche et rose, puis elle déplia soigneusement la robe du petit Jésus, une satinette couleur d'azur, avec un fin semis de petites étoiles d'argent. Elle admirait tout cela; mais devant l'enfant de cire, immobile, les yeux creux, tout pâle et tout pareil à son petit Joset, de nouvelles larmes lui mouillèrent les yeux. Et, de cette ressemblance même, lui vint une pensée de superstition naïve, une pensée de pauvre mère éperdue qui, désespérant de la science, appelle le miracle, et ne croyant plus aux hommes, s'adresse à Dieu. Puisque, dans le tableau de la Nativité, la sainte Vierge, saint Joseph, les mages, les bergers, l'âne et le boeuf étaient des êtres vivants, Jésus ne s'offenserait pas non plus d'être représenté par un enfant vivant ... vivant de si peu de vie! Si touché de voir ce petit mourant couché dans cette crèche toute semblable à celle qui l'avait reçu, le Seigneur prononçait la parole de résurrection! Et si la Vierge, enfin, devant ce berceau rustique lui rappelant ses propres angoisses de mère, s'attendrissait de l'angoisse d'une autre mère, obtenait un miracle de son fils! Oh! alors, quelle joie! Et si Joset mourait, hélas! quel cercueil serait plus doux que cette crèche d'Enfant Jésus?

Toute frémissante de foi à ces rêveries, hâtivement, Gilberte déshabilla son petiot, le revêtit de la robe couleur d'azur semée d'étoiles d'argent, et le coucha sur la mousse de laine verte, parmi les fleurs de soie bleue, blanche et rose. Elle rapprocha ses pauvres petits pieds froids l'un près de l'autre, bien sagement; elle croisa dévotement ses petites mains glacées sur sa poitrine que ne soulevait aucun souffle, et ainsi le trouvant beau comme un vrai petit Sauveur elle scella — peut-être bien pour l'éternel sommeil — ces petites lèvres et ces petits yeux clos, de trois derniers baisers.

III

Il était temps. Le bourdon de la cathédrale sonnait la fin de la messe et la foule approchait.

Dans la chapelle des Ursulines, au milieu des cent cierges allumés, sur la paille et le foin couvrant les dalles, la sainte Vierge, assise, lissait ses bandeaux plats; saint Joseph, debout, drapait les plis de sa chape; les bergers s'agenouillaient; le boeuf et l'âne, tirant sur leur licol, flairaient les diadèmes en carton doré des trois mages abondamment barbus. La bonne Mère Ste-Thérèse s'affolait, gourmandait ses bonnes Soeurs toutes ensemble, lorsque, enfin, Gilberte parut, portant la crèche. Il n'y eut qu'un cri:

— Ah! le joli Jésus! Qu'il est bien imité!

— On dirait de vrais cheveux! Quelles fines lèvres! Quel amour de petit nez! disaient les bonnes Soeurs. On aurait peur de l'abîmer en y touchant! Seulement, il est trop pâle, le chérubin! Ma Mère, l'an prochain, vous direz au marchand de lui mettre du rose aux joues: on le croirait mort!

Gilberte tressaillit; mais déjà la crèche posée entre la Vierge et saint Joseph, la bonne Mère, le claquoir ouvert, prête à donner le signal, commandait le silence et l'immobilité. Les Soeurs s'esquivèrent prestement. Gilberte s'agenouilla près de la grille, et Mère Ste-Thérèse, juchée sur l'escabeau, derrière le maître-autel, ayant jeté un coup d'oeil satisfait sur l'ensemble du tableau, donna le signal d'un coup de claquoir et disparut. Le portail s'ouvrit comme par magie, et la foule envahit la chapelle.

Tant que dura le défilé des dévots et des curieux qui pâmaient d'admiration, Gilberte s'abîma en si ardentes prières qu'elle n'eut plus aucune conscience du temps. Lorsqu'elle releva la tête, la chapelle était vide; seules, la Mère Ste-Thérèse et toutes les bonnes Soeurs se tenaient devant la grille. Avant de donner le signal du départ à toute la petite figuration, les pieuses femmes voulaient jouir encore quelques instants de ce tableau divin. Elles le contemplaient dans un dernier regard, quand il advint une chose vraiment extraordinaire.

L'âne et le boeuf qui, derrière les mages et les bergers, s'impatientaient sans doute de ne pas avoir vu cette merveille d'Enfant Jésus, s'étaient avancés en même temps, et la tête au-dessus de la crèche, pétrifiés d'admiration, depuis un bon quart d'heure les bonnes bêtes soufflaient, de leurs babines humides et de leurs larges naseaux, leur haleine saine et chaude sur l'enfant endormi. Et, tout juste au moment où la Mère Ste-Thérèse entrouvrait son claquoir pour donner le signal de la retraite, on vit le petit Jésus s'étirer dans sa mousse fleurie, lever les pieds, puis se tortiller sans souci de froisser sa belle robe d'azur semée d'étoiles d'argent, puis se dresser sur son séant, les joues toutes roses et les yeux tout grands de vie!

Ce fut une stupeur. La bonne Mère Ste-Thérèse, bouche bée, levant les bras de saisissement, laissa tomber le claquoir. Les bonnes Soeurs, criant au miracle, se prosternèrent; saint Joseph s'affaissa sous les plis de sa chape, les trois mages tombèrent à la renverse, et les bergers fournis par M. le curé, effarés, prirent la poudre d'escampette comme une volée de moineaux. Seule, l'Enfant de Marie qui faisait la sainte Vierge, plus hardie ou devinant la pieuse supercherie, souriait à Joset sous ses grands bandeaux plats, tandis que le boeuf et l'âne, inconscients du miracle, mais obéissant peut-être aux volontés divines, soufflaient, soufflaient toujours, de leurs babines humides et de leurs larges naseaux, leur haleine vivifiante.

Et quand Gilberte osa le retirer de la crèche, quand, folle de joie, elle emporta son Joset dans ses bras, elle sentit le petit coeur tout chaud contre son coeur tiède.

Charles FOLEY.

— Malheur à ceux qui mettent leur espoir en des chevaux, qui mettent leur confiance en une charrerie nombreuse et dans une cavalerie importante, mais qui n'ont aucun espoir dans le saint d'Israël et ne consultent pas Yahvé. (Is. 31, 1)

Origine de "O Sainte Nuit"



LE chant de Noël si célèbre "O sainte Nuit!" a pris naissance dans les Alpes autrichiennes, dans une région connue sous le nom de Tyrol, "pays de montagnes". En cet endroit, les pics tyroliens revêtus de neiges éternelles veillent dans leur majesté, sur les vallées environnantes, souriantes et pacifiques.

Au flanc de l'une de ces montagnes, où la musique semble l'apanage de tous les petits, est située la ville d'Oberndorf, Autriche. C'est là qu'il y a plus d'un siècle, en 1818, vivait un pasteur luthérien très dévot, le révérend Joseph Mohr.

De concert avec son ami, l'instituteur du village et organiste de la paroisse, Franz Gruber, le pasteur Mohr, était destiné à donner au monde l'un des hymnes de Noël les plus fameux.

Les deux hommes, épris de belle musique, avaient souvent prétendu dans d'interminables conversations que l'on n'avait pas encore écrit "le chant de Noël parfait". Méditant cette pensée, le pasteur Mohr était assis dans son bureau la veille de Noël 1818.

A l'extérieur, le silence de la nuit rendait encore plus grande la solennité de la montagne. La pureté et le calme des hauteurs remplirent son coeur d'une paix rayonnante et de la joie de la première nuit de Noël: "Jésus, le Sauveur est né".

Les pensées qui avaient longtemps hanté son esprit lui inspirèrent sur le champ un poème dont les mots sont ceux que l'on chante aujourd'hui sous le titre de "O douce nuit, ô sainte nuit".

Le lendemain matin, jour de Noël, le révérend Mohr se rendit en hâte chez son ami avec le manuscrit de son poème. Gruber le lut et s'exclama: "Mon ami, vous avez trouvé, le vrai chant de Noël. Que Dieu soit loué!"

Gruber, enthousiasmé par les vers de son ami, se mit aussitôt au travail dans le but de composer une "mélodie parfaite" pour le "poème parfait".

Finalement, cet air simple, angélique, que nous connaissons depuis si longtemps, vint à l'esprit de Franz.

"Elle se chante toute seule, votre chanson", s'écria-t-il en s'adressant au ministre. La véritable beauté de la musique de Gruber réside dans sa simplicité et dans son union intime avec les vers du pasteur. Les deux hommes chantèrent l'hymne ensemble et se préparèrent à la chanter devant les paroissiens.

Plus tard, au cours de la même soirée, alors que les villageois étaient rassemblés dans la petite église du village, le révérend Mohr et l'organiste Gruber chantèrent leur hymne devant leur premier auditoire. Les paroissiens en furent profondément émus et, après l'office, les remercièrent, les yeux remplis de larmes de joie.

Comment ce chant s'élança du petit village tyrolien à la conquête du monde entier, voilà une histoire pleine d'intérêt. Ce n'est que lentement cependant que ce chant acquit sa renommée actuelle.

Durant près d'un an, après avoir été chanté pour la première fois dans la petite église paroissiale, le chant demeura presque oublié sur le bureau de Gruber. Mais, en novembre 1819, l'orgue de l'église dut être réparé et lorsque l'ouvrier chargé de ce travail l'eut terminé, il demanda à Gruber de jouer un morceau.

La mélodie "O sainte nuit" revint à la mémoire de Gruber et il la joua avec toute sa simplicité et sa beauté. Le facteur d'orgue fut si épris de cette musique qu'il demanda à Gruber l'autorisation d'en prendre copie.

D'un musicien à l'autre, cet-



te mélodie fit son chemin à travers l'Europe. Elle ne possédait pas encore de nom et on la connaissait simplement comme étant la "chanson tyrolienne" parce qu'elle provenait d'un village du Tyrol. On l'imprima avec ce titre pour la première fois en 1842, 25 ans après sa composition.

Depuis ce temps, le chant a été traduit dans toutes les langues et il a été répandu dans toutes les parties du monde. Il est devenu l'un des chants les plus fameux et les plus aimés de Noël. Il touche tous les coeurs, et, à tous ceux qui l'écoutent, il apporte le calme et la paix du Sauveur dans une atmosphère de beauté et de joie.

Les restaurations au Colisée de Rome

ROME — La première partie des travaux de restauration au Colisée sera terminée pour la fin de cette année. Les travaux ont commencé il y a trois ans; les arcades ont été soumises à une révision, tandis que les parties endommagées ont été remplacées.

Règles de sécurité routière pour le temps des Fêtes

N'attendons pas à Noël pour montrer notre bonne volonté envers nos concitoyens. Commençons dès aujourd'hui, suggère la Conférence de Sécurité Routière dans un appel de prudence aux automobilistes. Nous pouvons montrer notre bonne volonté, en conduisant avec des précautions supplémentaires dans les rues à circulation intense.

Pour prévenir les accidents, la Conférence rappelle ces cinq règles de sécurité qui mettraient une fin presque totale aux accidents traditionnels des Fêtes, si elles étaient observées.

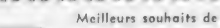
1. Si vous avez l'intention de boire aux réunions des Fêtes, appelez un taxi ou prenez l'autobus et non votre automobile.

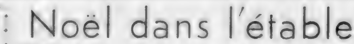
2. Refusez de monter avec quelqu'un qui a bu, tâchez plutôt de le persuader de ne point boire.

3. Du café à l'issue d'une veillée vous tiendra éveillé pour retourner chez vous.

4. L'homme prudent ne conduit pas avec précipitation, il ralentit et se souvient que les lois de circulation ont été établies pour sa protection.

5. Au retour d'une réunion, arrêtez avant d'être somnolent. Si vous êtes fatigué, stationnez, le sommeil est le meilleur restaurateur.





Noël dans l'étable



[illegible]

...tants eurent disparu au [illegible] un homme restait seul de[va]nt la crèche, et priait la tête [d]ans ses deux mains. A ses côtés, [illegible]. Cet homme c'é[ta]it le propriétaire de la chèvre [illegible] remerciait Jésus d'avo[ir] [illegible] que la chèvre ne con[illegible] de bévues.

Quand trois heures sonnèrent [la ch]èvre se leva, lécha les pied[s] [illegible]ses de l'enfant de cire, et après [illegible] saute encore par dessus la [illegible] dans le grand chemin qui menait [illegible]

[illegible] dans l'étable [illegible] chèvre, on ne dis[illegible] p[illegible]

[illegible] lendemain, dès le le[ver] du soleil, tous se réveille[illegible] [illegible]nta de recommencer [illegible] arguments que l'on [illegible] [illegible]enant par [illegible] chèvre, philoso[phique]ment répond[it]:

Mes amis, rien ne sert de [illegible] encore le sujet! Mieux [va]udrait nous féliciter et remer[cier] Jésus d'avoir fait de nous [ses c]ompagnons dans la crèche.

Pourquoi dis-tu "nous"? ce [n'est] que l'âne et moi, le boeuf [q]ui avons ce privilège.

Ah! Tu te trompes, mon [illegible]. Un parmi ta race a reçu [c]e don! Ce n'est pas toi! Mais [illegible] hier, j'ai veillé près de Jé[sus] toute la messe durant! Et [illegible] privilège fut moins diffici[le] [illegible] peut-être moins méritoire [que] [illegible]s ancêtres, car je n'ai pas eu le bonheur de le réchauffer [illegible]ors j'ai sommeillé, près de lui [illegible]gement, comme une bonne [illegible]

[illegible] quand le boeuf, irrité, d[illegible] à voir à l'église [illegible] dans la crèche! Je sa[illegible]

La fenêtre était [illegible] [illegible] venait d'ouvrir [illegible] pour venir donner a[illegible] [illegible] de l'étable. Libre! [illegible]

Elle leva la tête, fixa [illegible] qui brillait dans la [illegible]

Elle se dirigea [illegible] l'ouvrit doucement [illegible]

[illegible] Dieu, le vrai Dieu! La [illegible] approcha pieusement [illegible] par dessus la Sainte Tab[le] [illegible]

Vous [illegible] dites-vous [illegible]

[illegible]

Le bedeau des courbe[illegible]

[illegible] en fa[illegible] [illegible]rait [illegible] [illegible]leront dans [illegible]

Pour faciliter l'identification des criminels

[O]TTAWA — [illegible] Royale va procéder à la [illegible] [illegible] un graphique en vue [illegible] [iden]tification des crimin[els] [illegible] ceux qui en ont été les [illegible]

D'un côté on voit de[illegible] [illegible] de différe[illegible] [illegible] du nez, des lobes d'ore[illes] [illegible]

[illegible] donne la [illegible] différents indices qu'il fa[illegible] [illegible] [illegible]ge apparent, la g[illegible] [illegible] [illegible]ques de tatouage [illegible] [illegible]



Le premier ministre du Manitoba, **l'hon. Douglas Campbell** [a] ouvert officiellement la nouvelle installation d'essai de brassage [de] la "Brewing and Malting Barley Research Institute" de Winnipeg dernièrement. Le but de cette installation d'essai de $100,000, si[t]uée au dernier étage de l'édifice Grain Exchange, est de vérifi[er] [le] malt fait de nouvelles sortes d'orge canadienne. Le directeur de [l']Institut de Recherche, **M. Murray Madden**, de Winnipeg [illegible] [sur l]a photo, explique l'opération du plan au premier min[istre].

Notes agricoles

L'industrie avicole au Canada

[Les] Canadiens consacrent en[viron] 25 pour cent de leur re[venu] à l'achat de vivres et, de chaque dollar dépensé à cette fin, prélèvent environ sept cents pour l'achat de produits avico[l]es. Si l'industrie avicole veut obtenir une tranche plus large du dollar consacré ainsi à l'ali[m]entation, il faudra rendre [plus] efficaces les moyens de production, de conditionnement et de commercialisation et reconnaître [l'im]portance d'une publicité bien faite.

Les Canadiens consomment plus de boeuf, de porc et de vo[l]aille que par le passé. L'an dernier, la consommation de volaille par tête de population fut tout près de 30 livres, une augmentation d'environ 8 livres depuis 1950. La consommation de la viande de boeuf a aug[menté] [illegible] 7 livres par [illegible] 195[illegible] et celle du porc [illegible] [illegible] livres. Vu la de[mande] [illegible] pour toutes les [catégories] de viande, ainsi que [l'au]g[me]ntation de la population [illegible] environ 3 pour cent [illegible], il semble qu'il y [a]it et qu'il doive continuer d'y avoir un bon débouché pour nos produits carnés sur le marché domestique. Quant à savoir quel[l]e production prendra l'avance, c'est une question de concurrence entre les diverses industries en cause sur le marché de la viande et aussi une question de préférences chez les consommateurs.

Il y a eu transition graduelle dans l'évolution de l'industrie avicole. C'était autrefois et, assez récemment encore, une production secondaire de la ferme; aujourd'hui et très rapidement, [el]le devient une entreprise hautement spécialisée. La poule pondeuse à grand rendement remplace l'ancienne pondeuse d'occasion et les élevages de volailles à griller ultra modernes d'aujourd'hui témoignent des changements survenus dans la production de la viande.

La faveur nouvelle dont jouit la dinde auprès du consommateur canadien lui a été acquise par l'introduction d'oiseaux de petite taille et par l'adoption de techniques nouvelles de conditionnement et d'emballage. Il en est résulté une consommation plus forte de dindes durant les fêtes et aussi en d'autres temps. La demande du consommateur pour la dinde en 1957 devrait [êt]re ferme, mais les prix en perspective pour l'immédiat, comme ceux d'ailleurs de n'importe quel autre produit agricole, dépendent étroitement de [l']offre. L'élevage des dindes cette année sera probablement plus considérable que [illegible] [m]ais l'expansion rapide [illegible] [mar]ché dom[estique] [illegible] balancer l'ef[illegible] production a[illegible]

[illegible] à griller vendus [illegible] canadiens en 1956 [illegible] élevé jamais connu, mais la d[illegible] [con]sommation dépassera probable]ment celle de 1955. Cepend[ant] les aviculteurs devront org[ani]ser leur production de ma[nière] à satisfaire les besoins du m[ar]ché s'ils veulent ma[intenir la] relation de 1955 entr[e] [illegible] et le revenu.

Des changem[ents] [illegible] [mé]thodes de [illegible] de conditionnement ont [été] [ef]fectués afin de répond[re] [à la] production et à la distrib[ution] massive; aujourd'hui le c[onsom]mateur peut se p[rocurer des pro]duits avicoles de [illegible] [qua]lité et emballés d[illegible] convenable et plus attraya[nte] que jamais auparav[ant]. [Ces] changements ont cependant posé maints problèmes nouveaux. [Les] marges de profits plus étroite[s] forcent les aviculteurs à adopter les techniques de production et d'administration les plus moder[nes], y compris une connaissan[ce] approfondie des tendances et des conditions du marché.

Les marchés

BEURRE, OEUFS ET VOLAILLES
[(Co]mmission House Prices)
17 décembre 1957

BEURRE

[illegible]	.62
[illegible] payés par les [illegible] gros pour oeufs [illegible] Winnipeg	

OEUFS

[illegible]	[illegible]
[Gra]de A moyens	[illegible]
[Grad]e A petits	[illegible]
[Gra]de B	[illegible]
Grade C	[illegible]

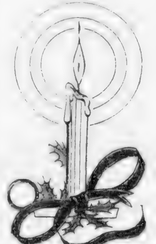
VOLAILLES

Classées sur le crochet et préparées prix payés aux producteurs — del[illegible] à Winnipeg, mo[illegible] si nécessaire.

Grade A	
[illegible] au-dessus	.25
4-5 livres	.22
[Au-]dessous de 4 livres	.18
Grade B	
[illegible]es et au-dessus	.21
4-5 livres	.16
[Au-dess]ous de 4 livres	.14
Grade C	
[illegible]	[illegible]
[Au-d]essous de 4 livres	.07-.09
CHAPONS EN VIE	
[illegible]	[illegible]
[illegible]es	.24
POULETS EN VIE	
Au-dessus de 6 livres	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible] de 4 livres	.15-
DINDONNEAUX	
Dindes	
[illegible]	[illegible]
[Gra]de B	.28-.29
Grade C	.20-.21
Dindons	
Grade A	.26-[illegible]
Grade B	.24-.25
Grade C	.20-.21
CANARDS	
[Grade] A	.24-.25
Grade B	.20-.22
OIES	
[Grad]e A	.24-.26
[Grad]e B	.21-[illegible]

Marché aux bestiaux

Bouvillons	
De choix	$18.50-$19.50
Bons	17.50- 18.50
[illegible]	15.50- 17.00
[O]rdinaires	10.00- 15.00
Génisses	
[illegible]es	$17.00-$18.00
[illegible]es	14.00- 15.00
[O]rdinaires	10.00- 13.00
Vaches	
Bonnes	$12.50-$13.00
[illegible]es	11.50- 12.00
[illegible]ers	10.50- 11.25
Veaux de boucherie	
Bons	$26.00-$30.00
[illegible]	18.00- 25.00
[illegible]es	12.00- 17.00
Por[cs]	
[Grad]e A	$24.00-$25.00
[illegible]es	13.00- 17.00
Agneaux	
Bons	$19.00
Moutons,	
Bons	$ 4.00-$ 5.00



COURS DU GRAIN FOURNI PAR
JAMES RICHARDSON & SONS LIMITED
1019, édifice Grain Exchange, Winnipeg — Tél. WHitehall 2-3452
Prix déchargé à Fort William ou Port Arthur
PRIX COMPTANTS A WINNIPEG

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
AVOINE —					
C.W. no 2	[illegible]	74 6	74 6	74 6	74 6
C.W. no 3	[illegible]	68 4	68 4	68 4	68 4
Fourrage no 1	[illegible]	66 2	66 2	66 2	66 2
Fourrage no 2	[illegible]	63 2	63 2	63 2	63 2
Fourrage no 3	[illegible]	60 2	60 2	60 2	60 2
ORGE —					
C.W. no 2 6 rangs	[illegible]	[illegible]	116	116	116
C.W. no 3 6 rangs	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Fourrage no 1	[illegible]	90 4	90 4	90 4	90 4
Fourrage no 2	[illegible]	89 4	89 4	89 4	89 4
Fourrage no 3	[illegible]	85 4	85 4	85 4	85 4
SEIGLE —					
C.W. no 2	[illegible]	[illegible]	106 4	[illegible]	[illegible]
C.W. [illegible]	[illegible]	[illegible]	101 2	[illegible]	[illegible]
C.W. 2 (Tough)	[illegible]	[illegible]	103	[illegible]	[illegible]
C.W. no 4	[illegible]	[illegible]	88 2	[illegible]	[illegible]
Ergot	[illegible]	[illegible]	85 2	[illegible]	[illegible]
Sur voie net	[illegible]	[illegible]	106 2	[illegible]	[illegible]
AVOINE —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	70 4	70 4	70 4
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	68	68	[illegible]	[illegible]
ORGE —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
LIN —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	329	[illegible]	333 2
Mai	[illegible]	[illegible]	335 4	341 2	339 2
Juillet	[illegible]	328 6	324	329 2	327 2
SEIGLE —					
Décembre	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mai	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
Juillet	[illegible]	[illegible]	[illegible]	113 2	112 4

Coutumes de Noël en Angleterre

LONDRES — Noel demeure ce qu'elle a toujours été, la fête la plus importante et la plus gaie de Grande-Bretagne. Au Moyen Age, déjà, elle étonnait un prêtre français, le Père Cyprien, qui remarquait, après une visite en Angleterre, que Noel y était célébré "avec plus de pompe que dans n'importe quel autre royaume d'Europe". Noel a toujours été la fête de la famille et du foyer. Autrefois, l'hospitalité s'étendait également à tous les tenanciers du propriétaire.

En cette saison, les nobles et les grands propriétaires terriens pouvaient vêtir leurs hérauts de leur propre livrée, ce qui leur était interdit le reste de l'année et ils tenaient maison ouverte à tous leurs fermiers. La bûche de Noël était apportée de la forêt avec accompagnement de danses et de réjouissances et l'on allumait la grosse chandelle de Noel.

Il y avait des jeux, des chants et des pièces jouées par les mimes. Dans bien des endroits, on élisait un Pape des Fous qui dirigeait les divertissements [et] tout le monde, le seigneur lui-même, suivait ses commandements.

L'une des plus vieilles traditions du temps de la Nativité en Angleterre consiste à chanter des chants de Noe[l]. Beaucoup de Noels anglais sont très anciens et très beaux. Des groupes de jeunes gens venant de clubs, d'écoles ou d'églises, vont encore de maison en maison chantant des Noels pendant les semaines qui précèdent la fête. Généralement l'argent qu'on leur donne est versé à des oeuvres de charité.

Certaines localités ont leurs propres Noels. C'est ainsi, par exemple, que Coventry, la ville si durement bombardée, est le pays d'origine de "Lully, lula Thou, little tiny child" (Dodo dodo, ô Toi, tout petit Enfant) et après le terrible raid de 1940 les habitants se rassemblèrent dans les ruines pour chanter cet hymne. Les églises sonnent le carillon de Noël, le matin de la fête. On décore les maisons de houx, de gui et de feuillages verts et il est toujours de coutume de manger, dans la mesure où l'on peut s'en procurer, les mince-pies et les plum pudding[s]. Et l'on échange des cadeaux.

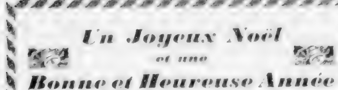
Nationalisation de l'industrie des alcools réclamée

OTTAWA — L'Eglise unie du Canada est en faveur de la nationalisation de l'industrie canadienne des alcools.

Le Rev. Homer Lane, de Toronto, secrétaire associé du bureau de service social de l'Eglise unie, a déclaré, le 3 décembre, au congrès de la Fédération Canadienne de Tempérance, que son Eglise s'oppose au commer[ce] privé des alcools et qu'elle se [prononçait] fermement pour sa [illegible] [illegible]

Le Dr Gordon P[orter] [illegible] [illegible] Fédération, a déclaré [illegible] la publicité pour les alcools devrait être éliminée au Canada. Le docteur Porter est secrétaire des Missions canadiennes de l'Eglise un[ie].

D'après lui [illegible] Canada, et ils ont tous besoin d'être [illegible]



Doctorat conféré au R. P. Eugène Dubreuil en présence de l'Amicale de Gravelbourg

(suite de la première page)

[illegible]

d'approfondir davantage les ... on glisse parfois ... gédement, faute de temps ... les études.

Enfin ... en particulier M. P... ..., président de l'A... M. Gilbert M... dent pour Saskatoon; M. ... Paul Martine, pour Regina; M. Jeremie Crepeau, pour P... Albert; M. Norbert Lepage ... Gravelbourg.

Tous se rendirent alors ... la chapelle tout récemment ... pour assister ... du T. S. Sacrement ... de la chapelle ... la rénovation de ... les congréganistes ... oeuvre du collège.

... se rendre au cafeteria pour ... dre le souper avec le ...

La séance des Philosophes

A 8 h. ...

... drame (en 4 actes) ... ... qui permit aux aud... précier les talents ... teurs capab... de façon très ... héroïque du Moyen Age.

... la direction du R. P. A. ... O.M.I. Les Philosophes rendirent un chant très appropri... à la circonstance. Et l'un d'eux, Lionel Lavoie, lut au nouveau recteur une adresse où brillait ... à la fois la sincérité et l'humour d'un brave collégien.

Collation d'un doctorat

Au cours de la séance, le R. P. Tourigny remit un Doctorat honorifique en Education au R. P. Dubreuil, recteur. Le Père Provincial était délégué à cet effet par le R. P. Edouard B... dreault, C.J.M., recteur mag...

[illegible]

...nada, heureux mariage de principes vitaux et d'adaptation au milieu et l'importance d'une formation générale préparatoire à la spécialisation universitaire.

Voici des extraits de cet important discours.

Les Oblats et l'éducation

Lorsque les Oblats, répondant à l'appel de Mgr Provencher, arrivèrent dans l'Ouest, il y a un peu plus de cent ans, ils apportaient avec eux l'idéal de ... vénéré fondateur, le Père de Mazenod, qui, même avant de devenir évêque de Marseille, ... marqué au nombre des oeuvres de sa Congrégation naissante, l'éducation de la jeunesse comme apostolat de première importance pour le relèvement des masses ... par la Révolut... Répond... en acceptant ... quatre coins ... donnait cette consigne de ne pas négliger cette oeuvre, né... entre toutes, de l'enseignement.

Aussi, partout sur les pas des Oblats, surgirent des écoles et des collèges, en Europe, au Ceylan, en Afrique et dans les deux Amériques.

Au Canada, sur les deux ... Oblats que compte l'institut, un tiers est consacré à cette oeuvre de l'enseignement, et aujourd'hui, outre les 44 pensionnats et quelque 120 écoles dont trois high schools, pour Indiens et Esquimaux, l'on compte 5 collèges au Québec, 3 en ...

[illegible]

Les éducateurs de Gravelbourg

[illegible]

La formation classique

[illegible]

... tion préconisée par S. S. Pie XII ... par les maîtres catholiques de ... intentionnés ... réputation aux ... Les cours classique ... pour une formation de base ... formation qui moule l'in... une formation qui développe ... impérissable ... la vie contemporaine ... des principes immuables de l'au... ces prêtres ... professionnels ... la direction de ... d'un recteur qui ...

[illegible]

Radville

Mariage

[illegible]

Jackfish

Ça et là

[illegible] ... gagna $5.00 ...

[illegible] ... grammaire ...

Sedley

Ça et là

[illegible]

M. Paul A. Béchard se rendait ... Denver, Colorado ...

[illegible]

... Léonard Béchard ...

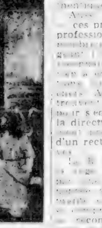
[illegible]

... Mme Jean... récemment ... supérieur ... l'auditorium ... 5 décembre ... paroissiens ...

[illegible] ... magnifique ...

[illegible] ... bonne chan... ... sentiments me...

Prière à Marie, Reine des Coeurs

[illegible]

O Marie, Reine des Coeurs, avocate des causes désespérées, Mère si pure et complaisante, Mère du divin Amour et pleine de lumière divine, je mets entre vos mains si tendres les faveurs que nous attendons de vous aujourd'hui. Regardez nos misères, nos coeurs, nos larmes, nos peines intérieures, nos souffrances. Vous pouvez nous exaucer par les mérites de votre divin Fils, Jésus-Christ. Nous promettons, si nous sommes exaucés, de répandre votre gloire et de vous faire connaître sous le titre de "Marie, Reine des Coeurs" et Reine de l'univers entier. Exaucez-nous près de votre autel, où tous les jours vous donnez tant de preuves de votre puissance et amour pour la guérison de l'âme et du corps.

Nous espérons contre toute espérance et demander à Jésus notre guérison, notre pardon et notre persévérance finale.

O Marie, Reine des Coeurs, guérissez-nous. Nous avons confiance en vous. (3 fois.)

Récitez cette prière neuf jours ...

St-Brieux

Ça et là

[illegible]

Nos malades

[illegible]

Baptêmes

[illegible]

Lisieux

Ça et là

[illegible]

Nos malades

Mme Diana Tessier ... à subi ... opération ... l'hôpital d'Assiniboia dernièrement ...

[illegible] ... avoir été hospitalisée à Beekglen pendant deux semaines.

North Battleford

Prix de français

[illegible]

... Mme B. Baillargeon donna un rapport ... Après le ... M. Adelard Parent ... R. P. A. Gagné, O.M.I. ... remplacant le R. P. G. ... prix de français de l'A.C.F.C. ...

[illegible]

Après la distribution des prix ...

[illegible]

Vénérable doyenne

Mme Malvina Garand ... anniversaire de ...

[illegible]

Naissance

[illegible] ... citations aux heureux parents.

Le congrès de l'AFCIS à Prince-Albert permit d'aborder plusieurs problèmes

PRINCE-ALBERT — Le congrès de l'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de Langue française de la Saskatchewan (AFCIS) commençait le 9 novembre à Prince-Albert par la messe du St-Esprit célébrée, face au peuple, par S. Exc. Mgr A. Decosse, évêque de Gravelbourg.

S. Exc. Mgr Léo Blais, évêque de Prince-Albert, commenta les cérémonies et donna le sermon de circonstance en appliquant à la profession d'éducateur les devises des deux évêques présents: "Le Christ, fondement de tout", "Par Lui, avec Lui, en Lui".

A la séance d'ouverture, après la prière récitée par Mgr Blais et le chant par tous de l'hymne national, MM. D. Steuart, maire de Prince-Albert, et R. S. Gould, surintendant des écoles de la ville, souhaitèrent fort aimablement la bienvenue aux congressistes. M. V. Lalonde, représentant de la S.T.F., les salua au nom de cette Association, tout en affirmant que l'AFCIS a pour but de sauvegarder ce qui nous est le plus cher, notre foi et notre langue.

Activités variées

La Rév. Sr Marie-Madeleine, présidente intérimaire, fit un résumé des activités de l'année et Me J. Crépeau parla de nos droits à l'école. Il serait très utile de prendre en sérieuse considération sa suggestion, à savoir la formation d'un comité d'étude des lois scolaires de la Saskatchewan, pour renseigner les parents sur leurs devoirs. La Rév. Sr Présidente lut ensuite des lettres reçues de l'hon. J. Diefenbaker, premier ministre, de la Rév. Sr St-Félix de Valois, autrefois de Gravelbourg, et du R. F. Gérald, naguère de Willow-Bunch.

Les membres de l'assemblée formèrent un comité de résolutions, composé du R. F. Justinien, de Willow-Bunch, de la Rév. Sr Aimée de l'Enfant-Jésus, d'Albertville, de Mlle Lumina Cyr, de Debden, et de M. Marcel Marchildon, de Montmartre.

Mgr Decosse sut captiver ses auditeurs par sa magistrale causerie intitulée: "L'esprit de neutralité s'infiltre-t-il chez nos instituteurs et chez nos élèves?" Après cette conférence, on se sépara en divers groupes pour en étudier les points pratiques proposés sous forme de questionnaire. La réunion se termina par un goûter, préparé par les Dames Patronnesses du collège Notre-Dame et vendu au profit du collège.

Le soir à 8 h., on présenta deux films des majestueuses cérémonies du congrès eucharistique qui eut lieu à Prince-Albert en juillet dernier, puis une séance récréative: solos, chants d'ensemble, morceaux de piano et deux messages sur ruban magnétique, l'un de M. R. Boulianne remerciant ceux qui ont contribué au succès de la récente lutte scolaire de Willow-Bunch, et l'autre du R. F. Gilles, président-fondateur de l'ACFIS, maintenant à Ottawa. M. A. Préfontaine agissait comme maître de cérémonies.

Le deuxième jour

M. l'abbé R. Ducharme, visiteur des écoles du sud, soumit à l'assemblée son rapport, au début de l'avant-midi. Ensuite, le R. P. B. Paris, O.M.I., de Gravelbourg, parla de Foyer-Ecole, conférence suivie d'un carrefour sur des questions claires et précises qui suscitèrent un vif intérêt parmi les congressistes.

Dans l'après-midi, M. l'abbé A. Marchildon, visiteur des écoles du nord, parla de son difficile travail; M. W. Charpentier donna un discours sur les grands problèmes actuels, sur l'Acte scolaire, sur les encycliques des papes en matière d'éducation; Mme P. Legars montra comment aujourd'hui le français est apprécié dans les écoles de Saskatoon et comment on est à la page si on sait manier les deux langues officielles du pays.

M. A.-J. Duhamel, inspecteur d'écoles au Manitoba et invité d'honneur au congrès, parla de l'enseignement du français dans la province voisine, de la Commission Royale MacFarlane et des multiples problèmes qui se posent pour nos compatriotes franco-manitobains.

Enfin, M. A. de Margerie, secrétaire général de l'A.C.F.C., donna un exposé du programme d'étude du français, tel qu'il est maintenant organisé. Il répondit clairement aux nombreuses questions posées.

Elections et remerciements

Le nouvel exécutif de l'AFCIS se compose comme suit: Sr Marie-Madeleine, F.P., de Domremy, présidente; Sr St-Jean de Brébeuf, R.J.M., de Gravelbourg, vice-présidente du sud; Sr Thérèse du Sacré-Coeur, Présentation de Marie, de Debden, vice-présidente du nord. L'exécutif se choisira une secrétaire.

Le comité des résolutions proposa des remerciements à LL. EE. NN. SS. L. Blais et A. Decosse pour leur présence, leurs conseils et leurs causeries; aux autorités du collège Notre-Dame pour leur hospitalité; à Sr Marie-Madeleine, F.P., qui a si bien conduit le congrès; aux RR. FF. Gilles et Gérald, E.C., le premier à Ottawa, le second au Japon, pour leurs encourageantes lettres; à MM. les abbés R. Ducharme et A. Marchildon, visiteurs d'écoles; aux personnels de CFNS et CFRG; à Me J. Crépeau, toujours prêt à aider de ses conseils; à toutes les personnes qui ont contribué au succès du congrès de 1957, soit aux conducteurs d'automobiles, aux dames patronnesses, au comité des décorations, aux solistes et autres artistes qui ont contribué au programme musical, aux lauréats des concours oratoires et à leurs parents venus les conduire à Prince-Albert; aux Rév. Soeurs de la Présentation de l'Académie, qui ont donné hospitalité aux religieuses, et à celles de la Villa Ste-Marie, qui ont si bien reçu les jeunes filles.

Fin du congrès

Mgr Blais conclut le congrès, en recommandant l'étude fondamentale de l'Action catholique et en soulignant que l'idée de retraites fermées pour éducateurs était excellente.

Les congressistes, tout revigorés, pleins d'enthousiasme et plus décidés que jamais de garder le dépôt de la foi et de la langue et de le transmettre intact à la jeunesse, s'en retournèrent chez eux.

Il s'agit maintenant de mettre en pratique le mot d'ordre du congrès de 1957, et qui est précisément: "Depositum Custodi! Garde bien le dépôt!"

Duck Lake

Çà et là

M. Alexandre Baribeau est de retour de son voyage à Phoenix, Arizona, où il fut présent à un congrès organisé par la Compagnie Case dans le but d'étudier les nouvelles inventions adaptées à l'outillage de la ferme.

M. Arsène Gagnon et quelques copains ont été victimes d'une mésaventure à la traverse de Batoche, lorsque le camion qui les transportait fut englouti sous la glace où il stationna sous neuf pieds d'eau. Heureusement que les passagers eurent le temps de sortir de la voiture.

M. et Mme Charles Boyer sont les heureux héritiers d'une petite fille qu'ils viennent d'adopter. Le bébé de trois mois fut baptisé sous les noms de Diane-Marie.

M. et Mme Isidore Doucette ont établi résidence au village pour la saison de l'hiver chez Mme Rodolphe Archambault.

Mlle Dolorès Archambault, de Melfort, était en visite chez sa mère, en fin de semaine, ainsi que M. et Mme O. Loiselle, de Saskatoon, et M. Omer Courchesne, instituteur à l'école Fourmond de St-Laurent.

Une réunion eut lieu à la résidence de Mlle Adèle et de M. Eugène Périllat à l'occasion de leur double anniversaire de naissance. Un bon nombre de parents et d'amis se rencontrèrent pour féliciter les héros de la fête.

Mme Louis Ruest est allée passer quelques jours à Saskatoon, chez ses enfants et ses beaux-frères.

M. et Mme A. Maguire ont pris possession du restaurant "Coffee Bar".

Le garde-forestier, M. C. Williams, de la réserve forestière Nesbitt au nord de la localité, a établi résidence à Duck Lake. Il a ouvert un bureau près du magasin Lanovaz-Farwell, où les permis et les licences de chasse peuvent être obtenus.

Au début du mois de décembre, les gardes-malades de la clinique-poliomyélite sont revenues pour la troisième injection contre la poliomyélite. Plus de 300 enfants se sont présentés.

Les dames patronnesses des amusements au village ont tenu une vente d'articles de Noël et de pâtisseries qui remporta un franc succès.

M. l'abbé J.-A. Coursol, supérieur au Petit Séminaire de Prince-Albert, était le prédicateur de la retraite fermée annuelle au pensionnat de la Présentation où plus de 35 étudiants s'étaient groupés pour suivre les exercices.

Courval

Partie de cartes

Le dimanche 15 décembre, une partie de cartes eut lieu dans le soubassement de l'école, au profit de la patinoire des garçonnets. Les prix de cartes furent gagnés par Mmes R. Tremblay et Omer Gaucher, de Coderre, M. l'abbé F. Ducharme et M. Gérald Gaudreau. Le prix de la rafle échoua à M. S. Izar. Il y eut aussi du bingo.

Un délicieux goûter fut servi à la fin de la soirée.

Va-et-vient

Mgr L. Lussier, P.D., et Mme Côté, de Ponteix, visitaient M. et Mme Marcel Tremblay.

M. et Mme J.-H. Tremblay ont rendu visite à leurs fille et gendre, M. et Mme R. Smith, de Moose Jaw.

Mme A. Tremblay, de Moose Jaw, passa quelques jours chez ses fils, MM. Marcel et Jean-Guy Tremblay.

Le dimanche 1er décembre, M. Toussaint Aussant et sa famille, de Gravelbourg, ainsi que M. et Mme T. Bertrand, fils, et leur famille, de Ponteix, visitaient M. et Mme Roland Tremblay.

M. Marcel Tremblay revenait dans sa famille, il y a quelque temps, après un séjour à l'hôpital de Gravelbourg.

Naissance

Le 5 décembre, une fille est née à M. et Mme C. Arguin.

Baptême

Le 8 décembre: Louis-Brant, fils de M. et Mme Louis Marcil. Parrain et marraine, M. et Mme R. Marcil, oncle et tante de l'enfant.

Albertville

Décès

M. Maurice Pellerin, âgé de 33 ans, victime d'un accident de la route, est décédé le vendredi 6 décembre à Fort St. John, C.-B. La dépouille mortelle fut transportée à Albertville et les funérailles eurent lieu le jeudi 12 décembre. M. l'abbé J.-A. Beaulac, curé, chanta la messe. Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des funérailles.

Les porteurs furent MM. Robert, Jean, Clovis et René Pellerin, cousins du défunt, Georges et Lionel Pellerin, ses neveux. Un autre neveu, M. Alfred Pellerin, portait la croix.

Le défunt laisse dans le deuil sa mère, Mme Marie Pellerin; une soeur, Rose-Aimée (Mme Paul Corriveau), de Fort St. John; deux frères, Paul-Emile et Yvon, d'Albertville; plusieurs neveux et nièces et autres parents.

M. et Mme Paul Corriveau, de Fort St. John, étaient de passage pour les funérailles.

Çà et là

M. Robert Delparte a un emploi à Lloydminster.

MM. Tom et Emile Carrier, Adélard Leduc, Philippe Hébert et Maurice Lavoie firent un voyage à Gunn, Alta.

M. Calixte Brassard a fait un voyage à Edmonton où il a visité quelques-uns de ses enfants.

Mlles Céline et Béatrice Piché et deux amies, d'Edmonton, étaient de passage à Albertville, dernièrement.

Malade

Mme Léo Lavoie est actuellement à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

Prince-Albert

Deux avis

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Société Henri Bourassa aura lieu, à la salle du Club Canadien, le dimanche 12 janvier 1958, à 2 h. p.m. Tous les actionnaires sont priés d'être présents.

Celle de l'Exécutif du Club Canadien aura lieu le lundi 13 janvier, au lieu du premier lundi, dans la même salle. Nous en reparlerons afin de vous rafraîchir la mémoire.

Activités du Club Canadien

Le dimanche 15 décembre avait lieu une autre des soirées régulières. Il y eut parties de cartes, bingo, etc. Voici les noms des gagnants: cartes, M. A.-L. Pagé (88 points) et Me L.-J. Lamontagne (69), Mmes Philomène Lamontagne (96) et O. Lavertu (60); prix d'entrée, M. Léonard; bingo, Mme Albert Pagé, MM. Armand Gaudet (2), P. Gobeil, d'Albertville, et Walter Houle. M. A. Goddue était en charge de ces parties.

Lors de la dernière assemblée de l'exécutif chez M. W. Lapierre, président, il fut décidé de faire un don à la chorale française, sous la direction des Soeurs Oblates de Marie-Immaculée et des séminaristes, pour la messe de 9 h. 15 a.m., les dimanches.

Des basses messes furent aussi payées pour un membre de l'Exécutif, gravement malade à l'hôpital.

Un cadeau-souvenir fut offert à M. et Mme Arcandi Trudeau à l'occasion du 34e anniversaire de mariage.

Le Club Canadien organisera encore une autre soirée qui aura lieu le dimanche 5 janvier prochain. Des prix seront donnés. Un Roi et une Reine seront choisis. Il y aura aussi parties de cartes, bingo et autres amusements. On en reparlera plus tard.

Les membres de l'Exécutif désirent faire savoir aux habitués qu'il y aura encore une soirée récréative le dimanche 22 décembre, mais non le 29. Veuillez en prendre note et éviter d'être désappointés ce soir-là.

Pour services de 25 ans et plus

Des plaques de long service de 25 ans et plus furent présentées à cinq des agents distributeurs de la "B.A. Oil Co." de ce district par le gérant de district de Saskatoon, M. R. Steacy, qui se dit très heureux d'offrir à ses agents ces plaques comme marques d'appréciation pour leurs valeureux services.

Furent ainsi honorés: les frères Robert et Jack Mareschal, de Domremy, les frères Joe et H. A. Erickson, de Shell Lake, lors d'un banquet qui réunit 160 convives et leurs épouses chez Walter's. Le but était de faire connaître tous ces employés.

Messe de Minuit

C'est Noël, Bébé dort sous ses tentures closes,
Rêvant, les poings fermés sur ses yeux alourdis,
De beaux jouets dorés, de fleurs fraîches écloses
Dans les jardins du paradis.

Au dehors on entend des voix: la foule passe,
Calme, écoutant au loin le clocher plein de bruits,
Qui jette sa clameur sonore dans l'espace
A tous les échos de la nuit.

Maîtres et serviteurs qu'un symbole égalise,
De crainte d'éveiller le bébé rose et frais,
Pieux et recueillis, pour se rendre à l'église,
Passent le seuil à pas discrets.

Il est minuit bientôt. Seule, la jeune mère,
Reste auprès du berceau que son amour défend,
Oubliant tout, chagrin, soucis, la vie amère,
Pour ne songer qu'à son enfant.

Il est là sous ses yeux son trésor, qui sommeille,
Innocent et serein tandis qu'au ciel profond,
Resplendit pour lui seul la vision vermeille,
Que les blonds chérubins lui font.

La mère enfin se lève, anxieuse, attentive,
Et, dans les petits bas au chevet suspendus,
D'une main tout émue elle glisse, furtive,
Joujoux et bonbons confondus.

Puis tombant à genoux, jusqu'aux pleurs attendrie,
Plus folle que son fils, plus riche que Crésus,
Murmure en son orgueil — Comme vous, ô Marie,
J'ai mon petit Enfant-Jésus!

Louis FRECHETTE,

Chronique de CFNS

1170 Kilocycles

"Pour un coup d'essai, ce fut un coup de maître". Voilà ce que l'on peut dire de la soirée d'amateurs de Vonda, la première d'une série mise sur pied par le comité directeur de Radio-Prairies-Nord, dans le but de venir en aide financièrement au poste. Une salle comble et des recettes frisant les 500 dollars prouvent que les efforts des organisateurs furent couronnés de succès. Il ne faut pas oublier que cette soirée avait lieu 5 jours après la fête paroissiale.

Les spectateurs furent enchantés, par la présentation des numéros et par leur variété. Ils ne ménagèrent pas leurs applaudissements à tous ceux qui se présentèrent sur les planches. Les 22 numéros exécutés comprenaient du chant, des récitations, de la musique instrumentale et de la danse.

Pour départager les concurrents, les organisateurs avaient eu recours à un système qui s'avéra très efficace puisqu'il rapporta près de 300 dollars. Les spectateurs à qui tel numéro avait plu et qui désiraient que les exécutants remportassent un prix donnaient leur mise aux solliciteurs qui passaient dans les rangs durant l'entracte et le rappel. Le 1er prix fut décerné à la chorale paroissiale qui interpréta avec brio des chansons folkloriques. Mme Fernand Denis se fit applaudir dans "Rose des bois" et dans "C'est Noël" et s'assura le 2e prix, tandis que le 3e prix allait à 2 jeunes filles pour qui l'accordéon n'avait pas de secret: Mlles Margot Fournier et Lucille Bussière.

Tous les exécutants se firent applaudir; les plus vieux avaient en leur faveur l'âge et l'expérience, mais les plus jeunes firent preuve d'une assurance et d'une maîtrise de soi qui étonnèrent le public.

La direction de Radio-Prairies-Nord félicite les organisateurs, les gagnants, les concurrents et tous les auditeurs de Vonda qui ont prouvé, une fois de plus, leur attachement à la radio française.

La série des soirées d'amateurs est donc commencée. Nous sommes certains que le bel exemple donné par Vonda sera suivi.

La paroisse de St-Denis a décidé, elle aussi, d'organiser, au profit de CFNS, une soirée d'amateurs et pas plus tard que le 22 décembre. Qu'on se donne le mot. Allons applaudir les talents de chez nous à St-Denis le 22.

L'horaire de Noël subira, comme par le passé, d'importants changements; nous demandons aux auditeurs de consulter l'horaire qui se trouve dans ce journal.

Dans quelques jours, des millions de chrétiens se prosterneront devant l'Enfant de la Crèche pour lui demander sa bénédiction. La direction de CFNS souhaite que la joie intérieure qui gagnera les coeurs de tous ses auditeurs en ce saint jour de Noël soit leur partage durant toute leur vie.

JOYEUX NOEL

• • •

Programme

VEILLE DE NOEL

p.m.

5.00R-Les hommes chantent Noël
5.30R-Pinocchio
5.45L-Pour les bambins
6.00L-Nouvelles
6.10L-Chronique sportive
6.15L-Sérénade au crépuscule
6.30R-Un homme et son péché
6.45L-Le chapelet
7.00L-Programme allemand
7.30R-Choeur de Montgrain
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Conte de Noël
9.00R-Avant la minuit
9.57L-Intermède
10.00R-Fantaisie dramatique
10.30L-Conte de Noël
11.00L-Oratorio "Le Messie"
11.45L-Musique religieuse de Noël
11.57L-Messe de minuit diffusée de l'église des SS. Martyrs de Saskatoon
2.00L-Le réveillon
3.00L-Nouvelles et prévisions
3.05L-Fin des émissions

JOUR DE NOEL

7.50L-O Canada, ouverture
7.55L-Prière du matin
8.00L-Airs de Noël
8.30R-Casse-Noisette
9.30R-Variétés de Noël
10.00R-Carillon de la Tour de la Paix
10.15R-M. A. Davidson Dunton
10.30R-Le réveil rural
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Souhaits de Noël
11.30L-Souhaits des dignitaires
12.00R-Le choeur Palestrina
12.30L-Souhaits de Noël
1.00R-Les petits Chanteurs de Provence
1.30L-Souhaits de Noël
2.00R-Le choeur Notre-Dame d'Acadie
2.30L-Souhaits de Noël
3.00R-Récital de Noël
3.30L-Souhaits de Noël
4.00R-Radio-Journal
4.15R-Sa Majesté Elizabeth II
4.30R-Les peuples chantent Noël
5.00R-Images de Noël
5.30L-Souhaits de Noël
6.30L-Chantons Noël
7.00L-Souhaits de Noël
8.00R-Radio-Journal
8.30R-Christus natus est
9.00R-Le choeur de Pampelune
9.30L-Souhaits de Noël
10.00L-Nouvelles et prévisions
10.05L-Fin des émissions

Batoche

Baptême

Le 24 novembre: Eric-Roland, fils de M. et Mme René Venne (Lorraine Ethier); né le 17 novembre. Parrain et marraine, Fernand Ethier et Muriel Venne.

Malades

Plusieurs paroissiens ont dû faire des stages dans les hôpitaux dernièrement: Mme Romuald Parenteau, MM. Alex. Caron, J.-B. Ranger, Eugène Letendre, etc.

La grippe a aussi frappé toute la population écolière et plusieurs adultes.

Mme Edgar Topping, institutrice, est actuellement à l'hôpital de Rosthern.

Va-et-vient

Les familles Henri Carrière, Roy St-Germain et Octave Fidler sont parties pour Prince-Albert.

M. Ronald Lépine a enfin pris possession de sa nouvelle maison.

Plusieurs paroissiens employés à l'étranger sont revenus, soit de Churchill, soit du pipe-line.

La famille Marcien Pilon s'est installée à Batoche pour l'hiver.

Bazar et bingo

Le bazar annuel a rapporté un profit net de $254.00 et une partie de bingo du dimanche 1er décembre a rapporté la somme de $57.50. A l'occasion de ces deux soirées, des films de l'Office National du Film ont été déroulés.

La paroisse de Batoche appartient au Conseil Domremy de l'Office National et un projecteur est en circulation entre Batoche, Bellevue, Domremy, Hoey et St-Louis.

Nouvelle école

L'école de Batoche est presque terminée et ouvrira ses portes après les vacances de Noël. Elle est située en face du presbytère sur un terrain cédé par la paroisse à l'arrière de l'église. En échange, la Grande Unité de Wakaw a donné l'ancienne école qui servira de salle paroissiale.

La nouvelle école recevra 54 enfants. On compte 25 élèves à l'école Gabriel. D'autres enfants de la paroisse vont à des écoles diverses: 1 à St-Laurent, 2 à St-Louis, 2 à Bellevue et 2 à Wakaw, ce qui fait une population étudiante de 86.

Décès

Le vendredi 13 décembre est décédé M. Robert Caron à l'hôpital de l'Université de Saskatoon.

Willow-Bunch

L'Immaculée Conception

Les enfants de l'école, sous l'habile direction de leurs maîtres et maîtresses, ont rendu un pieux hommage de reconnaissance et d'amour maternel à leur mère protectrice, la sainte Vierge, dans une cérémonie religieuse bien édifiante, qui s'est déroulée le lundi après-midi 9 décembre dans l'église paroissiale, remplie à pleine capacité. Plusieurs parents et paroissiens se sont joints à ces âmes enfantines et chacun en gardera une pieuse impression.

Puisse Marie inspirer de nombreuses vocations parmi les élèves.

Va-et-vient

M. et Mme Georges Lavallée et Lucien sont allés à Gravelbourg, le dimanche 8 décembre, voir leur fils, Laurent, étudiant au collège. Ils étaient accompagnés de M. et Mme Albert Martin qui sont allés reconduire leurs filles, Diane et Liliane, au couvent Jésus-Marie de Gravelbourg.

MM. Pascal Bonneau, Ernest Lespérance et Léonide Beauregard sont revenus de leur voyage à Maillardville, C.-B., où ils passèrent quelques semaines à visiter des parents et amis.

Mlles Cécile Rodrigue et Rachel Lemieux, étudiantes gardes-malades à l'hôpital des Soeurs Grises de Régina, sont venues visiter leurs parents, MM. et Mmes Roméo Rodrigue et Albert Lemieux, dernièrement.

M. le Dr Lionel Rodrigue, de Pangman, M. et Mme René Fiset et leurs trois filles, de Killdeer, ont visité leurs parents, MM. et Mmes Roméo Rodrigue et Antonio Fiset, récemment.

Le dimanche 1er décembre, M. et Mme Emile Le Tilly, MM. Roméo Rodrigue, Richard Cayer et le Dr André Lizaire se sont rendus à Régina pour l'initiation au 4e degré des Chevaliers de Colomb.

M. Albert Roy, fils de M. et Mme Léo Roy, est parti à London, Ont., pour y suivre un cours d'entraînement dans l'Aviation canadienne.

MM. les abbés J. Lukas, curé de Fife Lake, et R. Larivière, de Gravelbourg, étaient de passage au presbytère, le mercredi 11 décembre.

Mme Claude Main et ses deux enfants, de Winnipeg, sont venus passer une semaine chez leurs parents, M. et Mme Frank Bellefleur, et amis de Willow-Bunch, dernièrement.

Mme Shaw, de Régina, est en visite chez sa fille, Mme Francis Bellefleur, pour quelque temps.

M. et Mme René Couture et leurs deux filles, de Ferland, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Lucien Couture, récemment.

Mmes René Couture et Léo Fitzpatrick allèrent à Moose Jaw, le lundi 2 décembre, visiter des parents. Mme Couture visita ses soeurs et ramena son père, M. Lucien Couture, qui fut patient à l'hôpital Providence pour quelques jours.

M. Antony Dosch, père, est parti dernièrement pour aller demeurer à Vancouver, chez ses enfants.

M. et Mme Emile Rodrigue et leur famille, de Weyburn, sont venus visiter leurs parents, dernièrement.

Nos malades

Sont actuellement à l'hôpital: Mmes Alcide Grégoire, George Martin, G. Thorhang (un garçon), Brian Schulte et A. Scott.

Ont quitté l'hôpital dernièrement: MM. François Rodrigue, Rémi Provost et Robert Hayter, Mmes R. Gosselin, M. Gaudry, John Beattie, W. Boyce et R. McGillis, Mlles Jeanne Lacerte et Hélène Beausoleil, les petits Richard Bellefleur, Marc Gosselin et David Lacerte.

— Je dirai aux prisonniers: "Sortez!" A ceux qui sont dans les ténèbres: "Montrez-vous!" Sur toutes les routes, ils paîtront, sur tous les monts chauves seront leurs pâturages. Ils n'auront plus faim ni soif, ils ne seront en butte au vent brûlant ni au soleil. Car celui qui les prend en pitié les guidera.

(Is. 49, 9-10)

LE NOËL DE L'OUVRIER



NOEL! Noël! tout chantait Noël! et la maison du riche où les heureux enfants se pressaient autour de l'arbre de Noël, et la maison du pauvre avec sa bûche antique. la nature elle-même avait mis sa plus belle parure d'hiver; la terre s'était vêtue d'hermine et les cieux s'étoilaient d'or.

Ce soir-là, on pleurait dans la maison de l'ouvrier, la mère n'avait pas de pain. Près d'elle, une mignonne enfant cherchait à consoler son coeur. Le mari dans un coin, la tête dans les mains, songeait en maugréant.

Il était sans travail et cela depuis quinze jours! Des compagnons avaient voulu l'emmener au réveillon, mais lui, blasé pensait plutôt à mourir.

Et là, tous les trois, dans l'ombre, près du foyer éteint, pleuraient sur leur misère.

Tout à coup la fillette courut vers son père, et, oubliant dans sa candeur naïve les peines de l'instant: "Père, dit-elle, à mi-voix, c'est Noël demain, dis, n'est-ce pas que le petit Jésus viendra à minuit?"

Le père leva la tête et, tournant son dur regard vers sa femme:

— C'est toi, dit-il, qui lui donnes de semblables idées?

— Oh! non! répondit-elle doucement.

L'homme ne s'en tint pas là, il nia ses anciennes croyances et frappant la table du poing, il s'enflamma, criant après le riche et le bourgeois qui fêtaient Noël.

L'enfant l'interrompit.

— Oh! père, dit-elle, en le tirant par sa manche, père, veux-tu, je vais prier et tu verras, demain Jésus viendra. Je t'en prie, père, prie avec moi.

Et la petite fille s'agenouille devant une image du divin crucifié. Sa prière fut celle d'un ange, et la mère élevait vers Dieu son coeur dans une suprême demande.

L'ouvrier ne disait rien.

La prière terminée, l'enfant retourna vers son père:

— Dis, père, continua-t-elle, tu prieras, n'est-ce pas quand tu auras de l'argent?

— Si j'en avais aujourd'hui, dit l'ouvrier, certes, je crierais au miracle.

— Alors, reprit la mère, tu prieras avec ta fille et moi?

— Oui, dit l'ouvrier en passant sa main sur la tête de l'enfant, mais c'est . . .

Il n'acheva pas; soudain on frappe à la porte.

L'épouse, séchant ses yeux du coin de son tablier, courut ouvrir.

C'était un inconnu, un bourgeois.

— Bonsoir, dit-il, je suis membre de la Société St-Vincent-de-Paul, et je viens vous visiter.

L'ouvrier parut surpris. Quoi, un monsieur ici, dans sa mansarde!

Le visiteur parla longtemps, interrogea, caressant la fillette.

— Eh bien, dit-il, fêtez Noël, après demain, vous viendrez travailler chez moi, j'ai besoin pour longtemps d'un ouvrier. Votre place est assurée.

Puis, déposant sur son adresse un louis d'or, il descendit l'escalier vermoulu, laissant étonnée de cette joie imprévue la famille de l'ouvrier.

— Père, dit l'enfant, c'est Jésus qui a envoyé ce monsieur; il viendra lui aussi cette nuit, dit?

— Oh! oui, répondit le père, et demain nous irons le remercier.

Noël! Noël! tout chantait Noël, et joyeuse était la maison du riche, joyeuse celle du pauvre. La nature avait sa plus belle parure d'hiver; la terre était vêtue d'hermine et les cieux s'étoilaient d'or.

La route suivie par Marie et Joseph ne pourra être suivie à Jérusalem

JERUSALEM — Le gouvernement jordanien a fait savoir au gouvernement israélien qu'il refuse d'autoriser le traditionnel "défilé diplomatique de Noël" sur la route allant de la sortie sud de Jérusalem, à Bethléem. Le tracé de cette partie de route correspond exactement à celui de l'ancienne route romaine qu'avaient suivie Marie et Joseph, parents de Jésus, dans la nuit où devait naître le Sauveur.

Une très vieille tradition fait que chaque année, diplomates et membres du corps consulaire, accompagnés de nombreux pèlerins, font un pèlerinage sur cette route, la nuit de Noël. Actuellement, il n'y a pas de circulation normale sur cette route, traversée de barbelés à la frontière fixée par l'armistice israélo-arabe. Cependant, de 1948 à 1955, le défilé avait eu lieu.

L'an dernier, le gouvernement jordanien refusa de l'autoriser et les participants durent faire un long détour et emprunter la porte de Mandelbaum. On prévoit que 7,000 pèlerins prendront part au défilé, cette année, même si l'itinéraire historique ne peut être respecté.

Montmartre

Journée de vocation

Le vendredi 6 décembre, les élèves des grades XI et XII se rendaient à Forget où le R. P. G. Poage, C.P., prédicateur américain, donnait une conférence sur les vocations.

Va-et-vient

MM. Robert et Paul Bilodeau, de Vancouver, sont venus en vacances chez leur mère, Mme Estelle Bilodeau.

M. Aurèle Robert, de Vancouver, passe les fêtes de Noël dans sa famille.

M. René Beauchemin, de Vancouver, est en visite chez ses parents, M. et Mme Beauchemin, pour les Fêtes.

M. et Mme W. Sebastian, de Régina, sont venus passer une semaine chez M. et Mme Marcel Lachambre.

Le 8 décembre, les familles Perras se rendirent à St-Hubert à l'occasion du 82e anniversaire de leur mère, Mme Kate Perras.

Nos malades

Sont hospitalisés: Mlle Ruth Righetti et M. Donald Gloss, d'Odessa, Mme Pauline Kumick, de Glenavon, Mme Sidonia Gaetz et le bébé Douglas Lennen, de Kendal, Mme Andy Stopanski et Mlle Diana Hewalo, de Montmartre.

Naissances

A M. et Mme Sidonia Gaetz est né un fils.

A M. et Mme Andy Stopanski est née une fille.

Début des fêtes de Lourdes, le 11 février 1958

PARIS — Les fêtes du centenaire des apparitions de Lourdes, à l'occasion desquelles on s'attend à la venue à Lourdes de plusieurs millions de pèlerins du monde entier, commenceront le 11 février 1958 par les cérémonies d'ouverture présidées par le cardinal Gerlier archevêque de Lyon, ancien évêque de Lourdes.



Soir de réveillon

Pauvre homme, approche-toi de l'âtre et chauffe-toi,
Notre maison, ce soir, va devenir la tienne;
Elle n'a, sois-en sûr, rien qui ne t'appartienne
Et te fait un accueil plein d'un tranquille émoi.

Puisqu'une bonne étoile a guidé ton destin
Vers nous, dans le chemin de neige et la nuit noire,
Bois, mange, écoute aussi la merveilleuse histoire,
Que la tradition transmet du temps lointain.

Des effluves d'amour, des hymnes et des choeurs
Ont passé sur le monde en souffle de mystère,
Les pauvres aujourd'hui sont les rois de la terre:
Un espoir d'être heureux envahit tous les coeurs.

Il semble que l'on vit, ce soir, dans l'irréel;
Un enfant pauvre est né sur de la paille fraîche,
Et la terre fleurit la gloire de sa crèche,
De gui, de houx, de buis, de roses de Noel.

O miracle du rêve, miracle d'amour,
Quelque chose de doux tombe sur nos pensées:
Il entre un réconfort dans les âmes blessées:
Chacun de nous aura le pain de chaque jour.

Et, pauvre homme, avec nous, fais de tout coeur ce voeu:
Que l'homme soit enfin sans envie, et sans haine;
Qu'il soit bon et qu'il n'ait aucun sujet de peine;
Que ce soir, le plus pauvre ait du pain et du feu.

Charles POISSON.

Chronique de CFRG

710 (1230) Kilocycles

Nos auditeurs trouveront ici quelques renseignements sur les changements apportés à l'horaire de nos émissions pour la veille de Noël et le Jour de Noël. Remarquez que les émissions d'avant et d'après-midi conservent leur titre et leur commanditaire habituel, la seule différence notable étant dans la musique et dans les messages commandités.

Au cours des émissions paroissiales, comme par les années dernières, nous diffuserons les souhaits spéciaux de Noël des marchands et particuliers de ces paroisses.

A ce propos, il n'est pas trop tard pour ceux de nos auditeurs qui ne l'ont pas fait et qui désireraient envoyer une requête spéciale de souhaits de Noël. Envoyez un chèque ou mandat de $3.00 pour des souhaits à Noël ou au Jour de l'An, ou de $5.00 pour des souhaits à ces deux dates. Inscrivez bien clairement le nom ou les noms des personnes à qui vous envoyez les souhaits et votre propre nom. Ces messages ne doivent pas dépasser 30 secondes.

Vigile de Noël

Et voici nos émissions spéciales de la veille de Noël:

Le Coin des Tout-Petits passera de 4 h. 45 à 5 h. seulement, après quoi nous entendrons du réseau "Les hommes chantent Noël", une réalisation de Madeleine Martel; à 5 h. 30, Pinocchio, suivi de "Chansons et Succès" à 5 h. 45; à 6 h., "Nouvelles" et à 6 h. 05, "En dinant": le chapelet, comme d'habitude, à 6 h. 45.

A 7 h., "Variétés de Noël", diffusées de Québec, puis le "Choeur Montgrain" à 7 h. 30; à 8 h., Radio-Journal, la Revue et commentaires des Nouvelles; à 8 h. 30, Conte de Noël, suivi, à 9 h., d'un reportage: "Avant la Minuit".

A 9 h. 57, les souhaits des directeurs, du gérant et des employés de CFRG et à 10 h., une fantaisie dramatique diffusée de Montréal.

A 10 h. 30, 5 minutes de nouvelles, puis 25 minutes de musique appropriée à la période des fêtes et des souhaits; à 11 h., "Music-Hall" vous présentera les grandes vedettes du Music-Hall canadien, dans des airs de Noël; à 11 h. 30, des poésies choisies et de courtes méditations sur la fête de Noël.

A 11 h. 45, des cantiques, en attendant d'envoyer le micro à la cathédrale de Gravelbourg, pour la messe de minuit.

Après la messe de minuit qui se terminera vers 1 h. 45 du matin, le Jour de Noël — notre réveillon coutumier qui dure jusqu'à 3 h. du matin.

L'horaire du Jour de Noël paraît en cette page.

P.S. Il se peut qu'il y ait quelques changements à la dernière minute. De toutes façons, nous vous en avertirons sur nos ondes, à temps pour que vous puissiez en prendre note.

Programme

CFRG — Horaire spécial de NOEL ...

7.55L-Ouverture
8.00L-Prière du matin
8.15L-Souhaits
8.30R-Casse-Noisette
9.30R-Variétés de Noël
10.00R-Carillon de la Tour de la Paix
10.15R-Souhaits du président du Bureau des Gouverneurs de Radio-Canada
10.30R-Réveil rural
10.45L-Musique et souhaits
11.00R-Radio-Journal
11.10L-Musique et Souhaits
11.30R-La Ronde du réseau
12.00R-Choeur Palestrina
12.30R-Le monde parle au Canada
1.00R-Petits chanteurs de Provence
1.30R-King's College — BBC
2.00R-Choeur Notre-Dame d'Acadie
2.30R-Contes d'enfants
3.00R-Récital Piette-Rivard
3.30R-Visite à des Canadiens à Londres
3.45R-Noëls anciens
4.00R-Radio-Journal
410L-Musique et souhaits
4.10L-Musique et souhaits
4.15R-Message de la reine (édité)
4.30R-Les peuples chantent Noël
5.00R-Images de Noël
5.30R-Orchestre de chambre de Radio-Canada
6.00R-Radio-Théâtre
8.00R-Radio-Journal, Revue, Commentaire
8.30R-Au soir de Noël
9.00R-Choeur de Pampelune
9.30L-Musique et souhaits
10.00L-Résumé des nouvelles du jour
10.05L-Fin des émissions.

Saskatoon

Décès de Mme Longtin

Mme Valéda Martin-Longtin, âgée de 65 ans, est décédée subitement à sa demeure, le lundi 18 novembre.

La messe de Requiem fut célébrée par M. l'abbé L. Morand, assisté de MM. les abbés O. Lacroix, J. O'Leary, J.-S. Robinson et A. Ouellet, de l'église des SS. Martyrs Canadiens.

La défunte laisse dans le deuil son époux, M. Anatole Longtin; un fils, Martin, de Kindersley, et 11 filles, Soeur Marie-Rosaire, du Maxique, Mme R. A. Swanson (Yvette), de Calgary, Mme C. P. Bowen (Juliette), de Toronto, Mme L. Quinney (Fernande), de Kindersley, Mme W. Nesbitt (Annette), de Radisson, Mme S. Yarmish (Gaétane), de Vancouver, Mme D. Johnson (Solange), de New Westminster, Mme D. Dinelle (Jeannine), de Houston, C.-B., Mme I. McLeod (Cécile), de Mullingar, Mme A.-J. Vandall (Renée) et Mme Roger Dupuis (Jacqueline), toutes deux de Saskatoon.

En 1916, Mme Longtin vint demeurer à Kindersley sur la ferme, et en 1938 elle déménagea avec son époux à Saskatoon.

Elle fut la première présidente des dames de la Ligue Catholique, dans la paroisse des SS. Martyrs Canadiens.

Mme Longtin était une personne généreuse et donna toujours le bon exemple par son assistance à la messe durant la semaine.

Wolseley

Partie de cartes

Le dimanche 15 décembre eut lieu la première partie de cartes d'une série de la saison. Elle fut organisée par M. l'abbé L. Savoie, curé, et remporta la somme de $70.00. Les 1er prix pour cartes échouèrent à M. René Bonneville et Mme A. Bonneville; les 2e prix, à M. et Mme Bill Bieber et ceux de consolation, à M. Nick Petruchyn et Mme A. Béliveau.

Au bingo, la chance favorisa MM. Edgar Tourigny, Nick Petruchyn, Francis Coueslan (2) et Lionel Dureau, Mmes Eloi Tourigny, Alphonse Pitre et Jos. Karpenski et Mlle Antoinette Tourigny.

Le billet de $5.00, don de M. Charles Cahill, fut gagné par Mme A. Pitre.

Naissance

M. et Mme Claude Dureau (Marie-Thérèse Thériault) sont les heureux parents d'un deuxième enfant, une fille.

Ça et là

M. Eugène Laverdière est en convalescence chez lui, après quelques semaines à l'hôpital.

M. et Mme Ovila Chabot, de Ferland, et M. l'abbé A. Chabot, de Vanguard, visitèrent M. et Mme Emile Tourigny, dernièrement.

Sincères sympathies à Mme Claude Dureau qui eut la douleur de perdre son frère, M. Gérard Thériault, de Montmartre.

M. et Mme Aurèle Legrand et Lauraine, MM. Fortunat Tourigny et Léo Mailhot, tous de Régina, étaient en visite chez M. et Mme Eloi Tourigny, dernièrement.

M. et Mme Roméo Tourigny, de Storthoaks, et Mme Angus Peters, de Redvers, étaient de passage chez les familles Tourigny et Langlois.

M. et Mme Edward Klein ont rendu visite à M. et Mme Alphonse Pitre.

M. et Mme Léon Coueslan visitèrent leur fils, Gérald, hospitalisé à Régina.

EN COLOMBIE-BRITANNIQUE

Maillardville

Décès

Le lundi 2 décembre est décédé accidentellement le petit Guy Fouquette, âgé de 14 mois seulement. Il est l'enfant de Roméo Fouquette et d'Ida Gallant, de Maillardville, et le neveu de M. l'abbé Joseph Fouquette, curé de Walley.

Les funérailles et la messe des anges furent célébrés à l'église le samedi 7 décembre. M. l'abbé Fouquette officiait devant une assistance nombreuse de parents et d'amis. Le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé, assistait au sanctuaire.

Les jeunes porteurs étaient Claude et Gérald Finnigan, Abel et Donald Gallant. La chorale des enfants chantait à la messe, sous la direction des Rév. Mères Ursulines.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Pierre de New Westminster. Vingt autos suivaient en cortège.

Baptême

Gail Ann Marie, fille de Blaine Howard James Costello et d'Ann Ada Marie Parks. Parrain et marraine, René et Alice Gamache. Le R. P. S. Lajoie, O.F.M., officiait.

L'Immaculée Conception

Le dimanche 8 décembre, à la veille de l'année centenaire des apparitions de la sainte Vierge à Lourdes, une grand-messe solennelle fut chantée par le R. P. A. Fréchette, O.F.M., curé, assisté des RR. PP. P. Paris et S. Lajoie, O.F.M., comme diacre et sous-diacre. Le R. P. B. Dureau, O.F.M., prêcha le sermon de circonstance. La chorale paroissiale chanta une messe en parties, tandis que la chorale des enfants, à la messe de 9 h., chanta des cantiques, sous la direction des Rév. Mères Ursulines.

Chevaliers de Colomb

Le dimanche 1er décembre, les membres des Conseils Maillardville no 3239 et Père L. Fouquet no 3821 se réunissaient à la salle de l'école supérieure de Maillardville pour l'initiation de 32 nouveaux candidats chevaliers.

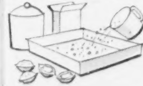
Le banquet d'initiation eut lieu à la salle de Vancouver. Les orateurs de circonstance furent MM. James V. Hughes, directeur suprême, et Wilfrid Croteau, député du district no 2, et les officiers des deux conseils.

Exécuté pour avoir libéré le primat de la Hongrie

VIENNE — Un major de l'armée hongroise a été exécuté pour avoir libéré le primat de Hongrie, le cardinal Josef Mindszenty, lors de la révolution.

M. Paul Martin serait candidat

OTTAWA — L'ancien ministre de la Santé, M. Paul Martin, a laissé entendre qu'il serait candidat à la direction du parti libéral, que doit abandonner le mois prochain M. Louis St-Laurent.







Feuilleton de "La Liberté et le Patriote"

Par un autre chemin

par MARIE-LYNE

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

NUMERO 7

Un silence, à peine coupé par le bruit lointain d'un cliquetis de fourchettes. Dans la salle à manger, on ne parle pas, sinon pour commenter brièvement le diagnostic du professeur Ormoise.

Jean dort, d'un sommeil agité, la poitrine sifflante, les joues en feu.

Heures de l'après-midi. Citron que l'on presse nerveusement, gouttes soigneusement comptées dont on additionne un verre d'eau, col d'une ampoule qu'on brise, seringue que l'on prépare, aiguille qu'on ajuste.

Jean suffoque. Il faut le soulever, le faire boire, approcher de ses lèvres le ballon d'oxygène, enfoncer dans sa chair l'aiguille de Pravaz, injecter le sérum.

Heures du soir. L'examen médical prolongé, les chuchotements, l'ascension du mercure dans le thermomètre, les hochements de tête, les paroles d'encouragement qui sonnent faux.

Puis les préparatifs pour la veillée.

Le cher malade se plaint sans arrêt.

Heures de la nuit. L'angoisse des ténèbres, l'impression de solitude. La crise violente qui se produit, les craintes aggravées, les appels déchirants.

Le cliquetis du chapelet, la compresse humide, le délire, la prostration, les supplications éperdues:

— Mon Dieu, ayez pitié...

De nouveau, c'est l'aube.

Les jours passent, tous pareils.

CHAPITRE VIII

— Mon grand, cet horrible cauchemar est donc fini.

Luis, fougueusement, embrassa son frère.

Deux mois de maladie avaient opéré un changement complet. Le visage de Jean s'était creusé, les joues étaient pâles avec deux taches trop rouges, les yeux cernés paraissaient renfoncés dans leurs orbites.

Cependant, les lèvres desséchées se détendirent pour sourire et les mains, si maigres, cherchèrent la main de Luis.

— Quel bonheur de te savoir guéri.

Le sourire de Jean se mua en une imperceptible crispation. Il protesta:

— Guéri? Non, pas encore.

— J'entends: des ménagements s'imposeront. Mais la convalescence sera douce, tu verras, mon cher grand.

Jean caressa doucement la main de son cadet.

— Je vous ai occasionné bien des tracas.

— ... Que la joie de ton retour à la santé fera oublier.

— Le mariage de Christiane est retardé par ma faute.

— Les futurs époux ne perdront rien pour avoir un peu attendu. Si tu savais comme nous savourons tous la détente après les angoisses passées. Ah! lorsque le professeur Ormoise a répondu de toi, nous l'avons su tout de suite rien qu'à la physionomie de père.

— Est-ce possible que père ait manifesté une telle satisfaction?

Luis, avec surprise, considéra son frère.

— Mais n'est-ce pas tout naturel?

— Tu ne comprends pas. Le danger est écarté: soit. Mais cette longue convalescence, ces possibles rechutes.

Tout en parlant, Jean examinait Luis qui ne parvenait pas à cacher sa surprise.

— Ma réflexion semble t'étonner beaucoup, continua Jean.

— Certes, oui.

— C'est que, vois-tu...

Une sonnerie les fit tressaillir tous deux.

— Je crois prudent de prendre la fuite, dit Luis précipitamment. N'est-ce pas l'heure de la grande consultation?

Jean parut hésiter. Il semblait qu'il aurait voulu ajouter quelque chose. Il se ravisa.

— En effet, il est préférable que tu me laisses.

Luis parti, Jean considéra les rayures du papier clair, les livres de sa bibliothèque, le petit bureau sur lequel, depuis des semaines, il ne s'accoudait plus. Un désir violent le prit de se lever, de palper ces menues choses, de détailler plus à loisir les aquarelles pendues au mur. Le sentiment de son impuissance physique le pénétra. Non, ces gestes si simples, il ne pouvait pas les faire. Alors il songea aux jours passés, aux hallucinations que provoquait la fièvre...

Le malade hocha la tête: sa fièvre avait dû atteindre 40°. Alors, il se souvint qu'autrefois un malade du dispensaire s'était plaint en ces termes:

— Ces nuits de fièvre sont réellement terribles.

Jean n'avait pas répondu, d'abord parce qu'il estimait que ce n'était pas son rôle, et surtout parce qu'alors il ne comprenait pas.

Evidemment, il n'avait pas été sans étudier les conséquences de la fièvre. Il savait qu'elle déprimait les malades, mais il ne pouvait concevoir nettement ce qu'était l'état fébrile. Alors, il avait songé:

— Il y a un monde entre ce que comprend un médecin et ce que ressent un malade.

Il s'était promis que plus tard, lorsque de nouveau il dispenserait ses soins aux malades, il essayerait toujours de se substituer à eux-mêmes pour les comprendre mieux.

Un jour, Jean s'étonna, puis s'inquiéta de cette crise violente dont on ne lui avait pas fait connaître le nom, de cette fatigue étrange, de ces phénomènes pathologiques qui, bien qu'en régression, existaient toujours.

Alors, il avait hésité. A qui pourrait-il bien confier sa perplexité, fondée ou non? A qui demander la vérité?

Au professeur Ormoise, le spécialiste des maladies de poitrine, le plus qualifié pour répondre en toute compétence?

Au docteur Lambert, le maître de la pathologie interne que la seule fantaisie d'un ancien disciple amenait dans cette chambre?

L'hésitation ne dura pas: Jean avoua ses doutes au docteur Lambert.

* * *

La porte s'ouvrit: Charles Mautier s'effaça. Le premier, le phtisiologue pénétra dans la pièce. Il était très grand, un peu raide, presque gêné de se trouver devant un malade sans la blouse traditionnelle. Le docteur Lambert, de taille moins élevée, à la physionomie plus mobile, se plaça près de Jean. Le père, au pied du lit, assista, en apparence impassible, à l'examen.

Jean, passif, se prêta aux différentes manoeuvres. Mais tandis que le professeur Ormoise, tout en s'entretenant avec Charles Mautier, procédait à ses ablutions, Jean demanda au docteur Lambert qui, lui, était demeuré à son chevet:

— L'analyse? Positive, n'est-ce pas?

Il dut prêter l'oreille pour recueillir la réponse, si simple, si laconique, si terrible aussi:

— Oui.

Les trois médecins disparus, Jean ne resta pas longtemps seul. Luis, qui, de toute évidence, avait guetté leur départ, s'introduisit dans la chambre. Il ne remarqua pas l'air contraint de Jean.

D'ailleurs, Mme Mautier reparut, elle aussi. La conversation s'engagea, paisible. Néanmoins, Jean semblait préoccupé. Profitant d'un silence, il demanda:

— Ces messieurs s'attardent vraiment aujourd'hui.

— Mais ils sont partis, répliqua Mme Mautier. Ton père les reconduisait lorsque je suis entrée ici.

— Père est seul. Oh! maman, je t'en prie, va le rejoindre. Il a besoin de te sentir près de lui. Il faut lui dire de ne pas s'inquiéter, d'accepter cela. Chère maman, tu sauras si bien le lui faire comprendre...

Les pommettes de Jean s'étaient colorées davantage et quelques gouttes de sueur perlaient à ses tempes.

— Jean. Pourquoi te mettre dans un état pareil? Que veux-tu dire? questionna Mme Mautier.

Puis, constatant l'état d'excitation du malade, elle ajouta, pour le calmer:

— Puisque tu le désires, je vais rejoindre ton père.

— Merci, maman chérie.

Ce fut tout. Luis ne pouvait dissimuler sa surprise. Le sens de cette scène lui échappait complètement.

Jean semblait inquiet et Luis hésitait un peu à demander une explication. Bientôt, d'ailleurs, Jean murmura:

— Voudrais-tu me laisser seul, Luis?

— Tu es fatigué?

— Non, mais j'ai besoin de réfléchir.

Le regard de Luis interrogeait si nettement que Jean sourit.

— Bientôt tu sauras. Trop tôt peut-être.

— Je ne comprends pas, je t'assure, mon grand.

— Maman t'expliquera. Moi, je ne peux pas.

Luis sentit qu'il ne devait pas insister.

* * *

Lorsque les deux professeurs et le père de Jean s'étaient retirés dans le cabinet de travail du chirurgien, Charles Mautier ne doutait pas du tour que prendrait l'entretien. Il serait évidemment question de précautions qui s'imposeraient lors de la convalescence et l'on se séparerait après un échange de remerciements, de protestations, d'encouragements.

Charles Mautier, encore que cela puisse paraître invraisemblable, n'avait pas effectivement suivi la maladie de son fils. Il se défiait de lui-même, se souvenant qu'un chirurgien ne peut en aucun cas empiéter sur les prérogatives du médecin.

Il avait constaté l'amélioration de l'état du malade. N'attachant pas une grande importance aux réticences du professeur Ormoise, il n'hésitait pas à croire en une guérison complète.

Devant le père qui parlait de quiétude, de bonheur, d'avenir brillant, les deux médecins sentirent qu'ils ne pourraient pas avouer la découverte faite quelques jours plus tôt, d'un état qu'ils redoutaient depuis longtemps déjà.

Le professeur Ormoise s'enhardit. Il avoua presque bas:

— Le malade est hors de danger. Lorsqu'il pourra supporter le voyage, une cure sanatoriale me semble tout indiquée...

Le docteur Lambert ajouta, en détournant un peu la tête pour ne pas voir l'expression de doute, d'égarement, de douleur peinte sur le visage du père:

— Il y a de grandes chances pour que les lésions du poumon droit se sclérosent très vite avec l'aide des sels d'or.

Ce fut à peu près tout. Un professeur de la Faculté de Médecine, même s'il est père et s'il endure un vrai supplice, ne peut extérioriser sa douleur.

Après avoir reconduit ses confrères, avoir trouvé la force de les remercier, Charles, s'asseyant devant son bureau, pressa ses tempes qui battaient avec violence.

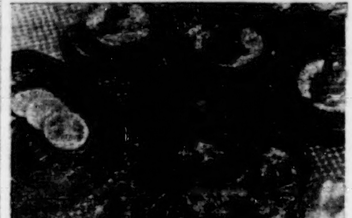
La négation banale de ceux que la souffrance, brutalement, vient frapper à l'heure où ils redoutent moins, cette négation lui monta aux lèvres tandis que la réalité, de plus en plus, s'imposait à son esprit.

— Ce n'est pas possible. Non, ce n'est pas possible.

Quelques instants après, dans cette position accablée, Marguerite Mautier retrouva son mari. En constatant son étrange désarroi, elle n'hésita pas une minute:

— Jean est plus malade? Serait-il survenu une nouvelle complication?

(à suivre)



Un mets de "réunion" pour toutes les occasions

Quelle que soit l'occasion, la soirée est un moment merveilleux pour se réunir. Amusez-vous, tout en étant en mesure de servir un souper substantiel. Quand on s'est beaucoup amusé, on a aussi grand faim.

Vos invités conviendront que ce "Mets en Casserole pour Reunion Tardive" est excellent et satisfaisant. Mélangez du poulet cuit ou de la dinde cuite, coupés en dés, avec du spaghetti à la sauce tomate, et saupoudrez du fromage râpé sur le dessus. Ce plat est si bon que tout le monde pensera que vous avez mis des heures à le préparer. Cependant, la plupart des ingrédients se trouvent sur les rayons de votre dépense.

Si vous désirez, mélangez les ingrédients tôt dans la journée et mettez-les dans le réfrigérateur jusqu'à ce qu'il soit temps de mettre le plat au four.

METS EN CASSEROLE POUR REUNION TARDIVE

- 2 tasses de poulet cuit ou de dinde cuite, coupés en dés
- 2 boites (format de 15 onces) de spaghetti à la sauce tomate avec fromage
- 2 cuillerées à soupe de piment rouge haché finement
- ¼ tasse de piment vert haché finement
- ¼ tasse d'oignon haché finement
- ⅛ cuillerée à thé de sel d'ail
- Pincée de poivre de Cayenne
- ½ tasse de fromage fort, râpé.

Mélangez délicatement la dinde ou le poulet avec tous les autres ingrédients, sauf le fromage. Versez le mélange à la cuiller dans un plat-casserole de 1½ pinte; faites cuire à four modéré (350° F.) pendant 20 minutes; puis saupoudrez de fromage et faites cuire encore 10 minutes. (Si vous avez réfrigéré le plat avant de le faire cuire, portez à 45 minutes la durée de cuisson). Fait 6 portions.

Des asperges cuites au four avec des tranches de citron, une salade croquante retournée, des petits pains fantaisie bien chauds et des Tartes aux fruits "Au Choix" peuvent compléter ce repas.

Pour faire les tartes, faites simplement chauffer vos tartes congelées préférées (aux pommes, cerises, pêches ou bleuets) suivant les instructions données sur le paquet. Pendant qu'elles sont encore chaudes, garnissez-les de boules de crème glacée et piquez-y un petit four en forme d'animal.

Les sabots de Jésus

Pour son petit gôs, Jean Pierre,
Le sabotier de chez nous
Tailla, la saison dernière,
Deux sabots, deux vrais bijoux,
Tels que jamais sabotier
N'en fit dans le monde entier.
Toc, toc, toc, et don dondaine,
Ils étaient si blancs, si beaux,
Les petits sabots de frêne,
Les jolis petits sabots!

Parents, tremblez en cachette
Si vos gôs sont trop jolis,
Car le Seigneur-Dieu les guette
Pour orner son Paradis,
Ainsi prit-Il, sans pitié,
Le garçon du sabotier.
Toc, toc, toc, et don dondaine,
On cloua dans le tombeau
Les petits sabots de frêne,
Les jolis petits sabots!

Or, un beau soir qu'à la Vierge
Tenant Jésus dans ses bras,
Il faisait brûler un cierge
Pour l'âme du petit gôs,
Celui qui pleurait son fieu
Vit aux pieds de l'Enfant-Dieu:
Toc, toc, toc, et don dondaine,
Comme autrefois, blancs et beaux,
Les petits sabots de frêne,
Les jolis petits sabots!

Et Jésus, avec mystère,
Dit au pauvre sabotier:
Lorsque je m'en vins sur terre,
A Noel le mois dernier,
Pierre m'a dit: "Bon Jésus,
"Il neige et tes pieds sont nus...
"Toc, toc, toc, et don dondaine,
"Prends donc mes sabots si beaux!...
"J'ai pris les sabots de frêne:
"Ton gôs m'en a fait cadeau"

Théodore BOTREL.

"Season's Greetings!"

Nombre de messages émouvants seront transmis, comme il sied, à l'occasion de Noël et du Nouvel An. Les accolades, les étreintes, les poignées de mains se multiplieront à l'infini, rendues plus touchantes encore par les souhaits traditionnels. Ne perdant pas de vue le but primordial de cette chronique, nous venons au risque d'assombrir l'atmosphère joyeuse des Fêtes mettre en garde contre des formules de souhaits inspirées par de bons sentiments, mais incorrectes du point de vue de la langue française.

Il s'agit, notamment, des deux plus évidents anglicismes qui soient: Souhaits de la Saison ou Compliments de la Saison (qui proviennent sans aucun détour de "Season's Greetings or Compliments"). Que l'Anglais et l'Américain y voient des voeux adéquats, agréables, nous ne trouvons pas à redire. Mais le Français veut plus intime, plus personnel et, pour lui, Noël et le Premier de l'An valent plus que des souhaits indéfinis et des compliments. Il désire, à cette occasion, qu'on lui souhaite Succès, Santé, Bonheur, quelque chose qui fasse chaud au coeur et qui l'assure de la sincérité de celui qui formule le souhait. Tenons-nous en aux traditionnels "Joyeux Noël, Bonne et Heureuse Année et le Paradis à la fin de vos jours".

Corporation des traducteurs professionnels du Québec.

Conseils ménagers

Du bon café dans une cafetière électrique

Si vous voulez avoir du bon café dans une cafetière électrique, il faut, lorsque celui-ci commence à couler, débrancher votre cafetière. Le café s'écoulera moins vite et sera meilleur.

Pour déboucher un flacon

... dont le bouchon de verre semble coincé, vous chaufferez avec une allumette ou sur la flamme d'une bougie le col du flacon et vous profiterez de ce qu'il se dilate plus vite que le bouchon pour enlever ce dernier sans difficulté... ou presque.

Nylon blanc qui jaunit

Certaines sortes de nylon blanc ont tendance à jaunir. Pour éviter cet inconvénient, rincez les pièces dans de l'eau tiède additionnée de deux cuillerées à soupe d'eau oxygénée. Nous vous rappelons qu'il ne faut jamais tordre le nylon, mais l'étendre ruisselant sur un cintre, en plastique, de préférence.

Pour laver du velours blanc

Vous hésitez à entreprendre cette tâche? Servez-vous simplement d'eau tiède et de savon de Marseille. Rincez à l'eau tiède, et repassez uniquement à l'envers et dans les deux sens. Vous rendrez ainsi au velours toute sa fraîcheur.

Nettoyage d'une machine à écrire

Si les caractères de votre machine à écrire se sont encrassés, n'utilisez pas de l'essence de térébenthine, mais de l'alcool à 90°, qui les nettoie très bien.



Q. — J'ai une statue en marbre blanc que j'ai lavée dans une solution d'eau et de savon doux. Elle a jauni et je me demande si vous connaissez un moyen de la nettoyer. Aussi, je voudrais faire des exercices pour amincir mes bras et mes jambes. Savez-vous où je pourrais me procurer des renseignements? Merci.

JULIETTE.

R. — Je regrette, mais je ne puis vous dire comment nettoyer votre statue. J'ai demandé un peu partout chez les vendeurs d'objets religieux et personne n'a pu me donner de recette. Si quelque lectrice connaissait un procédé qui rendrait la blancheur au marbre blanc jauni, je serais heureuse de publier ce renseignement, si elle voulait bien me l'envoyer. En attendant, vous pourriez soumettre votre question à un des postes de radio de Winnipeg qui, avec l'aide des auditeurs, solutionne assez souvent des problèmes semblables. Quant aux exercices à suivre dans votre cas, les grands magasins offrent des livres ou des brochures qui vous décriront celles que vous désirez.

* * *

Q. — Mes amies se proposent d'offrir aux jeunes gens qui les fréquentent des objets qu'elles ont confectionnés elles-mêmes, tels que chandails, chaussettes, etc. Il me semble que lorsqu'on n'est que camarades, on ne devrait pas offrir de cadeaux aux jeunes garçons. Si j'ai tort, auriez-vous l'obligeance de me dire ce que je pourrais donner?

RISETTE.

R. — Vous n'êtes aucunement tenue de faire des cadeaux à ces jeunes gens. Si vous le désirez absolument, je préférerais un disque, un livre ou des cigarettes, à des objets tels que vous décrivez plus haut. De cette façon, ces messieurs ne pourraient pas trop se vanter auprès de leurs amis des cadeaux reçus de leurs petites amies.

* * *

Q. — J'ai un col en fourrure que j'aimerais teindre. Croyez-vous que je puisse le faire moi-même avec les teintures qu'on vend dans les magasins? — JEANNE.

R. — Vous risqueriez de gâter cette fourrure en essayant de la teindre à domicile. Consultez votre marchand de fourrures, il vous expliquera comment on procède et vous verrez que c'est un travail qu'il faut confier à des experts.

* * *

Q. — Serait-il convenable pour moi d'adresser une carte de souhaits à une religieuse que je connais depuis de nombreuses années? Merci.

MARIE.

R. — Les religieuses sont très heureuses comme tout le monde d'ailleurs de recevoir au temps des Fêtes, les souhaits de leurs anciennes élèves ou de leurs parents, amis et connaissances. Il serait bien gentil de votre part d'envoyer une carte à celle-ci. Ayez soin cependant de choisir un sujet religieux et d'en bien vérifier le texte, afin que celui-ci soit convenable.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire quel degré d'instruction est nécessaire pour se faire une carrière comme bibliothécaire ou journaliste? Je terminerai mes études supérieures à la fin de l'année scolaire et j'aimerais obtenir ces renseignements avant de prendre une décision. Merci. — EN PEINE.

R. — Une culture élevée est nécessaire à toute personne qui désire se consacrer à l'une ou l'autre de ces carrières. De plus, elle doit avoir un véritable amour pour les mots et les livres. Je ne sais pas si l'on donne à l'Université du Manitoba un cours de bibliothéconomie, mais si vous écriviez au bureau, on vous renseignerait et on vous dirait aussi quelles études préparatoires sont requises. Je crois qu'on exige le baccalauréat-ès-arts. En ce qui concerne le journalisme, le baccalauréat est aussi un avantage très précieux, car il faut connaître sa langue à fond et si possible en posséder au moins une seconde. Il faut, de plus, de l'imagination, un sens d'observation très développé, une bonne mémoire et la facilité de rédiger rapidement un texte, sans faire de brouillon et directement sur la machine. Dans ces deux carrières, il faut une véritable vocation. La première convient aux personnes tranquilles qui aiment les heures fixes et un travail plutôt posé. L'autre demande de la part de ses membres, de la débrouillardise, un sens de la curiosité très développé et ces adeptes ne doivent pas s'attendre à travailler à des heures fixes. Je vous félicite de votre initiative et j'espère que vous continuerez vos études en vue de vous préparer à l'une ou l'autre de ces intéressantes professions.

* * *

Q. — Pourriez-vous me dire où je pourrais faire tricoter un chandail d'homme? Le modèle est assez simple. Je vous remercie des conseils dont je profite en vous lisant.

PIERRETTE.

R. — Il vous faudrait faire insérer une petite annonce à cet effet dans le journal. Je ne connais personne qui pourrait faire ce tricot et ne pourrais pas vous donner d'adresses dans le courrier. J'apprécie beaucoup votre intérêt et suis heureuse d'avoir pu vous être utile.

LOUISE.

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, 75c. Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Pas de changement de texte. Ajouter 25c pour un numéro de boîte.

Vol. 44 — No 37

Pour telephoner une petite annonce signalez SPruce 5-8443
entre 9 h. du matin et midi ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi du lundi au vendredi

ON DEMANDE — A St-Boniface — Personne assez âgée, pensionnée de préférence, pour prendre soin d'une personne malade. Devra faire un peu de cuisine. S'adresser à Mme E. Laplante, 714, rue Notre-Dame. Téléphone: CHapel 3-1858. 37-697-37C.

JEUNE FILLE de 18 ans, ayant terminé le grade 8, aimerait à se placer dans une famille catholique pour continuer une vie honnête. AUTRE FILLETTE de 12 ans au grade 5 demande le même privilège, faute de parents. S'adresser: R. P. Recteur, R. C. M., Island Falls, via Flin Flon, Man. 37-700-38P.

Pas de cheveux gris . . .
si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Aussi si vous souffrez de Rhumatisme ou d'Arthrite.
Ecrivez pour nos depliants gratuits
C. C. Jameson
801, rue Kanata, Transcona, Man. Telephone: CAstle 2-4492

Corsetière Spencer
Corsets brassières aussi supports chirurgicaux faits sur mesure pour chaque personne. S'adresser à Mme L. LaRivière 608 rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. Tél. CH 7-4559.

Prenez un repas à la dinde servi n'importe quel jour de la semaine, sauf le dimanche, entre 11 h. 30 a.m. et 8 h. p.m.
au
HAVEN LUNCH
344, rue Main, Winnipeg
Un régal pour toute la famille
Notre spécialité: le poulet frit
Salle de banquet pour toutes occasions
Telephone WHitehall 2-9076



Vous pouvez vous faire faire la plus nouvelle permanente à la crème lanolisée — à la dernière mode de Paris, New-York ou Hollywood chez
Golden Beauty Salon
$5.00 et plus
Une bouteille de parfum français "Evening in Paris" est donnée GRATIS avec chaque permanente
Pas de rendez-vous nécessaire
Golden Beauty Salon
St. Mary's et Hargrave, Winnipeg
Une rue au sud de la gare d'autobus en face de la cathédrale Ste-Marie
Ouvert toute la journée, le samedi
Nous parlons le français

SERVICE CIVIL
Magasiniers (Storemen), $242.50-$290 pour divers départements du gouvernement à Winnipeg; plusieurs années d'expérience pratique dans la réception et l'écoulement des marchandises et la direction d'un magasin sont requises. Faites votre demande immédiatement à la Commission du Service Civil du Canada, chambre 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, Winnipeg 1, citant le numéro de commande 57-W836.

SERVICE CIVIL (Fédéral)
OPERATEUR DE RAYONS-X
$282.50-$329.00
pour le Département de la Santé et du Bien-Etre National à l'hôpital indien de Sioux Lookout, Ontario. Les détails et formules de demande peuvent être obtenus aux bureaux de poste et du Service National de Placement, ou en s'adressant à la Commission du Service Civil, 702, Bureau de Poste Général de Winnipeg, Winnipeg 1, Manitoba. 57-W821.

ON DEMANDE — Une maîtresse de maison de confiance, pour famille ayant 3 enfants d'âge écolaire. Pour renseignements et références, s'adresser à Boîte 701, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 37-701-38C.

CANADIENS-FRANCAIS ET CATHOLIQUES, garçons ou filles, qui désirez correspondre ou vous rencontrer en vue du mariage, adressez-vous au Centre de Correspondance, boîte no 1982, Saskatoon, Sask. Soyez assurés de la plus entière discrétion. 14-486-T.F

EN PREVISION DE L'ANNEE 1958 qui s'amène, établissez-vous dans un commerce profitable. Soyez votre propre patron. Assurez votre avenir, augmentez vos revenus en vendant dans un territoire protégé, de votre choix, produits connus garantis, d'usage courant. Escompte alléchant, nombreux avantages, période d'essai. Catalogue gratis sur demande: T. Gaudreau, Dept. 109, 1800, rue Délorimier, Station C, Montréal.

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin 195, avenue Provencher, St-Boniface. Par la poste: $1.00 franco. 132-T.F

NOUVELLE ADRESSE DE
Louis Matile & Fils
maintenant au no 237, rue Garry
vis-à-vis le nouvel Hôtel des Postes
Telephone WHitehall 2-6625

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
343, rue Sherbrook
Winnipeg — Tél. SUnset 3-7258

Animaux morts enlevés rapidement, gratuitement
Mid-West Rendering Ltd.
St-Boniface
Téléphone CHapel 7-1347
Apres les heures de bureau, téléphoner à SPruce 4-7604

The White House of Sanitation LIMITED
Equipement et Accessoires de laiteries — Nettoyeurs d'étable
Réservoirs à lait
Téléphones
le jour: SU 3-6396; le soir CH 7-8292
939, ave Notre-Dame, Winnipeg 3

Pour réparations de dactylographes, de machines à additionner, pour achat et location de dactylotypes neuves et d'occasion, adressez-vous à
Reliance Typewriter Co.
Henri de MOISSAC, prop.
Telephones
Bureau WHitehall 2-7052
Residence CHapel 7-9126
322, rue Donald, Winnipeg

POUR TOUT TRAVAIL DE MENUISERIE, réparations, armoires, etc., adressez-vous à M. V.-P. Mondoux, téléphone: CEdar 3-4347. 37-698-40C.

ON DEMANDE — St-Boniface-Norwood — Grande chambre avec facilités de cuisine. Téléphone: CEdar 3-6285 entre 4 et 8 h. 36-695-37C.

A LOUER — St-Boniface, 341, rue Langevin — Logis non-meublé. Libre actuellement. Telephone: CEdar 3-3567. 35-653-37C.

A LOUER — St-Boniface — Chambre meublée. Facilités de cuisine avec frigidaire. Entrée privée. Près autobus. Libre 31 décembre. Téléphone: CEdar 3-4346. 37-703-39C.

A LOUER — St-Boniface — Logement: 3 chambres fournies au 3e étage. Conviendrait à 2 ou 3 personnes. Aussi, chambre pour homme. Téléphone: CHapel 7-1069. 37-702-38C.

A LOUER — St-Boniface, rue Provencher — Logement, 3 pièces, entièrement meublé, 1er étage. Entrée privée. Près autobus. Possession immédiate. Telephone: WHitehall 3-8721. 37-704-37C.

A VENDRE — St-Boniface — Maison en brique, 10 pièces. Garage. Prix: $15,000. Pour renseignements, appeler WHitehall 3-3873. 35-681-T.F.

A VENDRE — Manteau de fourrure en rat-musqué. Grandeur 18 ans. Prix: $50. Conviendrait plutôt à personne courte. Téléphone: CEdar 3-4374. 37-696-38C.

FRANK SIMONITE LIMITED
370, rue Colony
O.-J. De Steur — Tel. 42-2285
N. Bernier — CEdar 3-2027
35-686-37C.

SYLVESTRE REALTY
185, ave Provencher, St-Boniface
Bureau: CEdar 3-2129
Residence: CEdar 3-5050
35-685-37C.

POUR ACHAT ET VENTE
de propriétés de ville, campagne, fermes ou commerces, s'adresser à
C. BUFFET
130, ave Ferndale, Norwood, Man.
TELEPHONE 42-5254

★ Star Furniture ★
Achat et vente de meubles neufs et usagés
186, rue Marion
Téléphone CHapel 7-4011

ROVATZOS
FLEURISTES
Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
253, ave Notre-Dame, Winnipeg
Téléphone WHitehall 3-2934

POUR ACHAT OU VENTE
de propriétés en ville ou à la campagne, et de fermes, s'adresser à
M. A. Ayotte
représentant de George P. Graham Realty, 508, édifice Childs. Téléphones: WHitehall 2-4003; le soir WHitehall 3-5331. 34-669-37C.

Pour achat, vente ou échange de propriétés de ville ou de campagne, fermes, commerces ou hôtels
Prêts — Tout genre d'assurances
S'adresser à
ARPIN REALTY
120, ave Provencher, St-Boniface
E.-J.-R. ARPIN
Téléphones
Bur.: CHapel 7-8023 - Rés.: 42-3618

Massage, Hydrothérapie
Cours d'entrainement, etc.
Pour obtenir GRATIS brochure et graphiques, écrivez au
CANADIAN COLLEGE OF MASSAGE
18, Farnham, Toronto 7

PIANOS A VENDRE
Agent exclusif de pianos Heintzman et Sherlock-Manning: neufs ou remis à neuf, aux prix de $265.00 et plus.
Aussi, représentants pour orgues Hammond et Minshall, pour foyers ou églises.
Conditions de paiements faciles, si désiré. Communiquez avec M. Jean Carignan, notre représentant français.
J. J. H. McLEAN & CO. LTD.
Angle des rues Graham et Edmonton
Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231

STAR STORAGE
Demenagement
Local ou éloigné, n'importe où
Entreposage
Entrepôt moderne propre
Empaquetage
Mobilier, vaisselle, etc.
Expédition — Service en commun (pool)
vers toutes les principales villes canadiennes — Agents pour North American Van Lines
Téléphone WHitehall 3-0567
Angle Edmonton et St. Mary's, Wpg.

ON DEMANDE FILLES OU FEMMES
Travail délicat — Meilleurs gages
Femmes inexpérimentées demandées pour apprendre le métier de
COIFFEUSES
Les offres d'emplois pour les coiffeuses graduées sont plus nombreuses que celles-ci
Jamais auparavant y a-t-il eu tant d'occasions pour les jeunes filles ambitieuses
Ecrivez pour obtenir un catalogue gratuit
MARVEL BEAUTY SCHOOL
309, rue Donald, Winnipeg, Man.
Succursales: Regina, Saskatoon, Calgary, Edmonton, Toronto

WILFRID ROYAL (INSURANCE) LIMITED
Tous genres d'assurances
314-5, édifice Avenue Winnipeg, Man.
Téléphone WHitehall 3-1558

La Chapelle Funéraire P. Coutu
156, rue Marion, St-Boniface
Telephone CHapel 7-1453
Membre du quatrième degré des Chevaliers de Colomb

Au service des fermiers
IMPERIAL Esso PRODUCTS
Vente d'huile de chauffage
GEO. BERNIER
arion
1458

Au Sacré-Coeur

Caisse populaire

Dimanche dernier, une quarantaine de paroissiens assistaient à une réunion convoquée par le R. P. C. Lafrenière, O.M.I., curé, dans le but de constater les progrès de la Caisse populaire du Sacré-Coeur Limitée.

M. W. St-Laurent, président de la Société St-Jean-Baptiste, présidait l'assemblée et souhaita la bienvenue à notre orateur invité, M. Pierre Frossais, inspecteur du gouvernement, énuméra les avantages pour tous et chacun de posséder une Caisse paroissiale, et nous expliqua les procédés à suivre pour en arriver à une réalisation prochaine. Il définit les fonctions de chacun des officiers qui seront appelés à être élus à la prochaine assemblée générale.

Nos vifs remerciements à M. P. Frossais pour sa bienveillante visite et pour l'intérêt qu'il nous porte.

La date de la prochaine réunion générale sera annoncée sous peu. Bienvenue à tous.

Arbre de Noel

C'est ce dimanche 22 décembre qu'aura lieu au Sacré-Coeur le dépouillement de l'arbre de Noel pour les enfants de l'école et aussi pour les enfants des sociétaires de la paroisse. Cette fête débutera à 2 h. 30 et est organisée par les Dames de Ste-Anne.

Messe de minuit

Minuit Chrétiens d'Adam: Denis Bourbonnais, ténor et chorale.

Messe de Millard en si bémol: solistes, Eva Dupont, soprano, Alberte Patenaude, alto, Denis Bourbonnais, ténor, et Georges-E. LaFlèche, basse.

Offertoire: Pastores de Lambillotte: Janine Maitre, soprano et chorale.

Messe de l'aurore

Jésus de Nazareth de Gounod: Henri Bohémier, bariton.

Cantate de Noël de Léo Delibe.

Air de Noël d'Arr: Louise Thibault. Solistes: Roland LaFlèche et Denis Bourbonnais, ténor, Alberte Patenaude, Alto, et Jeanne Thorimbert, soprano.

Adeste fideles d'Arr: Novello. Solistes: Eva Dupont, soprano, Alberte Patenaude, alto, Hervé Gamache, ténor, et Paul Vivian, basse.

Directeur: M. Philippe Bourbonnais; organiste: Mme Georges-M. LaFlèche.

Banquet

Comme par les années passées, le grand banquet paroissial aura lieu le lundi 6 janvier prochain. Nous invitons cordialement tous les paroissiens à prendre part à ce banquet, où vous rencontrerez vos amis, pour passer avec eux une joyeuse soirée.

Ceux qui désirent y participer sont priés instamment de retenir leurs billets à l'avance; l'organisatrice a besoin de savoir le nombre approximatif des convives. Le prix du billet est de $1.50.

Vous pouvez vous les procurer en vous adressant à Mme M. Audet, tél. SUnset 3-8189, à Mme R. Gauthier, tél. SPruce 2-6309, ou à Mme J. Carignan, tél. SPruce 4-8549.

Bienvenue à tous.

Il n'y aura pas d'assemblée des Dames de Ste-Anne, le 5 janvier prochain, mais il y aura messe et communion en groupe à 9 h.

AVIS
La chronique des Chevaliers de Colomb, Conseil Provencher, paraît cette semaine en page 8.

Petites Notes

S. Exc. Mgr Philip F. Pocock, archevêque de Winnipeg, recevra à l'archevêché à l'occasion de la nouvelle année: le 1er janvier, les hommes, de 2 h. 30 à 4 h. de l'après-midi et, le dimanche suivant 5 janvier, les dames, aux mêmes heures. Invitation générale.

Décès

Mme Anne Larivière

Mme Anne Larivière, de Winnipeg, est décédée le samedi 14 décembre à l'âge de 81 ans. Elle était membre des Dames de Ste-Anne.

Elle laisse dans le deuil quatre fils, Alfred, William et Raymond, de Winnipeg, et René, de Vancouver; deux filles, Mmes Flora Renwick, de Vancouver, et Alma Chartier, de Winnipeg; 18 petits-enfants et 10 arrière-petits-enfants.

Le service fut chanté le mercredi 18 décembre en l'église du Sacré-Coeur et l'enterrement eut lieu dans la section de l'Assomption au Chapel Lawn Memorial Gardens. Le salon mortuaire Thomas D. McGee était en charge des funérailles.

Tabac et cancer

PARIS — "On peut affirmer que le cancer du poumon se manifeste essentiellement chez les fumeurs", a affirmé le Dr Gelle, de l'institut Gustave Roussy, dans une interview publiée par "Le Concours médical".

Le Dr P.-E. LaFlèche
désire exprimer ses meilleurs voeux de
JOYEUX NOEL et de BONNE ANNEE
à tous ses clients et amis

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER OF the estate of BLANCHE DUCHARME, late of the Post Office of St. Joseph, in Manitoba, widow of Laurent Delorme, late of the same place, farmer, deceased.

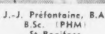
ALL CLAIMS against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 702 Great Western Building, 356 Main Street, Winnipeg 1, Manitoba, on or before the 21st day of January, A.D. 1958.

DATED at the City of Winnipeg, in the Province of Manitoba, this 12th day of December, A.D. 1957.

MARCOUX, DUREAULT, BETOURNAY & McGOEY,
Solicitors for the Executor.



J.-J. Préfontaine, B.A. B.Sc. (PHM) St-Boniface





Louis Préfontaine, B.A. B.Sc. (PHM) Médaille d'or de l'Université Pharmacie 1957



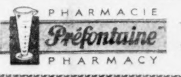
Henri George Bellegarde, Sask.



Armand Vallée, B.A. St-Boniface, Man.

Le personnel de la **Pharmacie Préfontaine**
souhaite à tous ses clients un Joyeux Noël et une Heureuse Année

243, rue Marion Norwood



TELEPHONE CH 7-3533

Souhaits de Noël de
EATON
le magasin des fêtes au Canada

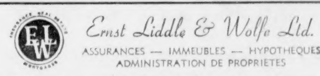
Un Canadien français se classe premier

Un soldat canadien-français de Winnipeg, le caporal Y. LaLancette, R.C.A.S.C., se classa premier lors de la promotion des sous-officiers du 12 décembre dernier. Le major-général W. J. Megill, officier commandant du district militaire des Prairies, lui présenta alors le bâton de sous-officier.

Le caporal LaLancette est qualifié comme commis et comme mécanicien. Pendant la seconde guerre mondiale, il était attaché au régiment de la Chaudière et combatit en Europe. En Corée, d'avril 1951 à 1953, il fit partie de l'unité de sécurité, puis de la 54e compagnie du R.C.A.S.C.

Le caporal LaLancette est né à Montréal, âgé de 32 ans, fit ses études au collège du Sacré-Coeur, de Victoriaville. Il est marié et père d'un fils. Il réside à 1483, avenue Notre-Dame.

ON DEMANDE
Vieux timbres-poste
On paiera comptant les plus hauts prix. Pour tous renseignements, envoyez un timbre de 5c à
STERN & COMPANY
613, edifice McIntyre
416, rue Main, Winnipeg 2, Man.



Joyeux Noël



Bonne Année

Shop SAFEWAY

eaux de Noël
s aujourd'hui
cravates,
, foulards

CHEZ HUOT
200, ave Provencher, St-Boniface
Téléphone: CHapel 7-3795

Spécial
Bas de nylon de première qualité pour dames 49c
Ouvert vendredi, samedi et lundi soir jusqu'à 9 h.